



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

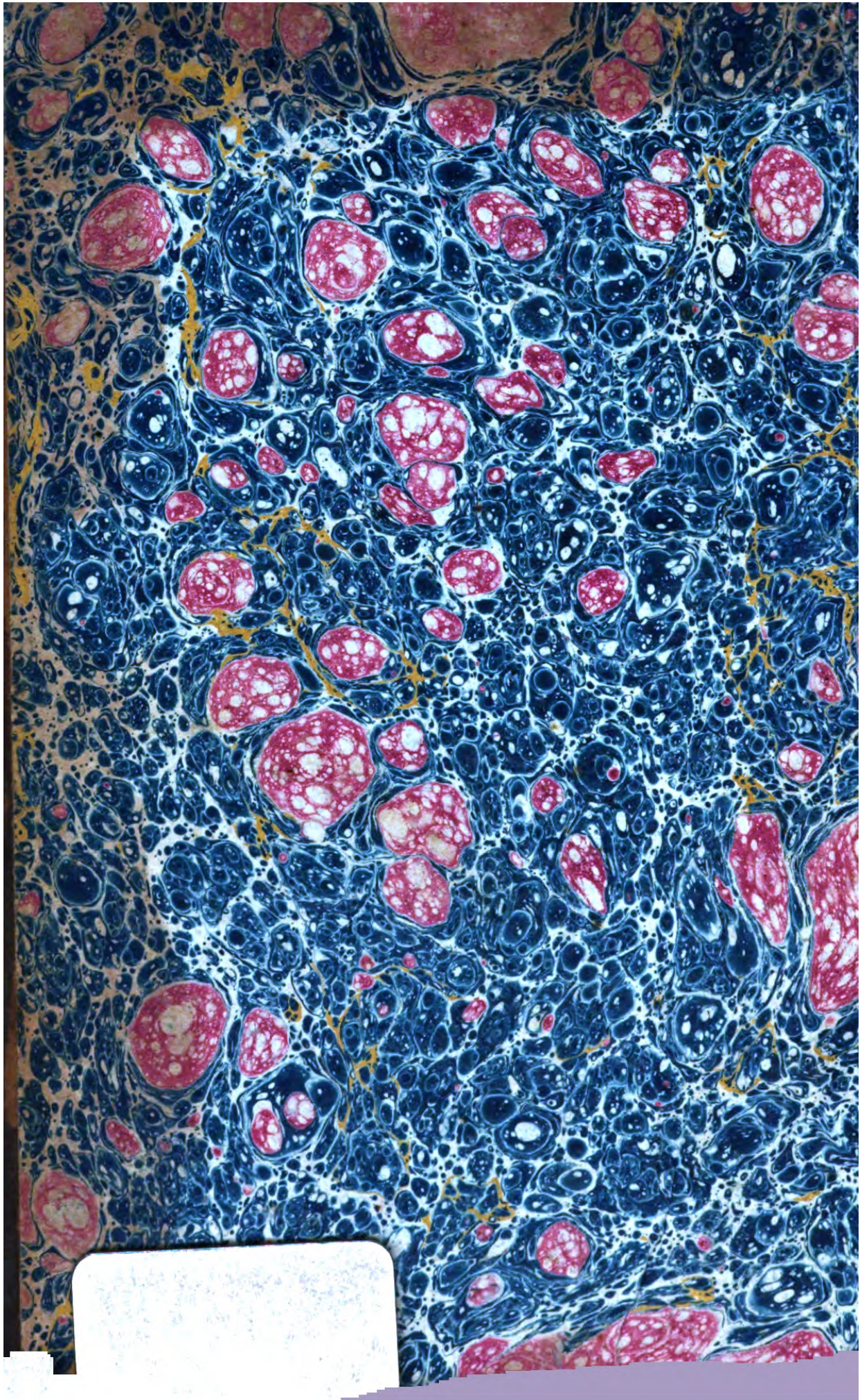
For more information see:

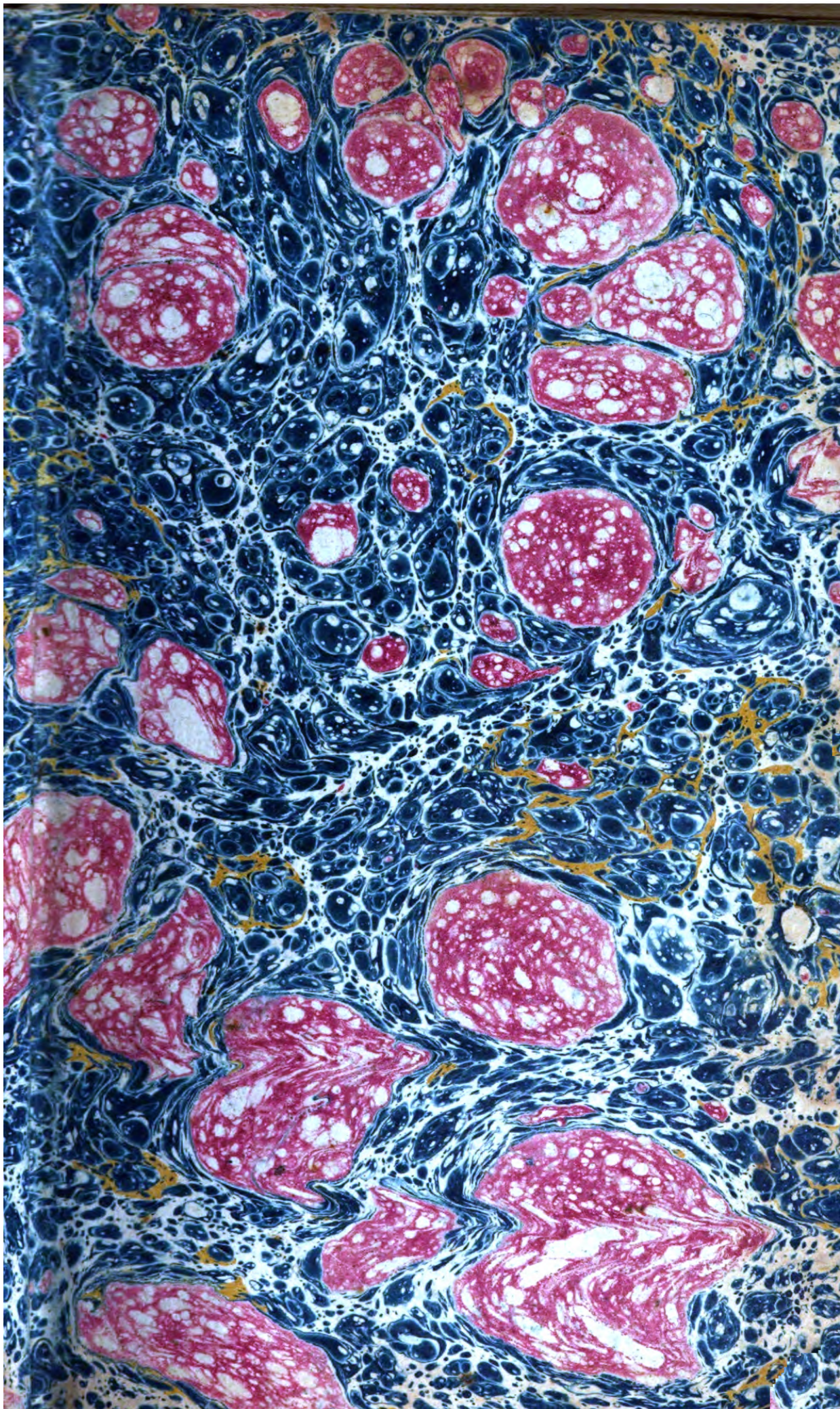
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

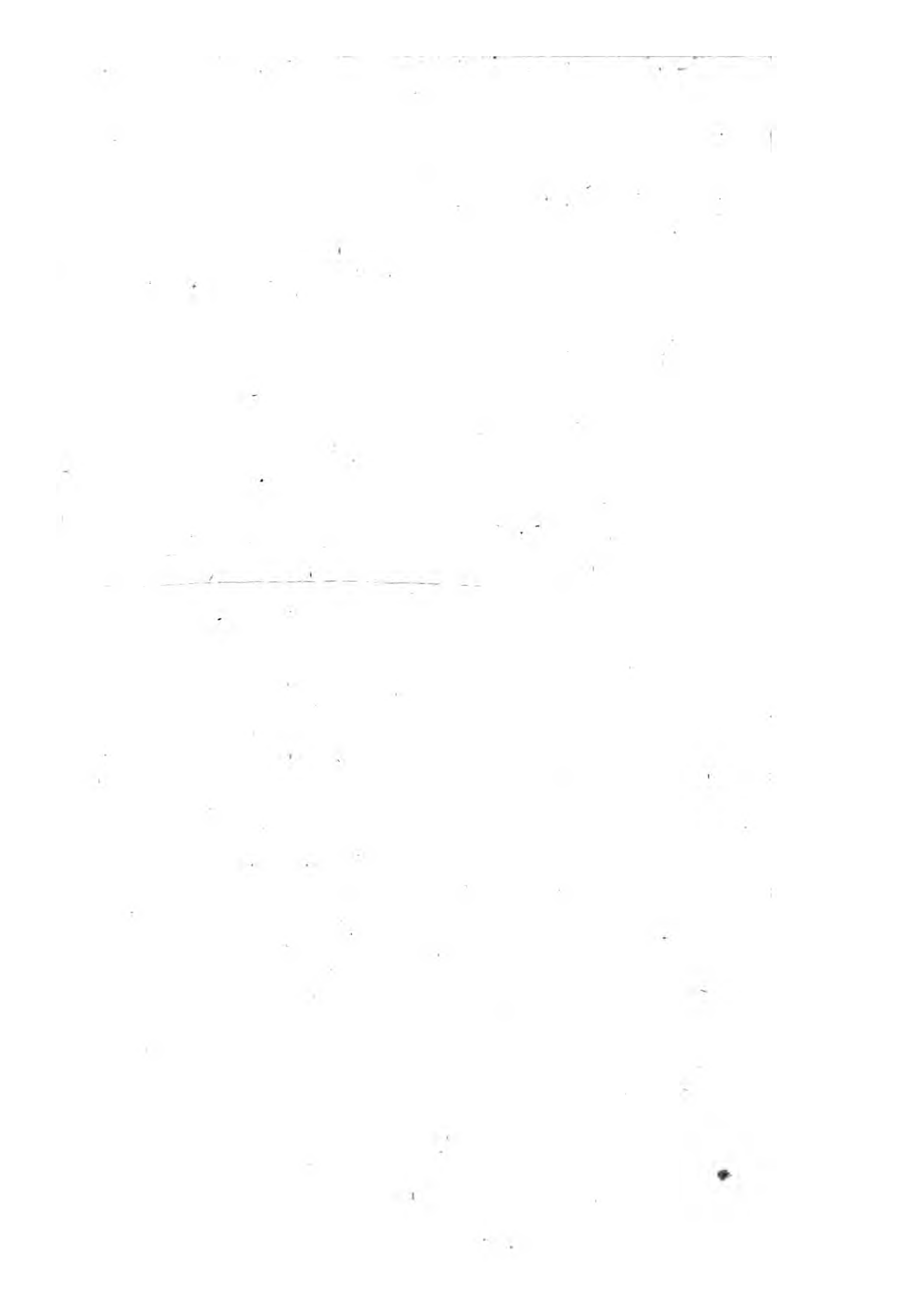


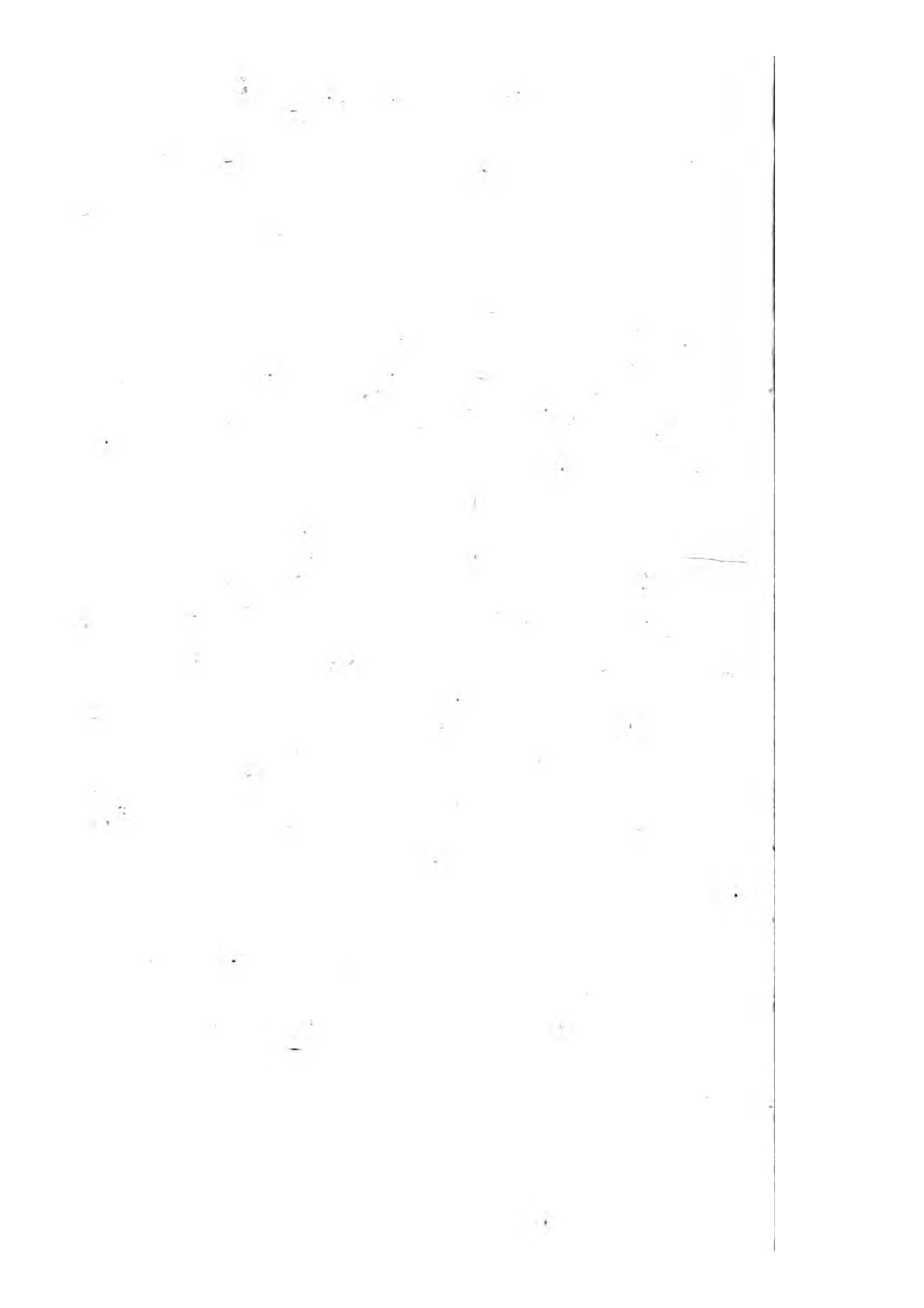




✓ U

18/1-nett





LES
ANTIQUITEZ,

RARETEZ, PLANTES, MINERAVX,
& autres choses considerables de la Ville, &
Comté de Castres d'Albigeois, & des lieux
qui sont à ses environs, avec l'Histoire de
ses Comtes, Euesques, &c.

*Et un recueil des Inscriptions Romaines, & autres
antiquitez du Languedoc, & Prouence.*

Avec le Roolle des principaux Cabinets, & autres
raretez de l'Europe.

*Comme aussi le Catalogue des choses rares de Maistr^e
PIERRE BOREL, Docteur en Medecine
Auteur de ce Livre.*

Boijer de Lauergne.



A CASTRES,

Par ARNAVD COLOMIEZ, Imprimeur du
Roy, & de la Ville. 1649.
175. 9. 39.





A

MONSIEVR

Me. GVILLAVME DE MASNAV,
Seigneur de Boufignac, &c. Et Conseiller
du Roy en la grand Chambre du Par-
lement de Tolose,

M

ONSIEVR,

*Si mon esprit se fut senti capable
de vous donner des loüanges, egales
à vostre merite, il n'auroit point
choisi d'autre suiet, puis qu'il n'en
pouuoit trouuer de plus noble, ny de
plus digne de son occupation, mais
reconoissant qu'il ne pouuoit entre-
prendre un si haut ouurage sans te-
merité, & sans deroger à ce grand
merite qui vous fait considerer dans
le Parlement.*

Vt inter ignes, Luna minores.

Et apres tout, cette grande con-
noissance que vous auez de toutes
les belles choses, & la reputation que
vous vous estez acquise en cette di-
gnité que vous exercez au iourd'huy,
avec autant de gloire que d'equité,
ne sont elles pas plus que suffisantes,
pour ne laisser iamais effacer vostre
memoire, & vostre merite estant lo-
gé dans celle de tant d'hommes que
la France a produits, n'est-il pas
graué dans le plus fort Airain de la
terre. Ayant fait ces reflexions, &
sur vous (MONSIEVR) & sur
moy mesme, i'ay choisi une occupa-
tion moins inégale aux forces de mō
esprit, & me suis employé à descrire
les loüanges de ma patrie, mais en
mesme temps, i'ay voulu que celle
qui vous à tant d'obligations se vint
presenter à vos pieds pour implorer
vostre protection en cette rencontre.

*Voicy doncques (MONSIEVR)
celle qui se glorifiant d'estre dans
vostre affection, vous demande vne
seconde naissance, ie veux dire, la
Ville de Castres, qui ose esperer que
vous prendrez sous vostre sauuegar-
de ce petit discours, que les antiqui-
tez, & raretez dont elle est ornée, &
un iuste ressentiment contre ceux qui
l'ont laissée en oubly, m'ont obligé de
composer, cette foible production de
mon esprit se sentira assez forte, con-
tre toutes les attaques des enuieux
qui s'efforceront de ternir sa gloire,
lors que ce sera sous vostre nō qu'elle
paroistra en public, ce grand nombre
de vertus qui éclatent également en
vous, ont fait qu'elle vous a choisi,
comme son Dieu tutelaire, & le lu-
stre qu'elle a receu de vostre justice,
luy a fait estimer qu'elle n'en deuoit
puiser à l'aduenir qu'en vostre sour-
ce. C'est (MONSIEVR) ce*

qu'elle desire de vous, & c'est ce
que vostre bonté insigne, fait que
s'ose prometre.

MONSIEVR.

Vostre tres-humble, &
tres-obeissant seruiteur.

PIERRE BOREL.

AV LECTEUR.

LA pluspart des hommes ont accoustumé de se rendre plus sçauans des pais estrangers, que de leur propre patrie, mesprisans mesme ce qui s'y trouue de remarquable, contre l'aduis des plus sages, & particulièrement du Philosophe Platon lors qu'il dit, que chacun deuroit auoir la curiosité de sçauoir l'origine de son pais, & ce qui y est arriué de plus digne de consideration. Cest-ce qui m'a fait composer ce petit Liure, & mesmes esperer qu'il te seroit agreable, puis que les memoires, des antiquitez de ce pays s'y trouuent exactement rapportées, & que d'ailleurs i'y adiouste beaucoup d'inscriptions anciennes, dont les plus sçauans pourront tirer quelque vtilité pour l'intelligence des bons Autheurs. I'y mesle aussi plusieurs proprietes des plantes & autres choses naturelles, qui ne seront pas peu vtilés aux curieux. Je suis marry seulement, de ce que les memoires qu'on m'a donnez pendant l'impression, m'ayent obligé à parler en diuers lieux d'une mesme chose, mais par le moyen de la table on pourra tout trouuer & suppléer à ce deffaut, si tu me trouues trop concis, & te plains de m'abriefueté. Je t'aduouëray que ie me suis étudié à estre court, pour des raisons particulieres, quoy que i'eusse des memoires pour faire vn gros volume, mais dans la seconde impression que j'espere de te donner, ie m'estendray plus au long & avec plus d'ordre. Cependant reçois ce petit abregé, & ne considere pas tant sa petitesse, que la curiosité, & l'abondance de ses recherches qui y ont esté ramassées avec beaucoup de soin. Et si tu trouues estrange qu'un Medecin se soit occupé à ce

travail, sçache que Cardan, Goropius Becanus,
 & Achilles Gallarus, Medecins tres-celebres, en
 ont fait autant pour Milan, Anuers, & Augsbourg,
 Villes de leur naissance, ne me blasme donc point,
 si i'ay employé quelques heures de loisir à ce tra-
 uail, que ie n'ay mesmes pris que comme vn diuer-
 tissement, apres vn estude plus serieux en la Me-
 decine, que ie t'ay d'estiné depuis long-temps. Aye
 aussi esgard que ça esté plus pour l'vtilité publique
 que pour la mienne, que i'ay mis la main à ce petit
 traicté, & si ie suis si mal-heureux de n'y auoir point
 reüssi selon ton souhait, accuse le temps d'injustice
 de ce qu'il a fait perdre les memoires de ce pays, ou
 accuse de negligence, les hommes qui nous ont
 precedé, & cesse de te plaindre de celuy qui n'a tra-
 uailé que pour te plaire. Adieu.

Faultes suruenües en l'impression du Liure premier.

PAge 14. l. 30. & de la, à la susdite, lis. & de la, il s'en alla à la
 susdite. p. 46. l. 8. Castres & Piedmont fut, lis, Castres, &
 Piedmont, Seig. de Leuze, Montagu, & Condé en Hainaut.
 p. 46. sur la fin, à preceder, il fut, lis, à preceder, son Lieu-
 ten. general dans Castres pendant son absence, estoit Jean
 sieur de Chasteau Morant. p. 48. l. 13. du Chap. 9. apres ces
 mots, & de Castres, lis, Comte de la Marche, & Leuze, Con-
 dé, Montagu, & Combraille.

Du Liure second.

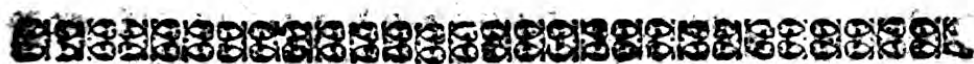
PAge 6 l. 5. Vigerui, lis, Viguier en quelques exemplaires
 il manque la premiere ligne de la page 9. pour laquelle
 il faut mettre ces mots, fort remarquables, il reste mainte-
 nant à sçauoir que. p. 15 l. 20. pour 1351. lis, 1361. p. 16. l. 12.
 pour Brisson, lis. de Bris. p. 20. l. 12. apres ces mots, Mr. Me-
 Paul de Iuges, lis, qui mourut l'an 1626 en Ianuier. p. 21. l. 4.
 Seigneur du Bez, lis, Baron de Fregeville, & seigneur du Bez.
 p. 21. mets de Lacgerauant Mr. d'Escorbiac, & Mr. Claude
 de Iantiaud auant Mr. de Brugeret. p. 26. l. 6. la Manhama, lis
 la Manhaia. la l. 12. & 13. doiuent estre rayées, p. 18. & 40.
 haut Languedoc, lis, bas & à la l. 4. Marquisat, lis, Comté,
 p. 39 l. 7. 1555. lis, 1559. p. 69. l. 16. lis, sidobre est composé d'un
 mot Latin & d'un grec signifians, pluye celeste.



In Musæum Petri Borelli D.
Medici, Castrensis.

Indus, Arabs, Maurus, Gallus, Germanus, Iberus
Atque omnis proprias gens tibi fundit opes.
Hic Lapidés, Conchas, Animalia, femina, Gēmas,
Et quodcumque, audax ars benè fingit opus.
Conspiciunt oculi, & mirantur singula, verum
Nondum Promis opes, doctè Borelle, tuas.
Rem miram ostende, & quam mirabimur vnam
Ostende ingenij lumina magna tui.

R. G. P. E. C.



*Jacobi Vilarii, I. V. D. in opera, & Musæum, D. Borelli
Medicina Doctoris.*

Carmen Heroicum.

Iam prodite, diu exoptata volumina, docti
Borelli, & Volcis æternos addite honores,
Audebis-ne stilo tenui celebrare Ceuenna,
O musa, ingenij tanti miracula, opesque
Musæi eximias? quas Musæ & Dius Apollo
In parnassi aditis cupiant seruare, Magister
Si videat Cous, vel si hæc Asclepius, ambo
Ut vidi, obstupui, exclament, nam quidquid Eois.
Occiduisue Indis, gemino aut transuexit ab orbe

Nauita, Borellus collegit, & ordine miro
 Disposuit, nummos prisicos, urnasque Quiritum,
 Signa quoque Heroũ, magnorumque ossa gigantũ,
 Omnigenas gēmas, & singula pharmaca, odores,
 Plantas, & volucres, & quos sub gurgite vasto
 Oceanus pisces alit, & genus omne ferarum,
 Quas iuxta nili fontes. syluasque noui orbis
 Mactant hispani, aut imis quæcumque fodinis
 Mancipia auellunt, horrendo addicta labori,
 Balsama quæque fluunt antris, hic cernere fas est.
 Deinde quibus morbis curandis, singula profint
 Borellus Callet, multosque è faucibus Orci
 Eripuit, superasque iterum reuocauit ad auras.
 An memorem è variis decerpta volumina libris
 Quæ in scriniis vigili congescit sedulus arte
 Borellus, solitus longo indulgere labori
 Nocte dieque indefessus, virtutis amore
 Dum flagrat, & patriæ inquirat monumēta vetusta.
 Hostibus & variis olim quæsitæ trophæa, [gno)
 Obsequia & prisca in Reges (genus Hectore ma-
 O quem te memorem! primo qui in flore iuuentæ
 Tantos exantlas. Borelle ò magne, labores.
 Quos dum luminibus miror, manibusque retracto
 Fictum aliquid, spectrumue puto. Te secla futura
 Suspicient, veniensque ætas tibi Thure litabit,
 Nomenque egregium conuexa ad sydera tollet.



Ad Dominum Borellum Doctorem Medicum de
 suo Antiquitatum Castrensiũ libro.

Et aliquid patriam ferro defendere, & aras
 A flammis puro non lasas sanguine, natis

Liquisse, erepti que Iugo, seruasſe penates.
 Hoc multi. Nam dulce patrum eſt ante ora cadendo
 Surgere, & aternam ſibi funere querere Vitam.
 Aſt patria luce m ereptam dare, ſacraque ſolers
 Reſtituiſſe patrum monumenta, laresque ſepultos,
 Quos dudum Libitina ferox, & iniqua vetuſtas
 Merſerat arcanis, noſtro qua incognita ſeclo;
 Atque illis aras ſtruxiſſe, & pegmata, nullo
 Qua ceſſura rogo, labor hic non paruus, at ingens.
 Ingens ergo tibi debetur gloria, talem
 Nec meruiſſe poteſt Phedra qui fraudibus olim
 Exinctum ad vitam ſuccis Hecroa reduxit.

Michaël Seueracus. In ſupremo Teſtoſagum
 Senatu, patroqus.

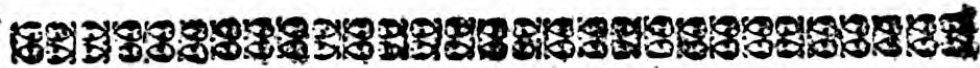


A Monsieur Borel, ſur ſon Livre des antiquitez &
 raretez de Caſtres.

QVe ta Ville ait cent merueilles
 Que ſes nobles raretez
 Donnent à tes doctes veilles,
 Vn fuiet plein de beautez,
 Que brauant les deſtinées
 Elle ait duré tant d'annees,
 Borel, ie l'admire bien,
 Mais i'admire d'auantage,
 Qu'elle ait produit en noſtre aage,
 Vn eſprit tel que le tien.

P. P. A.

ē 2



*A Monsieur Borel Medecin, sur son Histoire
de Castres,*

SONNET.

BOrel, à peine puis ie croire,
Que parmy tant de bons esprits,
Que iadis Castres à produits,
Dont nous cherissons la memoire.
Aucun d'eux n'ayt escrit l'Histoire,
Des habitans de ce pays,
Et que pour l'auoir entrepris
Toy seul en merites la gloire,
Mais puis qu'il ne se trouue point,
Qu'aucun ayt iusques à ce point,
Porté l'honneur de sa patrie,
Tu deuois bien faire vn effort,
Pour tirer des bras de la mort,
Celle qui ta donné la vie,

I. B. M.



In laudem, libri Antiquitatum Castrensiū, Petri Borelli Medici, & in Anagramma suū.

TV LEPOR ES VRBIS.

ABdita dū referas Patriæ Monumenta, Borellè
Et fis præsidium dulce, decusque suū,
Gestit terra paréns, tantoque superbit alumno,

Gaudet teque suis annumerare viris,
 Non tamen expectes vt par tibi reddere possit
 Pro meritis pignus & trutinare suis,
 Quamuis enim gemmas auriq̄ue talenta referrent
 Talia nunc per te quod dare possit, habet,
 Non etiam meritos tibi reddere posset honores,
 Nam decus illius muneris omne tui est.
 Præmia digna tui, non te quæsiueris extra
 Sufficiunt famæ nomina magna tuæ,
 Nomina magna geris, meritæque insignia famæ
 Nam lepor es vr̄bis, iuxta Anagramma tuum,
 Sic quoque tu, tanti mensuram nominis imples,
 Et decoras vr̄bem, docte Borelle tuam.
 Per te Castrorum semper Monumenta manebunt
 Et sic perpetuò TV LEPOR VR̄BIS. Eri S.

Petrus Causseus, SSæ,
 Theologiæ Candidatus.



*A Monsieur Borel, Medecin, sur son Liure de Castres,
 & sur son Anagramme.*

Beleprerie d'or.

TV nous descriis Castres si beau
 Que ce luy est de l'aduantage,
 D'auoir esté dans le tombeau
 Puis qu'il reuit dans ton ouurage,
 Ton artiste & hardy pinceau,
 En fait vne telle peinture,
 Que tu nous le rends le plus beau
 De tous les lieux de la nature.

Ainsi par ton illustre effort
Son malheur est digne d'enuie,
Et tu sçais mesme de sa mort,
Tirer vne plus belle vie.

Ton Art profitable aux humains,
Promet de semblables merueilles,
Et tu la donnes par tes mains
Comme par tes sçauantes veilles.

Mais que tes efforts semblent vains,
Pour rompre, tant & tant d'obstacles,
Et qu'il faut d'efforts plus qu'humains,
Pour produire de tels miracles.

Bons Dieux! resusciter vn mort
Donner vne vie à sa mere,
Forcer la cruauté du fort,
Comment cela se peut-il faire?

Ha ! si ton prophetique nom,
Ne nous l'auoit rendu croyable,
Nous dementirions ton renom,
Et le prendrions pour vne fable.

Ce beau nom ne promet pas moins,
Que mille belles descouuertes,
Et prophetise que tes soins,
Vn iour repareront ses pertes.

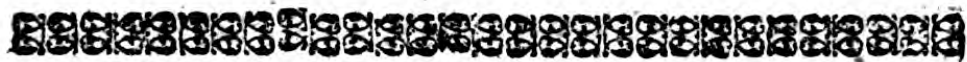
Quand ton traual industrieux,
Nous descouurira mille choses,
Que le destin iniurieux,
Dans ce nom detenoit encloses.

Puis qu'il contenoit les beautez,
Que Castres à dans ses preries,
Et ce qu'il à de raretez,
Dedans ses campagnes fleuries,
Maintenant le Ciel à permis,

Que tout cela vint à paroistre
Comme il nous auoit tant promis,
Et que ton nom sembloit promettre.

Car tu nous fais voir vn thresor,
Auec vne chose si belle,
Que ton Anagramme t'appelle,
Auec grande raison. BELE PRERIE D'OR.

Par Pierre Caussé, de S. Antonin,
estudiant en Theologie.



A Monsieur Borel, Medecin, sur ses
Antiquitez de Castres.

CHER Borel tes scauans escrits
Au jugement des bons esprits
Sont estimez autant d'oracles,
Et sont si rares & si beaux,
Qu'ils font tous les iours des miracles
Sortant les hommes des tombeaux.

Ny Virgile, ny ciceron,
Ny tous ceux que le vieux Charon
A jadis passé dans sa barque,
N'ont rien d'egal a ton scauoir,
Puis que tu mestrises la parque,
Et la renges à son deuoir.

VOISIN.

C HAPITRE 1. des diuerfes nations qui ont occupé le pays ou est Castres, pag.1.	
Chap. 2. de l'ancienneté, fondation, & situation de la ville de Castres,	15
Chap. 3. des noms de Castres, & de villegoudon, & de leur origine	19.
Chap. 4. des armoiries de la ville de Castres, & de leur origine,	23.
Chap. 5. de l'ancienne Abbaye, & Abbez de Castres de leur sceau, & des freres Clathrez, qui y estoit,	24.
Chap. 6. des Seigneurs, & Comtes de Castres, avec leur Histoire, Genealogique & Epitaphes, & premierement de la tres-illustre & ancien- ne famille des Montforts,	29.
Chap. 7. de la seconde branche, à scauoir de la maison de Vendosme,	38.
Chap. 8 de la 3. branche, à scauoir de la maison de Bourbon.	41.
Ch. 9. de la branche, de la maison d'Armagnac.	48.
Ch. 10. de la 5. & derniere branche, à scauoir de la maison de Iuges,	50.
Ch. 11. des blasons des Seigneurs & Comtes de Cas- tres, & des maisons qui leur sont alliees.	52
Ch. 12. des Euesques de Castres.	55.
Chap. 13. des gouverneurs de Castres.	61.
Chap. 14. de l'estat auquel est à present la ville de Castres,	63.



LES ANTIQVITEZ,

RARETEZ, PLANTES, MINERAVX,
& autres choses considerables de la Ville &
Comté de Castres d'Albigeois, & des lieux qui
sont aux enuirs avec l'Histoire de ses Comtes,
Euesques, &c.

LIVRE PREMIER.

Des diuerses nations qui ont occupé le pays on est Castres.

CHAPITRE I.



l'esprit de l'homme se plaist
à voir les choses presentes, &
à preuoir celles qui sont à ve-
nir, il ne se plaist pas moins à
lire celles qui sont passées,
dans les Liures que les Histo-
riens en laissent. Car c'est par
ce moyen que comme vn pe-
tit Dieu il se rend present à toutes les nations, &
à tous les siecles. C'est aussi la raison pour laquelle
ie m'efforceray de représenter briefuement en ce
premier Chapitre, les choses passées en ce pais, &
en toute la Prouince, depuis vne longue suite d'an-
nées, car ayant à traiter de Castres en particulier,
la raison persuade assez, qu'il faut toucher quel-
que chose du Languedoc, afin de donner par ce
moyen quelques lumieres aux obscuritez de l'an-
tiquité que nous deuous esclaircir, & qu'on aye

2 Les Antiquitez de la Ville

le plaisir de sçauoir qu'elles nations ont occupé la terre que nous habitos, ce que j'ay ragé au meilleur ordre qu'il m'a esté possible, ayant ramassé avec soin tant des Liures que des manuscrits, & actes anciens, les memoires que ie consacre au public, & particulièrement aux habitans de Castres auxquels i'estime que ces Histoires seront de tant plus agreables, qu'elles se sont passées en la partie de Languedoc ou leur Ville est située.

Car si chaque particulier est bien aise de sçauoir sa genealogie, ie ne doute point que les habitans de Castres ne soient aises de sçauoir les antiquitez de leur Ville, & ne me soient obligez de ce que ie suis le premier qui entreprends à redonner la naissance à leur patrie, dont la negligence des Historiens auoient laissé presque estouffer la memoire.

Il est necessaire de sçauoir que le Languedoc a eu diuers noms, selon qu'il a changé de Seigneurs. Car il a esté nommé premierement, *Gaule Narbonoise & pays des Volzques & Tectosages*, puis les Romains l'appelerent *Gallicia braceata & septimanie*, à cause qu'ils le diuisoient en sept parties, ou à cause de la septiesme legion qui y habita, & apres ayant esté tenu par les Goths, il a esté appellé, *Occitania patrialingua Occitana, Prouincia sancti AEGidii* (par ce que le siege de leur premier Roy fut à S. Giles) *Gothic, Lantgoth ou Gothlant*, c'est à dire terre des Goths, car ce mot *Lant* signifie terre, parmy les peuples Septentrionaux, de là vient *Irlande, Zelande, Frislande & autres*. Et puis les Goths en ayans esté chassez, il fut dit selon *Ioinuille*, *pays de la langue torte, pays de la langue de oc, c'est à dire, ouy, & Gaule gothique*.

Nous n'irons point rechercher les antiquitez de ce pais depuis Noe, comme ont fait les autres qui ont compose de Liures touchant leurs Villes, mais laissans ces origines fabuleuses, nous commencerons par les Romains qui conquerent ce pais sur les Volsques & Tectosages habitans la Gaule Narbonoise selon Strabon, & ce fut lors qu'elle receut le nom de *Gallia Braccata*, parce qu'ils portoient de braves & non de robes comme les Romains, ce fut sous la conduite de *Fulvius Sextius* & de *Fabius Maximus* qu'ils s'en rendirent maistres, & ce fut en ce mesme temps, selon Orose, Strabon & Aulegelle, que *Quintus Capius* Consul Romain, qui cent deux ans avant Iesus-Christ estoit Gouverneur de la Gaule Narbonoise, du temps de sa guerre contre les Cimbres & Teuthons vainquit les *Tbolostoboges habitans de Tolose*, & emporta ce fameux or qui demesme que le Cheval Seian, nuisoit à tous ses possesseurs, l'ayant tiré suivant Munster d'un lieu qui estoit sacré à sçavoir d'un Temple (qui selon Bertrand en son Histoire de Tolose) estoit de Jupiter & est à present dit la Daurade, ou comme Dupleix & autres ont dit, du Temple d'Apollon qui à present est à S. Saturnin ou S. Sernin, auquel on void encore vne ample & vaste caue, qui estoit iadis un lac, dans lequel les *Tectosages* peuple issu de Volsques (comme rapporte Strabon) l'auoient ietté, Car selon *Iustin*, apres qu'ils eurent pillé le Temple de Delphes, ils furent vexez d'une grande peste, & les deuius qu'ils consulterent pour en sçavoir la cause, leur responderent qu'il falloit ietter leur butin dans ce lac, ce qu'ils firent, & il y demeura iusqu'à ce

4 Les antiquitez de la Ville

que *Capion* l'en osta, & l'emporta à Marseille, & de là à Rome, ce thresor reuenoit à douze millions d'ot non monoyé, & cinquante millions d'argent.

Puis que nous sommes sur le discours de *Tolose*, il faut remarquer son antiquité, car suiuant *Nicolas Bertrand* & autres, elle fut bastie plustot que Rome par *Tholus* dit *Hercule*, sur le mont où on void encore les ruines du vieil *Tolose*.

Le Languedoc ayant esté tenu cinq cens trente trois ans par les Romains, où ils ont laissé plusieurs marques de leur magnificence, dans les antiquitez qui nous y restent, dont les seules ruines témoignent la grandeur, ils en furent chassez par les *Visigoths*, qui apres que les *Alemands* l'eurent rauage, y vindrent du temps de l'Empereur *Valens*, l'an 364. sous la conduite de *Fritigernes*, mais *Valens* pour auoir la paix, les laissa iouir du Languedoc & Guyenne, de sorte que *Atbanarie* commença à s'en dire Roy l'an 384. & laissa *Alaric* pour son successeur, lequel l'Empereur *Honorius* craignant luy bailla les Gaules, mais *Stilicon* Capitaine Romain l'ayant grandement irrité, *Alaric* le deffit, & de colere alla saccager la Ville de Rome, à *Alaric* succeda *Ataulphe* qui aussi rauagea Rome, & puis s'estant marié à *Galla Placidia* fille d'*Honorius*, ou selon *Olimpiodore* seulement sa sœur, les nopces furent celebrées dans *Narbonne*, il commença à regner l'an 415. & bastit son Palais à *S. Giles*, qu'on appelle *Villa sancti Ægidij*, ou encore est vn bois qui est dit par abusion, la *seuue gondesque*, c'est à dire *silua gothica*, & apres, *Ataulphe* ayant esté assassiné dans *Barcelone* par vn de ses seruiteurs, comme rapporte *Luplein*, apres auoir

de Castres, Liure premier. 5

chassé les Vandales il fut enseveli dans Barcelone & Vaceus rapporte son Epitaphe en sa Chronique d'Espagne. Elle est telle.

*Bellipotens Valida natus de gente Gothorum,
Hic cum sex natis, Rex Ataulphe iaces,
Ausus es Hispanas primus descendere in oras,
Quem comitabantur, millia multa virum.*

*Gens tua tunc natos, & te inuidiosa peremit,
Quem post amplexa est, Barcino magna gemens.*

Il laissa pour successeur, *Sigeric*, qui fut aussi tué par les Goths mesmes, à cause qu'il vouloit faire paix avec les Romains & mirent à sa place *Valia*, qui les trompa, rendant *Placidia* aux Romains à *Valia* succeda *Theodoric*, qui conquist les Espagnes & défit près de Narbonne *Attila*, Roy des Huns, lequel mesprisant les Chrestiens, à cause de son armée de quatre cens mille hommes, ou de cinq cens mille selon Monsieur Catel, Andoque, *Lucius Marineus Siculus*, & *Mariana*, l. 7. c. 11. se faisoit nommer le fleau de Dieu, mais estant mort en ceste bataille qu'il perdit, il fut enterré à *Mauriac*, dit *Mayrac*, ou *Mayraco*, près de Carcassonne, dit maintenant *Cappendu*, à cane suspenso, c'est à dire d'un heretique, ce lieu estoit anciennement appellé, *les champs Catalauniques*, dont le peuple s'estant changé en Espagne, donna nom à la Catalogne.

Il fut donc défait par la vaillance des gens de Languedoc, & d'une défaite si considerable, qu'il y eut soixante mille morts, & tout le reste fut fait prisonnier, blessé, ou en déroute.

Theodoric estant mort, son fils *Thorismond* luy succeda, & à cettuy-cy son frere *Theodoric* second,

& puis son frere *Sigeric*, & enfin *Alaric second*; qui fut chassé de Toloze par Clouis, (c'est Alaric dit le jeune, qui mourut près de Carcassonne, & on void encore au rapport de Belle, le vieux Chasteau dit d'Alaric, entre Carcassonne, & Narbone.) Car les Goths y auoient changé leur siege Royal selon Scaliger & Prosper Aquitain, & c'est la cause qu'on trouue de memoires des Roys de Tolose.

Clouis donc ayant pris Toloze, y mit des Lieutenants qui s'en disoient Ducs, & se deffendoient aux Goths, & non content d'auoir pris Toloze, alla assieger Alaric dans Carcassonne pour auoir les vaisseaux du Temple de Salomon qu'Alaric premier, auoit apportez du sac de Rome, & que l'Empereur Tite, auoit emportez de Ierusalem l'an 71. & 72. de Iesus-Christ, & qu'il auoit consacrez à Rome, au Temple de la paix, mais les Goths en estans enfin possesseurs, les cachèrent dans vn puits merueilleux en profondeur qu'on void encore à Carcassonne, & que personne n'a peu sonder, il a 45. pans de tour en 15. pierres.

Lors Alaric appella à son secours selon Procope, *Theodoric* Roy des Ostrogoths, mais il ne laissa pas d'estre vaincu, & puis défait entierement près de Poictiers.

A ce second Alaric succeda son Bastard *Gesalie*, & enfin *Amalric*, fils d'Alaric, obtint de Childebert, frere de Clouis, le regne de Languedoc pour s'estre marié à *Clotilde*, fille de Clouis, mais pour le mauuais traitement que Clotilde receut de luy, Childebert le combatit & défit entierement. Le dernier Roy des Goths fut Roderic, suiuant son Epitaphe, qui est à *Visco*, en Portugal, où il fut enterré, elle est telle.

HIC REQUIESCIT RODERICVS VLTIMVS Rex Gothorum qui ob Iuliani perfidiam Regni iacturam fecit, Iuliani memora erit posteris odiosa, cum fuerit Roderici Domini sui Homicida, & Nationis suae inimicus & destructor. Ex Luca Tudensi.

Puis apres les *Agareniens* ou *sarrasins* dits ainsi de Sara & d'Agar, dont ils se disent estre descendus, ou selon Theuet de l'ancienne ville de *Sarraca*, excitez par *Iulien*, Lieutenant du Roy de Tolède, nommé *Roderic*, vindrent es Gaules l'an 714. en nombre de quatre cens mille, neuf ans apres auoir chassé les *Goths* d'Espagne, & l'auoir conquis sous leur Roy *Zema*, Arabe, dit Roy de *Coradube*, & ayans commencé par le *Languedoc* prendrent, *Narbonne*, *Carcassonne*, & autres Villes de ce pays. Et puis estans allez assieger *Tolose*, *Eudon*, tua leur Roy, & leur fist leuer le siege, & *Charles Martel*, acheua de destruire à *Tours*, *Abdiramen*, successeur de *Zema*, ou la défaite fut si grande que selon *Serres* & autres *Historiens*, qui en ont parlé il y eut trois cens soixante & quinze mille morts, & cela arriua l'an 730. & ainsi *Charles Martel* ayant recouuré le pays, fit démanteler & ruynér les Villes qui pouuoient seruir de retraite aux *Goths*, comme *Narbonne*, *Besiers*, *Agde*, & *Substantion*, dit autrement, *Sextacio*, & *Serratio*, suiuant *Vibius Sequester*, & *Antonin* en son itineraire.

C'estoit vn Comté que le Comte de *Melgueil* donna à *Gregoire VII*. Cette Ville estoit antique, mais il n'en reste que quelques petites masures, près de *Castelnaud* de *Montpelier*, il est parlé de ce lieu dans *Theodulphus* ancien Poëte qui dit:

Les antiquitez de la Ville

*Hinc Magalona habuit leuam , sextacio dextra
tram ,*

Hic scabris podiis cingitur , illa mari.

On void encore deux inscriptions qui ont esté portées de là audit Castelnau; l'une est vne Epitaphie du temps des Payens, qui est telle.

D. M. FRONTINA. PRIMA. H. S. P.

C'est à dire, *Diis manibus , frontina prima , hic sepulchrum posuit.* Je mets ces inscriptions icy, parce qu'aucun Antiquaire ne les a données au public.

La seconde est dans l'Eglise dudit Castelnau de Montpellier, & est près de l'Autel, mais à cause de sa grande antiquité, elle est fort difficile à lire, toutesfois la voicy telle que ie l'ay peu comprendre

*CVRIAE.... TONYVS MACRINVS CO-
lonis & incolis... est arequmaque.... & in flamas
conflata est,*

Parmy ces masures de Substantion, du debris duquel a esté basty Montpellier, se trouuēt plusieurs pieces d'vrnes, pierres de sort, & lachrymoirs.

En ce temps là qui est l'an 736. furent gastées les Arenes, ou Amphitheatre de Nismes, pour le mesme suiet, selon ces vers anciens qui sont és Archifs de Montpellier.

*Carolus hanc fregit , postquam sibi Marte subegit
ob Sarracenos quod tueretur eos,*

Cum Nemausenas exuriussit arenas,

Apdas presidio perfidia populo.

Puis Charles Martel estant mort, Huon fils de Eudon voyant qu'il luy auoit pris le bien de son pere, reuolta vne partie du pays de Languedoc contre Pepin fils de Martel, & print Castres, &

Tolose

de Castres, Liure premier. 9

L'an 736. mais Pepin selon Canisius continuateur d'Aimon, le vint chasser, & Eudon estant mort, Pepin en fut Roy, mais encor apres sa mort ils se rebellerent contre Charlemagne qui vint les combattre, & les vainquit. Toutes ces guerres ne furent pas encore la fin, car l'an 845. les Normans (mot venant de Nord & de Mand, c'est à dire hommes de Septentrion) Venus de Scandinavie & Noruege, Comme les Goths furent chassés des enuirs de Tolose par Charles le Chauue, & puis l'an 924. & 937. le Languedoc fut ruiné par les guerres des Comtes de Tolose, & apres par les guerres des Albigeois, & des Anglois, car les Anglois assiégerent Tolose l'an 1160. & l'an 1178. Richard fils de Henry Roy d'Angleterre, vint remuer les guerres que son pere auoit laissées assoupir.

Quand aux guerres des *Albigeois & Vandois*, dits ainsi de la ville d'Alby, & de Valdo Lyonnois, ce fut l'an 1160. qu'ils commencerent à paroistre, & l'an 1203. sous Louys VIII. qu'ils auoient remply ce pays, mesme la Ville de Castres suiuoit leur party & croyance selon Pierre de Valsernay, mais parce que leur doctrine choquoit celle de l'Eglise Romaine, on se croisa contre eux; & ayant esté promis remission de pechez à ceux qui les combattoient quarante iours, il arriua vne telle troupe de Pelerins qu'ils furent chassés en peu de temps de ce pays, ceux qui les ruynèrent plus, furent deux hommes d'Eglise, l'vndit Pierre de Chasteau-neuf qui y fut tué, & canonisé, & Dominique Espagnol qui fut aussi canonisé, à ce dernier, Simon de Montfort donna de belles aumosnes des biens qu'il auoit conquis sur les Albigeois, dont il orna le

Conuent de Castres, ou sont les Freres Dominiquains, ordre qu'il institua.

L'an 1200. les Vaudois tenoient Tolose, Pamiers, Montauban, Villemur, & selon de Serres, Castres, S. Antonin, Carcassonne, Narbonne, Puilaurens, Beaucaire, Auignon, Tarracon, & plusieurs autres Villes, & beaucoup de grands Seigneurs estoient de leur party, comme Raymōd Comte de Foix, la Dame de Lauaur, le Comte de Carman, le Vicomte de Besiers, Gaston Seigneur de Bearn, & Raymond Comte de Tolose, mais ne s'estans peu accorder par les disputes qu'ils eurent à Montreal, l'an 1209. ou estoit Guilla- bert de Castres, ils furent chassez par la force des armes, & le Pape ayant excommunié Raymond Comte de Tolose, il fut obligé aquitter le party des Albigeois, en suite dequoy l'an 1222. estāt mort ailleurs de maladie il fut sans sepulture parce qu'il estoit excommunié, bien que d'autres assurent qu'il est enterré à Fronteuaux, estant mort à Milan, mais il ny a pas long-temps qu'à Tolose on mon- stroit sa teste a l'Eglise des Cheualiers de Sainct Iean, dans vn cercueil de plomb, selon Andoque en son Histoire de Languedoc: on y voyoit cette Epitaphe en langage ancien.

*Non y a hom sur la terre
Per grand Seignor que fous,
Quem iettez de ma terre,
se la Gleisa nou fous.*

Il ne faut pas que personne trouue estrange que cette Epitaphe soit en ce langage, veu que c'estoit la façon de parler de ce temps là, & pour confir- mation de mon dire, ie rapporteray icy les vers

que le Comte de Foix (amy du Comte Raymond, & qui tenoit son party) auoit faits escrire sur son Chasteau de Maseres, ils sont tels.

El es escrich sul Castel de Maseres

An ton Seignour nou partiques las peres,

Car el prendra per el las plus madures

Et te rompra lou cap an las püs dures.

Voulant dire que le Vassal ne doit point faire du compaignon avec son Seigneur , car comme on dit ordinairement , vn Seigneur de verre casse vn Vassal de fer.

Mais ie ne veux point passer sous silence l'Epitaphe du Comte Bernard de Tolose qui est en mesme langage & pour la rareté du manuscrit d'Odou Aribert où elle est , ie mettray le passage entier deschiffre.

Cetera quæ pandere periculosum est , literis Talamascis (c'est à dire en chiffre) inscribam. Pace itaque cum sanguine Eucharistico separatim per Regem & Comitum firmata & obsignata, Bernardus Comes Tolosanus ex Barcinonensis Tolosam venit, & Regem Carolum in Cenobio sancti Saturnini iuxta Tolosam adorauit, eumque Rex manu laua, tanquam sub lauandi gratia Comitum apprehendisset, altera pugione in latus eius adactum eum crudeliter interemit, non sine crimine fidei & religionis violata, nec sine suspitione patrati Parricidij, filius quippe Bernardi vulgo credebatur, & os eius mirè ferebat, Natura adulterium maternum prodente. Post tam nefandam necem, Rex de solio sanguine maculato discedens & pede cadauer percutiens, sic exclamauit. Vati tibi qui thalamum patris mei & Domine tui foedasti, ô quam admirabilia iudicia tua, Domine, dum Rex de Thoro paterno violato præsumit sumere vindictam, inci-

dit in parridium, & per nimiam pietatem fit impius; & que ita adulterium parricidio punitur.

Per biduum ante fores insepultum mansit Cadaver, tertio die Samuel Episcopus Tolosanus, illud sepultura tradidit, cum hac inscriptione in Romano, cumulo apposta.

Affi'ay lo Comte Bernad
Fisel credeire al sang sacrat
Que sempre prud'hom ésestat,
Preguen la diuina bontat
Qu'aque la fi que lo tuat
Posqua soy arma aber saluat,

Cum magno populi concursu ex equiarum honores Comiti rependebantur, Rege interim in saltu Vadegiacco venationi indulgente, quod cum ad aures eius peruenisset, iratus est valde, & Episcopus Samuel coram Vicario Regio ter citatus, comparere recusabat, & cognitionem causa suis co-Episcopis demandari petebat, sed Rege rennente, coram Vicario causam exercere coactus est, & tandem post trinam confessionem, eo quod cum pompa & Epigrammate Comitem damnatum, ore, & manu Regia, sepeliuisset, poena quingentorum solidorum Tolosanorum multatur, & Episcopo adstante & plangente monumentum diruitur. quod Tolosanus Episcopus, ut & alii Galliarum Episcopi ita aegre tulerunt, ut paucos post menses in Conuentu Chauionensi enixe à Rege Carolo postulauerint, ut sententia illa Vicarii, contra Tolosanum antistitem lata, tanquam iura Episcopalia & Ecclesiastica eneruans & destruens, abrogaretur, quorum postulationi Rex nullo modo obtemperare voluit, sed ore firmo respondit, se non passurum ut Episcopi in his quae pertinent ad Iura regalia, & ad leges regni, à iurisdictione Regia & laicali eximantur, le-

gem regni hanc antiquam esse, qua cautum est, damnatos ob crimen, non debere sepeliri, cum precibus publicis, & cum inscriptionibus. Ex manuscripto Odonis Ariberti Capellani Guerrici Palat, gloriosissimi, c'est vn curieux manuscrit & grandement important à l'Histoire qui ne tardera pas long-temps à voir le iour par vne bonté particuliere & affection pour le public qui est en celui qui le possède.

Après la mort du Comte Raymond, Simon de Montfort second print Carcassonne, Castres & autres lieux selon Serres, & fit leuer le siege de Muret au Roy d'Aragon qui y fut tué & enterré à l'Eglise S. Martin, Nicolas Bertrand assure aussi que l'an 1210. il print le Chasteau de Lauaur, ou Emeric de Montreal Seigneur dudit lieu fut pendu & la Dame Geralde sa femme fut iettée dans vn puits suiuant le manuscrit de Guillelmus de Podioloaro & l'an 1213. Castres se rendit audit Simon de Montfort, sur quoy Froissard remarque que ledit de Montfort voulant monter à cheual pour aller contre les Albigeois, fut mordu à la cuisse par son cheual, & après son estrier se rompit, mais tous ces mauuais augures ne l'en ayant peu diuertir, il y alla, pour y laisser la teste. Ainsi les Albigeois furent chassés, & de huit cens millé qu'ils estoient, selon Perrin, ils furent reduits à ce petit nombre, qui s'est confiné és valées d'Angrogne & de Praga, d'où on ne les a iamais peu tirer.

C'est ce qu'il m'a semblé estre necessaire de sçauoir, & c'est ce que ie me suis efforcé de renger le tirant des Historiens, & mesmes de quelques manuscrits qui n'ont iamais esté donnez au public, & que j'ay creu que tous curieux feroient aises de

voir, afin de sçauoir en quel temps ce pays, & par consequent Castres a esté tenu de toutes ces nations dont nous venons de parler.

Quand aux choses aduenuës du depuis, ny ayãt eu que plusieurs guerres que ie n'ay pas fait dessein de rapporter, ie le passeray sous silence, me contentant de dire que Castres fut pris l'an 1562. & 1567. par noble Guillaume de Guillot, Seigneur de Ferrieres, & repris l'an 1572. & le 24. Aoust, par noble Iean de Nadal, Seigneur de la Crofete, & enfin repris l'an 1574. par noble Iean de Bouffard Sieur de la Grange, personnage non moins sçauant és langues, Astrologie, & autres sciences que capable de conduire vne entreprise, car estant passé de nuit par les moulins de Villegoudon, il en chassa trois compagnies de Corfes & Albanois que Monsieur de Mignonac y auoit mises en garnison. Alors fut demolie la belle maison dite de Roquecourbe, (parce qu'elle pouuoit seruir de Citadelle,) elle estoit près la porte d'Ampare à Villegoudon, & appartenoit à noble Antoine de Martin Seigneur de Roquecourbe, des Aualats, & Viniers, mary de Damoiselle N. de Sabatier, fille de Monsieur Sabatier Sieur de la Bessede, Procureur General au Parlement de Tolose; touchant lequel est à remarquer qu'estant auparauant venu dans Castres visiter sa fille, le Chapitre de Castres & tous les ordres Religieux le furent receuoir à la porte de la Ville, avec la Croix & le conduisirent dans l'Eglise, & de là, à la susdite maison de Roquecourbe, accompagné du Iuge, Consuls, & autres, où tous les Seigneurs des environs luy vindrent rendre leurs complimens, Je n'ay pas voulu

16 Les antiquitez de la Ville

Cette Ville autrefois n'auoit presque autre bastiment considerable qu'un Monastere de saint Benoit, dependant de S. Victor de Marseille, ses premieres maisons furent du long de la riuere du costé qu'on puise l'eau appellé *Bertrac* ou il y auoit vn beau port. On sçait par traditiue que ce lieu n'estoit iadis qu'un bois de sapins (dit de S. Vincés) & principalement du costé de Villegoudon, ce que confirment les vieilles maisons de Castres & lieux circonuoisins qui en sont basties. On attribue sa fondation aux Romains, qui furent en ces quartiers, & y camperent & passerent plusieurs hyuers, & à cause de cela luy donnerent le nom de *Castra* qui veut dire vn camp d'armée, ce que temoignent assez les Medailles qui ont esté trouuées en diuers endroits, tant dedans que dehors la Ville. Et nous ferons voir au Chapitre suiuant comme cette fondation a esté faite par *Iule Cesar*, & de plus le grand nombre d'Urnes sur lesquelles on void encore de l'esécriture romaine, qui se sont trouuées à saint Jean à vne mouquetade de Castres ou on dit qu'estoit le vieux Castres prouuent que les Romains y en auoient ietté les premiers fondemens, & ce Chasteau vieux ruiné, dit *Castel-mouton* à *Castrametatione* semble confirmer ce que nous venons de dire, comme aussi le paué à la Mosaïque qui se trouue à Gouriade metairie fort proche de Castres où il y a eu quelque Temple de diuinité payene, car c'estoit la qu'on employoit cette sorte de paué, comme on a veu au Temple de *Diane de Nismes*, & autres, cela est donc fort vray semblable, puis qu'il y a eu d'autres Temples pareils à nos enuiron, comme à *Faniaux*, ou
estoit

estoit le Temple de Iupiter comme son nom le témoigne venant de *Fanum Iouis idai*, c'est à dire le Temple de Iupiter, à *Puechtariari* celuy de Minerue, & à Carcassonne celuy d'Apollon.

Les trois *Crapaux* que plusieurs personnes de cette ville, dignes de foy ont veu sur la porte de Villegoudon sont aussi vne marque assez considerable d'antiquité, puis qu'ils y estoient depuis long temps, & que leur changement en Fleurs de Lis ne fut fait que l'an 485. par Clouis premier Roy Chrestien, selon Bouchet, Guaguin, & Corozet, mais Nicolas Giles dit que Charles VI. les reduisit à trois Fleurs de Lis, parce que Clouis les auoit prises sans nombre.

Iodocus Sincerus en son Itineraire de France, marque aussi y auoir eu à Castres vne tour d'*Heraclius* ou on voyoit cette inscription sous la figure d'vn Beuf.

VENI, VICI.

I'ay veu depuis peu les medailles d'Antonin Pie, de Claude Cesar, & d'Agrippe, & autres, trouuées fort pres de Castres, ce qui confirme que les Romains ont habité autrestois ce pays.

C'est ce que i'auois fait dessein de dire de son antiquité pour le present, remetant les autres choses que i'en ay à dire aux Chapitres suiuaus en attendant de voir les autres medailles qui si sont trouuées, afin de recognoistre par ce moyen ceux qui l'ont habité, puis qu'il ne nous reste aucune inscription ny autre antiquité romaine, fors quelques fragmens de statuës, d'inscriptions gothiques, & vne pierre qui est au dehors du Couuent des Religieuses de sainte Claire, ou on void deux

18 *Les Antiquitez de la Ville*

hommes armez iouans aux eschecs, ce qui estoit
autresfois la deuise des Goths.



*Des noms de Castres, & de Villegoudon, &
de leur origine.*

CHAP. III.

QVand aux noms de Castres (ie dis les noms,
bien qu'à grand peine on luy en trouue vn
de vray dans les Historiens) ils sont en grand
nombre, car comme nous auons dit, les Romains
l'appellerent *Castra*, à cause qu'ils y campoient,
trouuans ce lieu propre à camper, parce qu'il est
enuironné comme de trenchées naturelles, com-
me a fort bien remarqué Castel franc en sa Meco-
metrie de l'aimant, ou parce que le Monastere qui
estoit autrefois à Castres, portoit le nom de *Castra's*.

D'autres l'ont appelle *Castra*, à cause qu'il y
auoit vn Chasteau dedans qui reste encore, c'est
pourquoy il est dit dans vn vieux Historien, qu'on
venoit à *Castro de Castras*.

Les autres l'ont par abusion nommé *Castrena*,
entre lesquels est Chenu & dans vne ancienne
Cronique, & le Liure dit, *Praclara Facinora*, selon
Monsieur Galand, il est appelle, *Ciuitas & villa
sancti Vincentii de Castris, in territorio Albigenfi*,
pour la raison que nous dirons cy-apres.

Monet l'appelle *Castrii, Volcarum ager, Castrenses
Tectosagum & Cordenses*.

Bien que ce mot de Castres ne semble denoter
que des Chasteaux, on entend icy vne Ville, car
les anciens confondoient dans ce mot, les petites

viles fortes, ceintes de murailles, ce que Monsieur Catel en son Histoire de Languedoc confirme disant que par *Castrum* les anciens entendoient *Oppidum*. Et en outre nous pouuons le prouuer par la Popelinere qui dit que les premiers Albigeois qui estoient l'an 1160. tenoient la Ville de Castres (ne disant pas qu'elle ne fut qu'un Chasteau) qui suiuoit leur parti & fut conquis sur eux comme attestent les Liures & ses Archifs. Or puis que j'ay cité la Popelinere, ie diray en passant la faute qu'il a faite en son Histoire lors que parlant du Capitaine *Rasca* de Castres il a mis *Casca* en diuers lieux, & a fait ainsi faire la mesme faute au sieur d'Aubigné.

En apres ie puis prouuer que Castres estoit vne Ville & non des Chasteaux simplement, par Platine en la vie des Papes, & par Aimon le Moine, Liure 5. Chap. 20. qui temoignent que l'an 858. on l'appelloit *Pagus Albigenis*, & qu'à lors le Conuent dit *Castrum* y estoit dedans, & qu'on y apporta en ce mesme temps la Relique de S. Vincent, en consideration du lieu, car on n'a pas accoustumé d'en mettre de si considerables en des lieux de petite importance, & c'est alors que Castres fut dit *Villa sancti Vincentii de Castris*.

Le mesme Aucteur dit qu'on auoit apporté cette Relique de Valence d'Espagne, & que le Moine, *Andualdus* la porta dans le Conuent de S. Benoist de Castres, ou il y eut vne si grande affluance de peuple que quelques vns y furent estouffez, apres Louys le Chauue & les Religieux de ce lieu, craignans les Normans, porterent ceste Relique à Tolose, & puis les Normans abordans Tolose elle

20 Les antiquitez de la Ville

fut rapportée à Castres, de ce transport de Relique voy de Marca en son Histoire de Bearn.

Il est donc aisé de conclurre, que le lieu estoit bien grand & habité, & que le nom pluriel de *Castra* vient, de ce qu'il y auoit vn Conuent, dit *Castrum*, & vn Chasteau ou fort, car s'il eut esté autrement on ne l'auroit appellé que *Castellum*, & pour confirmer ce que j'ay dit, Pierre de Valsernay l'appelle *Urbem que dicitur Castra*, & l'appelle *Castrum nobilissimum*, & le chef de tout l'Albigeois, lors qu'il dit que l'an 1210. Simon de Montfort fut appellé par les Bourgeois *Nobilissimi Castri*, & ainsi comença d'en estre Seigneur en cette année.

Castres est aussi appellé *Castrum Albigensum*, ou *Heluorum* par Dupleix és memoires des Gaulles, parce qu'il depend d'Alby, & ce mot de *Heluis* vient selon Eusebe de *Helusia* mere de Ciceron natie d'Alby, ou plustost de *Heluus* ancien mot qui selon Festus signifie, de couleur blanche tirant sur le roux, telle qu'est celle des habitans de ce pais.

D'autres ont appellé Castres, *Pagns Albiensis* par excellence, comme Adelmus Benedictinus appelle Tolose, *Pagum Tolosanum*, & Ammian Marcellin appelle Paris, *Castellum*, & selon Antonin en son Itineraire, Castres est appellé *Ciuitas Albigensum*, & Villegoudon, *Godonis Villa*, comme qui diroit Ville des Goths, *Ville Goth* ou Ville d'Agout riuere qui y passe.

Les autres selon Ortelius ont appellé Castres, *Cetoro Cessero*, & d'autres le logent sur le Tarn, à cause que la riuere d'Agoust si va rendre, & l'appellent *Cessero*, duquel parlent Pline au Liure 3. Chap. 4. & Ptolomee au Liure 2. Chap. 10. & au

contraire *Varrerius* estime que *Cessero* est Cisteron, mais outre que selon *Dupleix*, Cisteron s'appelle, *Ciuitas segestiorum*, *Castelfranc* à respondu à *Varrerius* en refutant *Dupinet* qui auoit eu la mesme croyance, comme on peut voir en son Liure de la Mecometrie de l'aimant.

Les autres disent que *Cessero* est saint Huberi ou Hyberi, mais *Poldo* Homme grandement entendu en antiquité, assure que *Vindomagus, est saint Huberi*, qui s'appelle aussi *Araura*, à cause de la riuere d'*Erault*, qui y passe, & *Castel-franc* qui n'est d'aucun de ces aduis dit que *Cesera*, qui est vne autre Ville dont nous n'auons encore parlé, est-ce *Cessero* dont ont parlé *Pline* & *Ptolomée*?

Il y en a encor d'autres qui distinguent *Cessero* de *Cesero*, disant que *Cesero* est *Castres*, & que *Cessero* est près de *Carpentras*, faute que *Henry Estienne* & autres ont faite, parce que *Pline* en nommant *Cessero* parle apres de *Carpentras*, & *Antonin* appelle *Cesserone* vn autre lieu près de *Befiers*, mais il ne peut estre *Saint Huberi*, veu qu'il ne les fait estre distans l'vn de l'autre, que de mille pas ou environ.

Quand à moy, ie tiens avec *Ortelius*, *Poldo*, & *Lambert Daneau*, que *Cassero, Casero, Cesero, Ceseri, ou Cesarum*, est nostre ville de *Castres*, qui fut appellée par les Romains, *Castra Casaris*, d'où sont venus ces noms de *Castra*, & de *Casero*, & les autres par abusion, & bien que quelques vns mettent *Cessero* sur le *Tarn*, cela ny fait rien, veu que *Castres* est dit estre sur le *Tarn*, par plusieurs Autheurs parce que la riuere d'*Agoust* qui y passe se dégorge dans le *Tarn*.

Auant que faire la fin de ce Chapitre, ie veux encore prouuer & fortifier mon opinion par vn argument tiré des longitudes & l'atitudes des lieux. Car le lieu *Cesero*, selon Ptolomée, & autres anciens Autheurs est à 44. degrez de latitude, & 21. degrez 15. minutes de longitude, laquelle longitude n'est point differente beaucoup de celle de Castres que nos Modernes baillent, entre lesquels est Henrion qui le place à 43. degrez 39. minutes de latitude, & 21. degrez 45. minutes de longitude, & quoy qu'il y ait quelque petite difference de cette longitude & latitude avec celles de Ptolomée, il ne faut pourtant croire que cette difference soit considerable, veu que toutes les longitudes & latitudes des Villes se trouuent differentes en quelque chose de celles que les anciens auoient prises.

De toutes les consideratiōs fufdites, ie cōclus que nostre ville est nommée d'Auguste Cesar, ou l'vne de Iules Cesar, & l'autre de son fils adoptif Auguste qui fut és Gaules seize ans, auant Iesus-Christ & y seiourna long-temps, & puis le mot de *Cesero* ou *Cesarum* attribué a Castres denote le nom de Cesar, & le nom de la riuiere d'Agouft qui vient d'Auguste, ou celuy de Ville-goudon qui vient de Ville d'Agouft ou Ville d'Auguste, denotent le nom d'Auguste. Et ainsi nos deux villes iointes par la riuiere composent le nom d'Auguste Cesar, ou du pere & du fils, qui estoient auant Iesus-Christ, & ainsi nous auons des marques assez antiques de nostre Ville de Castres.



Des armoiries de la Ville de Castres, & de leur origine.

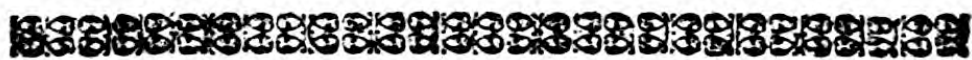
CHAP. IV.

LA Ville de Castres porte emmanché d'argent & de gueules comme portoit le Sieur de Corlaou nomme Guillaume de Vaudrey, & comme Richard Comte d'Eureux, & comme on les void sur les murailles d'Avignon. Ces armes tesmoignent que la Ville de Castres à seruy de retraicte, ou a esté bastie apres la retraicte d'un Camp de Romains, car les paux renuersez, qui sont les armoiries le dénotent, veu que les Romains auoient accoustumé selon Du choul, & autres, d'environner leur Camp de Paux, ce qu'ils appelloient la circonualation, & de la venoit qu'on donnoit la couronne Vallaire, *Castrense*, ou palissée à ceux qui estoient entrez les premiers dans le camp des ennemis, ces Paux renuersez veulent donc dire que leur palissade à esté defaicte, & qu'ils se sont retirez.

Du depuis on a adiousté vne chaussetrappe sur les armoiries de Castres, selon aucuns, en memoire de quelque victoire obtenüe par le moyen de ces instrumens de guerre, & on a mis au dessus cete deuise, *DEBOVT*. Parce que cét instrument ne peut iamais tomber qu'il ne se trouue auoir vne pointe en haut, & pour denoter qu'il faut que les hommes ne chancelent iamais pour le seruice de Dieu & de leur Roy, j'ay veu du depuis plusieurs chaussetrappes trouuées aux enuiron de Castres

24 Les antiquitez de la Ville

en fouffoyant la terre ce qui confirme ce que nous auons dit cy- dessus.



De l'ancienne Abbaye & Abbez de Castres, de leur sceau, & des freres barrez ou clathrez qui y estoient.

C H A P. V.

L'Abbaye des Moines de saint Benoit qui estoit iadis à Castres, est vne des choses plus anciennes qui y furent, elle dependoit de saint Victor de Marseille selon Iean Tournet en son Liure des Diocesés, & fut de ces Abbayes fameuses, esquelles l'an 708. & selon d'autres 815. furent mis par nos Roys des Abbez qui estoient des Seigneurs, qu'on nommoit par fois *Abbicomites*, elle estoit fort considerable, tant pour estre des plus antiques de l'Albigeois, selon l'Itineraire d'Antonin, que pour l'austerité & bonne vie de ses Religieux. Et pour confirmation de ce que ie viens de dire, frere Iean Porcin, en son abregé de la Cronique de saint Benoit, dit, que, *in ripa acuti cét* à dire au riuage d'Agoust, *est Monasterium vocatum, à Castris in Episcopatu Albiensi*, ou les Abbez & Moines le iour de saint Benoit benissent l'herbe, dite des habitans, *impolluta*, qui ressemble au nasitort & qui descouure les ladres, car mise sur la bouche des personnes qui en estoient soupçonnées, si c'estoit à tort qu'on les accusoit, elle ne se fanissoit pas, mais si faisoit bien s'ils estoient coupables. *Nescio* (dit-il) *an hac virtus ei sit innata, vel à sanctorum veniat benedictione*, ie ne puis m'imaginer

maginer qu'elle herbe c'est, ne trouuant point que la Cardamine, ny le Seneué qui ressemblēt au Nasitort ayent de vertu pareille, ie trouue bien que la Veronique est appellée herbe aux Ladres, mais elle ne ressemble point au Nasitort, parquoy i'estime que c'est quelque autre plante plus rare, & particuliere à ce pais qui a cette vertu naturelle, & à laquelle i'ose imputer la cause qu'il ny a pas de maladerie à Castres, les Ladres en ayans esté chafsez depuis long-temps par cette plante qui estoit leur pierre de touche, & à cause de laquelle ils n'osoient venir en ces quartiers.

Le susdit Porcin manuscrit conte d'autres choses merueilleuses de ce Conuent, que par briueté nous passerons sous silence.

Cette Abbaye estoit bastie en forme de Croix, & estoit à l'endroit où sont à present les Dominiquains, elle fut iugée de si grand merite par Charlemagne, qu'il l'orna & augmenta beaucoup l'an 770. ou enuiron.

Les Abbez qui y ont esté, estoient en fort grande consideration, mais son ancienneté, & perte de ses papiers est cause que nous n'auons peu ramasser qu'avec grand peine ces memoires de leurs noms que nous vous allons donner.

Mais auant que passer outre, il est necessaire de sçauoir que l'ancienne Abbaye estant à S. Vincent, les Abbez bastirent aux Ormeaux vne plus belle maison Abbatiale, dont l'Eglise estoit au lieu où est à present la Cathedrale, & s'estans changez là, baillerent la vieille Abbaye à des Religieux de S. Augustin, mais S. Dominique estant allé visiter la Relique de S. Vincent, leur dit, qu'il auoit ouy

une voix qui luy auoit dit, que ceste Eglise estoit à luy, à cause dequoy on la luy laissa librement, & les Religieux qui y estoient, se retirerent ailleurs de sorte que les Iacobins que S. Dominique institua, y furent logez & y sont encore, & leur premier Prieur fut vn nommé Louys Raymond, mais en memoire que la maison Abbatiale de S. Benoist a esté, là où ils sont, le Chapitre y va trois fois l'année, à sçauoir les iours de la Purification Notre-Dame la Chandeleuse, auquel ils benissent les chandelles, & les iours de S. Vincent, & de sa Translation ils y vont dire la Messe, & les Dominiquains se retirent & les laissent en liberté dans leur Eglise, touchant cecy, voy le Chapitre 8.

Quand aux Abbez dont nous auons fait dessein de parler, le premier nom que ie trouue d'iceux est d'vn nommé Bernon, qui selon Monsieur Catel, estoit Abbé de Castres, sous Charles le Chauue, c'est à dire, l'an 841. & encor crois-je qu'il y a eu quelque autre Abbé aussi nommé Bernon. Car Aymon le Moyne dedie son Liure à Bernon Abbé de Castres, or ce ne peut estre le premier veu qu'il parle du suiuant dans son Liure. Car il ne peut pas parler d'vn Abbé qui ne fut qu'apres celuy auquel il s'adresse.

Le second, fut Elisagar qui en fut l'an 854. & fut apres Euesque de Tolose.

Le troisiéme que ie trouue s'appelloit selon Aimō le Moyne, Chap. 20. Liure 5. Gilebert qui en estoit Abbé, lors que le Corps de S. Vincent fut apporté à leur Conuent de S. Benoist qui fut l'an 858. sous le Pape Iean VIII. selon Platine, qui appelle ce Conuent ou Abbaye, *Castrum in pago Albigen- sium conditum.*

C'est en ce temps là que ces Moynes prindrent pour sceau , & cachet de leur Abbaye selon Catel, vne teste de S. Vincent , y ayant à l'entour ces mots. *Sigillum sancti benedicti Castri.*

Ils auoient auparauant vn autre sceau avec cete inscription.

S. G. Abbatis Castrensis.

Nicolas Bertrand en ses gestes de Tolose parle d'vn Sainct qu'il y a à Tolose , dit, Gilebert Abbé, qui pourroit estre celuy de Castres dont nous auons parlé cy-dessus.

Le quatriesme , non en rang, car ie ne mets que ceux que ie sçay, est Guilabert qui fut au Concile tenu à Alby , Contre les bons hommes , l'an 1176. comme rapporte Bessé en son Histoire de Carcassonne.

Le cinquiesme est Guillaume, dit, du Temps, qui en estoit Abbé , suiuant Catel, l'an 1215. Je ne sçay si c'est ce Guillaume du Temps dont parle l'Histoire de France, qui vescu 361. ans, selon Baudier en l'Histoire de l'Abbé de Sugger.

Le sixiesme est Guillaume Augery, qui en estoit l'an 1258.

Aymon le Moyne parle aussi, d'vn *Willelmus*, Abbé de Castres, qui peut-estre est different du susdit.

Le septiesme , est Alexandre qui en estoit Abbé l'an 1302.

Le huitiesme est Alchias, qui en fut Abbé sous le regne de Philippe, l'an 1303.

Le neufiesme , est Bertrand qui en estoit Abbé l'an 1314. sous Philippe IV. Roy de France.

Le dixiesme , est Guillaume Mezens, comme il appert de plusieurs actes.

Le dernier est *Deodatus Seueratus*, qui de dernier Abbé, fut par son merite fait premier Euesque, comme nous dirons au Chapitre des Euesques; Cettuy-cy en fut Abbé, l'an 1316.

De Castres dependent encore deux autres Abbayes, à sçauoir, celle de Sainte Marie d'Ardorel, qui est à Aupoul, & celle qu'on appelle *Aqua Famosa*, autrement de Vilaines ou de Vielmur, selon d'Auity, & toutes deux sont de l'Ordre de Cisterceux.

Outre cette ancienne Abbaye, on trouue aussi des memoires des Religieux de S. Jean qui estoient à Castres, appelez *Fratres Clatrati*. P'en ay veu vn acte de l'an 1039. 3. *Idus Maij*, par lequel Guillaume Euesque d'Alby donne les biens de ces freres dont le Conuent estoit ruyné, aux Religieux de S. Benoist, se reseruant (dit-il) vne lampe de cuiure où sont grauez 3. caracteres Hebrieux qui luy donnent le pouuoir de brusler sans huile avec la seule eau de riuiere.

Dans vne autre acte de l'an 1046. les mesmes Freres sont appelez *Fratres Barrati*. De sorte qu'on peut coniecturer que s'estoient les Carmes ou Religieux de S. Jean qu'on obligea de bigarrer leurs habits ou de déloger du Mont-Carmel, & ce mot *Clatrati* qui vient de *Clathrum*, c'est à dire vn chafis ou treillis (à cause dequoy on appelloit les fenestres *Clatrata*, selon Plaute, *in milit. sc. 4. 4. 2.* & Horace, *obiectos cauea Valnis si frangere Clathros*) denote qu'ils deuoient auoir des habits à barres de diuerses couleurs, le nom de barrez le marque aussi, voy ce que j'en dis ailleurs.

Cette lampe caractérisée à la maniere d'un Ta

Il man me fait souuenir d'un vase de marbre blanc en forme d'vrne ou conche, qui selon du Brueil en ses antiquitez de Paris, se void au Conuent des Religieuses de Footel, les Malenoë près de Paris ayant deux anses & sur chacune deux caracteres Hebrieux qu'on croit numeraux sc. vn Men, ouuert, qui vaut 40. Gayn 70. Men. fermé 600. Resch, 200. qui fait en tout 910. il contient deux sceaux d'eau, & on assure que l'eau ne s'y corromp iamais, & qu'elle guerit des fièvres.



Des Seigneurs, & Comtes de Castres, avec leur Histoire Genealogique, & Epitaphes, & premierement de la tres-illustre & ancienne famille des Montforts, recueillie de diuers Auteurs, de plusieurs manuscrits antiques, & des vieux Actes & Archifs de la Ville de Castres, &c.

CHAP. VI.

IL y a beaucoup d'Historiens qui ont dit quelque chose de la genealogie des Montforts, cōme du Tillet, les sieurs de saincte Marthe, Monsieur Catel, & autres, mais tousiours on la trouue defectueuse, le dernier qui en a parlé est Dauid Defos, qui en dit quelque chose dans la preface de son Liure des Droits du Comté de Castres, mais il confesse qu'il a aussi esté defectueux, ce'st pourquoy ayant descouuert par mes recherches des memoires particuliers, & la pluspart de leurs epitaphes qui sont les meilleurs actes qu'on puisse auoir pour prouuer vne Histoire, j'ay débrouillé

ce chaos que les Auteurs nous auoient laissé, le mieux qu'il ma esté possible.

J'oseray imputer la cause de ces erreurs à ce qu'il y a eu vne autre famille de Montforts, & ainsi nos Auteurs les ayans confonduës, n'ont peu desmembrer cette fusée. Mais voicy la vraye genealogie de la maison des Montforts qui ont esté Seigneurs de Castres & qui mesme s'en disoient Comtes auant qu'il fut erigé en Comté.

L'an 997. Robert Roy de France fils de Hugues Capet eut vn fils de Berthe Comtesse de Noyon dite Agnez qui fut appellé Amaury premier lequel Paradin & plusieurs autres ont mal à propos estimé bastard, veu que ledit Roy Robert auoit espousé en premieres nopces ladite Berthe, selon Corrozet, mais il la quita apres parce qu'elle estoit sa parente, & donna audit Amaury le Comté de Montfort qui est prez de Paris, comme aussi plusieurs autres places considerables suiuant Bonald en ses manuscrits.

Cét Amaury Comte de Montfort eut trois fils, à sçauoir Amaury II. vne fille qui selon du Tillet fut mariée à Huon Sire de Crecy fils du Comte de Rochefort, & Grand maistre de France, & Simon premier de Licestre Comte de Montfort que Tillet appelle mal second.

Amaury II. eut fils & fille à sçauoir la Comtesse de meullant, & N.

Simon premier son frere dit le Chauue eut trois femmes, de la premiere il eut Amaury de Montfort. Et d'Elizabeth sa troisieme femme, qu'on appelloit aussi Ernice ou Amicie, qui estoit sœur aisnée & heritiere de Robert Comte de Licestre &

de Roger Euesque de sainct André en Escosse , il eut Simon II. Comte de Montfort & de Licestre, & Guy de Montfort Comte de Sidoine ou Sageste en Leuant, qui mourut outre mer, leur mere fut apres remariée au Sire des Barres , d'où sortit Guillaume des Barres Cheualier fort renommé.

De sa seconde femme fille de Richard Comte d'Eureux qui selon du Moulin viuoit l'an 1087. il eut Amaury III. Comte de Montfort & d'Eureux, & Bertrande ou Berthe qui fut mariée à Foulques Rechin Comte Danjou, d'où fortirent, Amaury & Baudouin Roys de Ierusalem.

Simon II. Comte de Montfort & de Licestre lequel du Tillet appelle troisieme fit la guerre aux Albigeois, & fut à Muret qui estoit assiegé par le Roy d'Aragon & autres , au rapport de plusieurs Autheurs comme Nicolas Bertrand, Baiole & qui assurent que ledit Roy y mourut, & ainsi le siege estant leué par le moyen dudit Simon de Montfort , il en reuint sain & victorieux , bien que du Tillet die qu'il y mourut. En quoy il s'est grandement trompé comme a fort bien remarqué le Sieur Galand , veu qu'il fut au Concile tenu à Montpellier l'an 1214. ou on luy donna selon l'Histoire Tolosaine de Noguier , le Comté de Tolose & Duché de Narbonne , en ayans despoüillé le Comte Raymond , accusé selon N. Bertrand en ses gestes de Tolose. D'auoir esté partisan des Albigeois parce qu'il les auoit fauorisez , de sorte que Simon II. de Montfort se qualifie apres dans vne lettre qu'il enuoye aux Bourgeois de Castres qui se void encore dans Pierre de Valfernay, Duc de Narbonne, Comte de Tolose , & Vicomte de Besiers Licestre & Carcassonne.

Simon II. estant apres allé à Tolose traita trop rudement les nouveaux suiets, voire de telle sorte qu'ils se porterent à le chasser de la Ville, mais voulant auoir raison de cet affront il les assiegea l'an 1218. & mourut à ce siege selon de Serres, sa teste luy ayant esté emportee par vne grand pierre qu'une femme lascha d'une pierriere, qui estoit vne ancienne machine de guerre. Nicolas Bertrand rapporte cette mort, & dit que son fils Emery emporta ses entrailles à Carcassonne, & les y fit enseuelir, & le corps selon Andoque en son Histoire de Languedoc fut porté en France. mais il y a quelque apparence qu'il fut porté tout entier & enterré dans Carcassonne, ce que son epitaphe confirme, qui se void encore à Carcassonne sur vne grande pierre ou il est representé tout armé au dessus, avec cette inscription.

Hic iacet Simon Comes Montisfortis, Dei & sancte sedis Apostolica gratia, Dux Narbonensis, Comes Tolosa, & Vicemomes Carcassona & Biterris, qui fuit in parte lingua Occitana, Monsfortis Ecclesia Romana contra pestilentem Albigensium heresim. Vixit in sanctitate morum, & militari probitate & sub sua tuitione & defensione, innocentia Christiana ab heretica impietate tuta permansit. Exaltauit eum Dominus suis militaribus gestis & infinitis curis eum fatigauit, & tanta paupertate depressit vt superbus fieri ei non licuerit, cū iste magnanimus vir in obsessione Tolosa sacrum audiret, hostes ferociter & magno impetu in Castra irruerunt, quod cum ei denunciatum esset, ait, nisi prius christum meum videro, non vadam, & cum sacerdos sacram Eucharistiam lenasset, tunc deuotus homo, flexis genibus, manibus, oculisque ad coelum erectis, dixit,

nunc

nunc dimittis seruum tuum Domine secundum verbum tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum, & addidit, eamus & moriamur pro eo qui nobis mori non est dedignatus, & ictu lapidis percussus fuit in capite, ita vt cum se moribundum cognosceret, & ad extremas vita metas anhelare sentiret, bis suo pectore percusso, sedeo, beataque virgini Maria commendauit, mortemque Diui Stephani imitatus, sicut ille in sua patria, lapidibus obrutus, obdormiuit. antequam lethiferum lapidis ictum sensisset, iste fortissimus Eques vel gloriosus Martyr Iesu-Christi, ad imaginem & similitudinem sui saluatoris, pro cuius amore mortem patienter ferebat, quinque sagittis fuerat transfixus. quamobrem eum in coelis cum illo foeliciter regnare credimus. Ex hoc saeculo migravit crastina die natiuitatis sancti Ioannis Baptistae anno incarnationis. 1218.

C'est ce Simon II. qui l'an 1216. fut fait Maistre titulaire du Languedoc & Seigneur de Castres en particulier. De sa femme dite la comtesse Alix de Montmorancy il eut quatre fils, à sçauoir Amaury, Simon, Guy, & Philippe, & vne fille, qui fut promise en mariage à Iacques d'Aragon, fils aîné de Pierre Roy d'Aragon, mais il ne l'espousa pas à cause de la mort du Roy son pere qui fut tué à Muret l'an 1213. selon Iustel en sa geneal. de la maison d'Auuergne par quoy elle fut mariée apres au fils du Comte de Valentinois.

Le premier des enfans de Simon II. est selon Monsieur Catel, Amaury IV. Comte de Montfort qui ceda les droits qu'il auoit sur le Comté de Tolose au Roy Louys VIII. en recompence de quoy il le fit Conestable de France, & c'est le sujet pourquoy Charles Comte d'Aniou & fils de

Louys VIII. sedit Roy de Sicile Ierusalem & Provence, & Comte de Castres, s'en disant apres son pere, or selon diuers contracts, Serres l'historien & Belle en son Histoire de Carcassonne; Castres fit hommage a Louys VIII. l'an 1226.

C'est Amaury Conestable mourut a Ydrunte & fut enterre a Rome, il fut marié avec la fille du Dauphin de Viennois, de la famille des Ducs de Bourgogne dite la Duchesse de Narbonne, les nopces furent celebrees a Carcassonne l'an 1214. & par ce moyen selon Noguier il fut beaufrere du Duc de Bourgogne. Il eut d'elle vn fils nommé Iean de Montfort Comte de Squilace qui mourut en Cypre ou il laissa grande lignée, mais du Tillet dit qu'il en eut deux, dont l'ainé fut pere de Iean, qui fut mary de Craon, d'ou nasquit Beatrix femme de Robert IV. Comte de Dreux.

Amaury IV. eut aussi trois filles, la premiere est Eleonor qui eut trois fils l'vn Seigneur de saint Amans, l'autre d'Embialet & l'autre de Villefranche.

La seconde fille nommée Laure Dame Despernon eut pour dot les terres basses d'Albigeois, & fut mariee au Comte de Guyenne, & apres selon quelques Autheurs fut femme de Ferry ou Ferdinand de Castille d'ouelle eut vn fils nommé Guido, & quatre filles, sçauoir la Comtesse de Bologne, la Comtesse de Vigiles, la Comtesse de Foix qui eut vn fils qui fut Comte de foix, & que son pere tua à coups de dague, & la quatriesme fut la Comtesse de Guyenne, qui eut vne fille, & trois marys tous Comtes, l'vn de Perdriac, l'autre d'Arnat, & l'autre de Foix, & suruescut à tous.

Quand à la troisieme fille, on ne trouue aucun memoire d'elle.

Le second des fils de Simon I I. fut Simon III. de Montfort, Comte de Licestre, qui ayant fâché le Roy de France, fut fugitif en Angleterre où il se maria, selon Bonald, avec Eleonor, sœur de Henry III. Roy d'Angleterre, veufue de Guillaume Mareschal, Comte de Licestre, & le Roy le fit grand Mareschal, ou Seneschal d'Angleterre, ce Simon III. fit la guerre l'an 1263. & 1264. avec son frere Henry III. & son fils Edoüard, & les print tous deux prisonniers, mais Edoüard ayant trouué moyen de se sauuer, print apres prisonniers Simon & son fils Henry de Montfort, & les fit mourir en prison l'an 1265.

Simon III. eut de sa seconde femme, Simon IV. mary de la Comtesse Alix, & Guy Comte de Sadoïne, & de sa femme Eleonor, il eut quatre fils & deux filles, les fils furent, Henry de Montfort, Simon Cheualier, Guy Seigneur de Beine, qui fut marié à la fille du Comte Raoul de l'Anguillaire, qui le fit Gouverneur de Toscane, selon Guillaume de Podiolauro, & Nicolas Bertrand, c'est celuy qui vengeance la mort de son pere, tua dans l'Eglise de Sainct Laurens de Viterbe, le fils du Roy d'Angleterre, & puis mourut en prison en Sicile, les enfans qu'il eut, furent, selon du Tillet, vn fils nommé Philippe, & vne fille appelée Anastaise qui fut Comtesse de Nole, & femme de Romain des Ursins, le quatrieme des fils de Simon III. fut Amaury V. qui fut homme d'Eglise, & Tresorier d'Yort.

Les deux filles de Simon III. furent Eleonor,

36 *Les antiquitez de la Ville*

qui fut femme d'Othin Prince de Gales, & Peronnelle, qui fut femme de Pierre de Courtenay sieur de Conches, & apres de Henry Seigneur de Suilly.

Le troisieme fils de Simon second, fut Guy de Montfort Comte de Bigorre, & Vicomte de Marfan, qui selon Fournier mourut à Castelnaudarry, son genre de mort fut d'un coup de Pierre qui luy fut iettée l'an 1226. d'une machine au siege de Vareles prez d'Appamiers. Du Tillet dit qu'il fut mary de Perrete ou Peronnelle vefue de Gaston de Bearn d'ou il eut deux filles, sçavoir Alix, & Peronnelle, Alix eut deux fils, & deux filles l'aisné des fils est, Eschimat, & le second Jourdain de Chabanes, ils moururent sans enfans, les filles sont, Lorre Vicontesse de Turene, & Mahaud Comtesse de Thyerre, femme de Messire Philippe de Flandres.

De Peronelle de Montfort, femme de Raoul Tesson, nasquit Guillaume Tesson Cheualier, apres la mort de Guy elle se maria à Aimery de Rancoignes, & puis à Boson de Mathes. Elle eut en tout cinq marys, de ce Mathes elle eut vne fille appellée Marthe qui se maria a Gaston de Bearn, d'ou sortirent quatre filles, à sçavoir, Constance Vicontesse de Marfan, Laure Comtesse d'Armagnac, Marguerite Comtesse de Foix, & Guillemete femme de Pierre d'Aragon.

Le quatrieme & dernier des fils de Simon II. est Philippe de Montfort sieur de la Ferté Aleps & Seigneur de Tyr, c'est celuy qui est le premier qui selon du Tillet & Catel fut dit vray Seigneur de Castres, parce que le Roy luy donna l'Euesché

d'Alby ou estoit compris celuy de Castres, & alors les Bourgeois de Castres le furent trouuer à Lombers pour luy rendre leurs deuoirs comme à leur nouveau Seigneur.

Ce Philippe icy fut à la terre sainte avec saint Louys, c'est pourquoy il est dit Seigneur de Tyr, il mourut à Carthage & fut enterré à Rome, ayant esté auparauant Marechal de Camp de Charles Roy de Sicile ou il luy fit obtenir la victoire contre Mainfroy. Il viuoit l'an 1229. & 1270. selon vn manuscrit ancien, & laissa vn fils appellé aussi Philippe, ce que du Tillet n'a pas dit, & dont Galand le censure.

Ce Philippe premier eut deux femmes l'une Angloise, appellée Alix de Bretagne, née l'an 1297. & morte l'an 1369. & qui est enterrée dans l'Eglise des Freres Prescheurs du Mans. Et l'autre Francoise nommée Ieanne de Leuis, il eut de la Francoise, Laure, femme de Bernard Comte de Commenge qui mourut sans enfans, Helips ou Alix, Amfredus de Montfort, Simon V. qui mourut a Naples ayant esté tué à la guerre de Charles VI. & le dernier fut Iean.

De l'Angloise il eut trois enfans à sçauoir, Iean qui fut sans lignée, Philippe II. & Eleonor.

Philippe II. dit le Jeune par Caseneue, & dans diuers actes, fut Comte de Montfort, Viceroy de Naples, & Lieutenant pour son pere, pendant qu'il estoit à la guerre hors du Royaume, il fut Seigneur de Castres selon Catel, & fit des reglemens pour ladite Ville touchant la Iustice, l'an 1245. & 1268. luy estant à Roquecourbe, & cette mesme année fit hommage au Roy de France il donna des priuileges à Castres l'an 1270.

Après la mort de Philippe le Jeune, Jean son frere fut Seigneur de Castres, il fut surnommé le Vaillant, fut Seigneur de Toron, & Chancelier du Roy de Naples, & fut à la guerre de Naples. Il eut deux femmes à sçauoir Jeanne fille de Charles premier Roy de Nauarre, & Marguerite qui le suruescut, & se maria à Robert de Dreux, Cheualier, Comte de Montaut. Ce Jean mourut sans enfans, & apres sa mort Jeanne & Eleonor ses sœurs consanguines furent en different pour la Seigneurie de Castres, de sorte que le Comté fut gouuerné par Commissaires pendant leur different, & fut enfin adiugé à Eleonor qui se maria à Jean premier Comte de Vendosme, & ainsi la Seigneurie de Castres selon du Tillet tomba entre les mains de la maison de Vendosme.

~~XX~~

De la seconde branche des Comtes de Castres, à sçauoir de la maison de Vendosme.

C H A P. V I I.

DV mariage d'Eleonor de Montfort avec Jean premier de Vendosme Seigneur de Castres, nasquit Bouchard premier de Vendosme dit le Grand, qui fut Seigneur de Castres l'an 1320. & acheta l'an 1348. la moitié du Vicomté de Lautrec à Pierre, Vicomte de Lautrec Seigneur de Monredon.

Les Sieurs de Sainte Marthe, disent, que Bouchard eut vne autre femme appelée Alix de Bretagne cõme celle de Philip. I. de Mõtfort, ce que ie

trouue confirmé par l'Epitaphe de sa fille qui est cy-apres.

Ce Bouchard eut trois enfans, à sçauoir Iean, Pierre, & vne fille, dont l'Epitaphe se void encor à l'Eglise des Mathurins de Paris, au milieu du chœur, selon du Breul en ses antiquitez de Paris. Elle est telle.

EPITAPHE DE IEANNE DE VENDOSME.

Cy gist, noble Damoiselle Ieanne de Vendosme, Dame de Brethancourt, fille de tres-noble Prince Monsieur Bouchard, iadis Comte de Vendosme, Seigneur de Castres, Et fille de tres-noble Dame Madame Alix de Bretagne. Priez pour ladite Damoiselle, que Dieu mercy luy face, laquelle trespassa l'an 1395. le 29. de Novembre.

Selon Catelle susdit Bouchard eut encor vn autre fils que Defos fait succeder au Comté, mais il est manifeste par l'autorité de beaucoup d'Auteurs graues, & actes que ce fut Iean II. fils de Bouchard I, qui fut marié à Ieanne de Ponthieu, fille du Comte d'Aumale, & de Madame Catherine fille du Comte d'Artois, dont il eut Catherine de Vendosme, & Bouchard II. dit Bouchardel. Car selon vn vieux acte que i'ay veu, elle est dite Comtesse de Vendosme, & de Castres, & est dit qu'elle fut tutrice du Comte Bouchard son fils, qui mourut jeune, apres s'estre marié avec Isabeau de Bourbon, & en auoir eu Ieanne Comtesse de Vendosme & de Castres, qui fut sous la tutelle de Ieanne de Ponthieu son ayeule, & ne fut point mariée, & partant Catherine de Vendosme sa tante, fille de Iean II. fut Dame de Castres, & pendant que Ieanne qui auoit esté laissée au berceau vescut, Castres eut pour Gouverneur, Philippe de Brueris, selon Caseneue.

M'estant tombées entre les mains les Epitaphes des susdites, Jeanne de Ponthieu, Jeanne de Vendosme, & Isabeau de Bourbon sa mere, ie croy qu'il ne sera pas hors de propos de les mettre dans ce chapitre. La premiere, à sçauoir, Jeanne de Ponthieu gist au conuent des Iacobins de Paris, en basse sepulture, à main gauche près du sepulchre de Clemēce seconde femme de Louys Hatin, fuiuant le sieur du Breul en ses antiquitez de Paris, & autres Auteurs, avec cette inscription.

Epitaphe de Jeanne de Ponthieu.

Cy gist Madame Jeanne de Ponthieu Comtesse de Vendosme & de Castres. laquelle deceda en l'an 1376. le 30. iour de May.

Les autres deux gisent à l'Eglise S. George de Vendosme, & leurs inscriptions sont telles.

Epitaphe d'Isabeau de Bourbon.

Cy gist Madame Isabeau de Bourbon, Comtesse de Vendosme & de Castres. & Vicomtesse de Beaumont, fille de tres-haut & puissant Prince Jacques de Bourbon, Comte de Ponthieu & de la Marche, Conestable de France, & de Madame Jeanne de saint Paul, Comtesse des susdits Comtez, lequel Mesire Jacques fut fils de tres-haut & puissant Prince Louys de Bourbon, nepueu de S. Louys en droite ligne, & de Madame Marie, fille du Comte de Hainaut, Duchesse de Bourbon, qui trespassa l'an 1400.

Epitaphe de Jeanne sa fille, au mesme lieu.

Cy gist aussi Madame I. de Vendosme Comtesse de Vendosme & de Castres, qui fut fille du dessusdit Comte, Monseigneur Bouchard, & à la susdite Comtesse, Madame Isabeau de Bourbon, qui trespassa l'an de grace 1400 &c

Quand

Et quand à Iean, mary de Ieanne de Ponthieu, apres auoir esté racheté des Turcs par lesquels il auoit esté fait prisonnier en vne bataille où il fut avec l'Empereur Sigismond, il mourut l'an 1397. selon la Genealogie des Bourbons, de I. Montbeliard.



De la troisieme branche des Comtes de Castres, à sçauoir de la maison de Bourbon.

CHAP. VI.

LE Comté de Castres vint à la Maison de Bourbon, par le moyen de Catherine de Vendosme, qui espousa Iean de Bourbon fils de Iacques.

Iacques de Bourbon, Comte de la Marche, & Ponthieu, Connestable de France, l'an 1341. estoit descendu de Sainct Louys. Il fut des principaux qui allerent à la guerre pour le Roy, en Picardie contre les Anglois l'an 1353. où il fut fait prisonnier, & mené en Angleterre. Ce Prince fut fort malheureux, car s'estant trouué en trois batailles, il fut blessé à la premiere, fait prisonnier à la seconde, & tué à la troisieme, il fut mary de Ieanne de Laual, fille du Comte de Sainct Paul, Hugues de Chastillon, laquelle mourut l'an 1371. luy ayant laissé trois fils & vne fille. La fille fut Isabeau de Bourbon, qui eut deux marys, à sçauoir Louys Vicomte de Beaumont qui mourut l'an 1364. Et Bouchard de Vendosme d'où sortit Ieanne de Vendosme. Les trois fils furent, Iean, Iacques, & Pierre.

42 *Les antiquitez de la Ville*

Pierre mourut avec son pere, au combat de Brignais près de Lyon comme leurs Epitaphes le témoignent.

Epitaphe de Jacques de Bourbon, qui se void à Lyon dans l'Eglise des Freres Prescheurs, à la main droite du grand Autel.

Cy gist Messire Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, qui mourut à Lyon de la bataille de Brignais qui fut l'an 1362. le Mercredi deuant les Rameaux.

Epitaphe de Pierre de Bourbon, fils dudit Jacques qui se void à Lyon, au mesme lieu que la precedente.

Item, cy gist, Messire Pierre de Bourbon, Comte de la Marche son fils, qui mourut à Lyon de cette mesme bataille l'an dessusdit.

Ce qui fait voir l'erreur de Denis Sauvage sur Froissard, lors qu'il dit que cette mort fut l'an 361.

Le second fils de Jacques de Bourbon, fut Jacques, qui fut Seigneur de Preaux, & grand Bouteiller de France, il mourut à la Rochelle l'an 1422. où il auoit fuiuy le Roy Charles VII. il eut quatre fils de Marguerite de Preaux, à sçauoir, Louys, Pierre, Jacques & Charles.

Le premier fils de Jacques de Bourbon, fut Jean de Bourbon, vray Comte de Castres, car ce fut en sa faueur que le Roy Jean de Valois erigea Castres en vray Comté l'an 1356. & qui donna de Privilèges à la Ville de Castres és années 1359. & 1360.

Icy est à noter l'erreur du sieur Andoque, qui en son Histoire de Languedoc, fait ce Jean fils de Bouchard de Bourbon, quoy qu'il n'y ait iamais eu aucun Bouchard de Bourbon, mais bien de

Vendosme , (car encore ces deux maisons n'estoient pas jointes) & rēuerse ainsi toute cette histoire , mais les Epitaphes suiuantes le condamneront assez & ceux dont il a pris les memoires. Ainsi le Comté de Castres qui cōprenoit depuis la riuere de Tarn iusqu'à Agoult , tirant de Septentrion vers midy , commença heureusement par la Maison des Bourbons , ce qui sembloit augurer qu'il deuoit vn iour estre sous la domination des Roys de France , comme le Comté de Tolose le fust aussi , estant préflagé par vne Fleur de Lys , qui selon Bertrand des Gestes de Tolose , & Cassan en son Panegyrique du Languedoc , fut trouuée sur le Crane de Raymond XV. & dernier Comte de Tolose qui mourut , l'an 1253. & sa fille , & mary d'icelle estans morts , le Roy Philippe fils de Sainct Louys leur succeda l'an 1270.

Ce Iean de Bourbon , Comte de la Marche , & de Ponthieu , dont nous auons parlé cy-dessus , fut Connestable de France , l'an 1356. & accompagna Charles VI. contre les Flamans l'an 1387. s'estant auparauant marié , à sçauoir l'an 1364. avec Catherine de Vendosme , fille vniue de Iean Comte de Vendosme , & de Jeanne de Ponthieu sa femme issue des Ducs de Normandie , & Comtes d'Anjou. Elle fut apres dite , Comtesse de la Marche , & de Castres , & Dame de Lusignan , d'Espernon , & Brethencourt , elle laissa trois fils & trois filles. Mais auant que ie passe à leurs enfans , voicy leurs Epitaphes , ils gisent à l'Eglise Sainct George de Vendosme en la Chappelle de S. Iean.

Epitaphede Iean de Bourbon.

Cygist , tres-haut & tres-puissant Prince , Messire

44 Les Antiquitez de la Ville

Iean de Bourbon, iadis fils de tres-vaillant seigneur Messire Iacques de Bourbon, & de Madame Ieanne de S. Paul sa femme, lequel seigneur fut iadis Comte de Ponthieu, & de la Marche, & Conestable de France, & fils du fils de Monseigneur S. Louys, & fut son espouse Madame Marie, fille du Comte de Hainaut, lequel Messire Iean eut espouse, Madame Catherine, Comtesse de Vendosme, & de Castres, & fut Comte de Vendosme, de la Marche, & de Castres, seigneur de Leuze, de Carency, de l'Escluse les Doüy, de Montaigne Combraille, de Lusignan en Narbonnois, d'Espéron, Brethencourt, Dutail, de Remalard, Fromalart, de Cailly, de Clairy & de Quidaboef, & eurent plusieurs enfans lesdits seigneur & Dame, lequel trespassa, l'an de grace 1393. le vnziesme iour de Iuin.

Epitaphe de sa femme, Catherine de Vendosme. qui gist au mesme lieu.

Cy gist tres-haute & vertueuse, Dame Catherine, fille de tres-puissant Messire Iean Comte de Vendosme & de Castres, seigneur de Lusignan, & de Brethencourt, & de noble Dame Ieanne de Ponthieu, lequel Monseigneur le Comte fut fils de tres-haut & puissant seigneur Messire Bouchard, iadis Comte & seigneur desdites terres, lequel fut fils du Comte Iean de Vendosme, & de Madame Alienor, fille du bon Comte de Montfort, lequel eut pour espouse Madame Alix, fille au grand Duc de Bretagne, & de la Reine d'Escoffe. Et Madame Ieanne de Ponthieu dessus nommée fut fille du Comte d'Anmale, & de Madame Catherine fille du Comte d'Artois, laquelle Madame Catherine fut espouse de Monseigneur Iean de Bourbon Comte de la Marche, & de son heritage fut Comtesse de Vendosme, & de Castres, & Dame de Lusignan, d'Espéron & Breu

Chencours, du Tail, Fromalart, de Cailly, de Clary, & Quideboeuf, qui trespassa le Vendredi premier iour d'Avril 1411.

Les trois filles de Jean de Bourbon, & Catherine de Vendosme sont Marie, que Vigner, fait mal à propos fille de Jacques, Charlote femme de Jean ou Ianus Roy de Cypre l'an 1409. & Roy de Ierusalem, & Armenie, elle fut tres-belle & fut en Cypre l'an 1411. Monstrelet raporte que son parin luy donna en faueur de ce mariage selon Iuuenal des Vrsins soixante mille escus d'or de dix-huict sols la piece, son mary mourut apres sa prison en Egypte l'an 1431. ayant laissé deux fils, & deux filles, & la troisieme fille fut Anne de Bourbon femme de Jean Duc de Berry Comte de Montpensier, & en secondes nopces de Louys de Baviere Comte Palatin, & du Rhin &c.

Les trois fils de Jean de Bourbon sont, le premier, Jean de Bourbon, Sieur de Carency & de l'Escluse, mary de Catherine d'Artois, & puis de Jeannede Vendomois, dont il eut Louys, Jean, Pierre, Philippe, Marie, Jeanne, Catherine, Andriete, & Jacques Sieur d'Aubigny qui eut Charles & Jean,

Le second fils de Jean de Bourbon, est Louys Comte de Vendosme, qui fut fait prisonnier à Azincourt, & mis à cent mille escus de rançon, il eut deux fils, à sçauoir, Louys, & François, mary de Marie de Luxembourg, d'où sortirent, Louyse, Antoinette, Louys, François, & Charles Comte de Vendosme, mary de Françoisse, fille de René Duc d'Alençon, desquels vindrent Louys, François, Charles, Jean & Antoine Duc de Vendosme

mary de Ieanne d'Albret, d'où est venu Henry IV.

Le troisieme & dernier fils de Iean de Bourbon, est Iacques de Bourbon qui fut second Comte de Castres. Il eut encore vn quatrieme fils, mais bastard, nommé Iean de Bourbon.

Iacques de Bourbon, Roy de Hongrie, Ierusalem, Sicile, & Naples, Comte de la Marché, Castres & Piedmont, fut mary premierement de Beatrix de Nauarre qu'il espousa à Pampelone l'an 1406. fille de Charles III, Roy de Nauarre, & non Catherine de Nauarre fille de Charles II. Comme à voulu dire Defos en son Liure des droicts du Comté de Castres, & de Beatrix de Nauarre il eut quatre filles, & entre autres Eleonor son aînée, & Marie de Bourbon qui se fit Religieuse apres la mort de son pere. Apres il se maria en secondes nopces avec Ieanne seconde Reyne de Naples, de Ierusalem, Hongrie, Sicile, Dalmacie, Croatic, Rame, Serbie Gallicie, Lodomerie, Comanie, & Bulgarie, Comtesse de Prouence, Forcalquier & Piedmont, laquelle il espousa l'an 1415. le 18. Octobre au Chateau Delouo près de Naples suiuant l'acte authentique de son mariage qui est aux Archifs de Castres. Elle estoit fille de Charles III. dit de Duras, Roy de Sicile & Hongrie, & de Marguerite, Reyne de Sicile, selon Vigner. Il n'eut point d'enfans de cette Ieanne de Sicile, mais parce qu'ils s'estoient faits donatiō mutuelle, & qu'elle vint à predeceder, il fut son heritier & successeur ausdits Royaumes, on fit les hommages à ce Iacques despuis l'an 1418. iusqu'à l'an 1432. il fut fait prisonnier par les Turcs l'an 1396. à la bataille de Nicopolis, s'estant signa-

lé en cette bataille contre Bajazet, & ayant payé vne grande rançon, il fut fait grand Chambellan de France. Il mourut l'an 1438. & gist au Conuent de Sainct François de Besançon (où il auoit donné vne Chappelle,) avec cette inscription, suiuant belle Forett, Ghifflet *in Vezuntio*, & l'Autheur de la vie de Saincte Colette, ce qui fut fait contre sa volonté, car il auoit ordonné que son corps fut enterré à Castres, au Conuent de S. François, & puis tiré de là, & mis aux pieds de Saincte Collette en quel lieu qu'elle mourut.

Epitaphe de Iacques de Bourbon Comte de Castres.

Cy gist Iacques de Bourbon tres-haut Prince, & excellent, de Hongrie, Ierusalem & Sicile, Roy tres-puissant, Comte de la Marche, & de Castres, & seigneur d'autres païs, qui pour l'amour de Dieu, laissa freres, parens, & amis, & par deuotion entra en l'ordre de Sainct François, auquel il trespassa le 24. iour de Septembre l'an 1438. Priez pour son ame deuotement.

Sa femme Ieanne gist à Naples, ayant vescu 65. ans, & regné 20. & demy estant morte l'an 1435. apres auoir causé mille trauerfes à son mary, & fait la guerre contre luy, pour auoir changé d'inclinations.

Iacques de Bourbon estoit appellé Roy de Ierusalem, parce que tous les Roys de Naples se disoiēt Roys de Ierusalem, à cause que Iean Comte de Brennes Roy de Ierusalem, maria sa fille Yolante avec Frederic Roy de Naples & luy donna tous les droicts au Royaume de Ierusalem, selon Pandulphus Collenutius en son Histoire de Naples, & c'est la cause pour laquelle le Roy de France qui a esté successeur des Comtes de Castres, à des

48 *Les antiquitez de la Ville*
iustes pretentions sur le Royaume de Naples &
de Sicile.

*De la quatriesme branche des Comtes de Castres, à
sçauoir de la maison d'Armagnac.*

CHAP. IX.

ELeonor fille de Iacques de Bourbon, & de Beatrix de Nauarre, fut mariée à Bernard d'Armagnac Comte de Perdriac, Viconte de çarlat, Murat, & Conestable de France, il fut Comte de Castres par le moyen de sa femme, & en receut les hommages l'an 1434. & donna de priuileges à la Ville de Castres l'an 1438. il eut deux fils de sa susdite femme, à sçauoir, Iean, qui fut Euesque de Castres, & Iacques d'Armagnac, qui luy succeda au Comté.

Iacques d'Armagnac, Duc de Nemours, Comte de Perdriac, çarlat, Murat, saint Florentin, de la Marche, & de Castres, espousa l'an 1459. Charlote, que d'autres appellent Louyse fille de Charles d'Aniou, Comte de Maine, & Duc de Nemours.

Il eut trois fils, & trois filles, les filles sont, Catherine femme de Iean second Duc de Bourbon, Charlote d'Armagnac femme de Charles de Rohan sieur de Gié, qui mourut sans enfans, & Marguerite femme de Pierre de Rohan sieur de Gié, Mareschal de France, lequel fut aussi sans enfans, les fils de Iacques d'Armagnac furent, Iean, Louys & Iacques, Iean fut mary d'Yoland de la haye, & n'eut point d'enfans, il fut dit Duc de Nemours,
Comte

Comte de Rhodés, Armagnac, Castres, &c. sa femme se remaria à Pierre d'Armagnac Comte de l'Isle Jourdain, Louys fut dit Duc de Nemours & Viceroy de Naples, ou il mourut sans estre marié l'an 1503.

Le fufdit Jacques d'Armagnac, Comte de Castres leur pere, ayant esté souuent pardonné pour crimes de leze Maiefté, eut enfin la teste tranchée, & son Comté de Castres fut confisqué au Roy Louys XI. & donné à Bouffil de Iuges, dont sa femme mourut de tristesse en enfantant.

Ce Jacques d'Armagnac fut assiégré par Pierre de Bourbon Seigneur de Beauieu (qui auoit commission du Roy pour le prendre) dans son Chasteau de çarlat qui estoit imprenable, mais ledit Beauieu luy ayant fait esperer sa grace, il fut mené à Paris, condamné à confiscation de corps & biens, & executé à mort en public aux Hales de Paris selon Dupleix en son Histoire de France l'an 1477. & Louys XI. cassa plusieurs Officiers qui n'auoiét pas voulu assister à son iugement le croyans innocent, & mesme Philippe de Comines assure que le Roy se repentit par apres de l'auoir fait mourir, son corps gist aux Cordeliers de Paris, selon les Croniques abregées de France, mais on ne luy mit point d'Epitaphe, parce qu'il est deffendu, d'en mettre à ceux qui sont morts criminels de leze Maiefté.



De la cinquiesme & derniere branche des Comtes de Castres, à sçavoir de la maison de Iuges.

C H A P. X.

NOus auons dit cy-dessus comme apres la mort de Jacques d'Armagnac, le Roy Louys XI. fit don du Comté de Castres l'an 1477. tant pour luy que ses enfans males, à Boffiglio de Iuges, Cheualier, Chambelan du Roy & son Lieutenant aux Comtez de Roussillon & Sardagne.

Ce Boffil selon Collenatius en son Histoire de Naples, estoit vn Seigneur Italien venu au seruice du Roy de France Louys XI. qui l'employa avec grandes promesses & prieres contre le Roy d'Espagne, & en fut si bien seruy qu'il acquist par sa yuillance le Comté de Roussillon, à cause dequoy le Roy ayant esgard à ce qu'il auoit esté priué de ses biens en Italie, pour s'estre rengé du parti de France, luy bailla en don & recompence le Comté de Castres pour lequel il fit hommage au Roy, d'vne coupe d'argēt doré du poids de deux marcs, payable au Tresorier de la Seneschauſſée de Carcassonne à chaque mutation de Seigneur. On fit les hommages l'an 1480. audit Comte Boffil. Il estoit issu de l'ancienne famille des Surgiens, qui s'estant retirée iadis en Sicile à cause de la haine des Romains contre elle y edifia vne Ville qui si void encore à present, cette famille estoit si considerable que par son aide, l'Empereur Barberouſſe obtint vne victoire fort signalée cōtre ses ennemis.

Il fut marié avec Marie d'Albret, cousine du Roy de France, & soeur d'Alain d'Albret, pour la dot de laquelle luy fut constituée la Seigneurie de Roquecourbe, & trente mil liures de rente, de ce mariage vint vne fille, nommée Louyse de Iuges, laquelle sa mere maria contre le gré de son pere avec Jean Cadet de Monferrand, mais pour les ingrattitudes de sa femme & fille, il les desherita & donna le Côté à Alain d'Albret son beaufrere, qui se qualifie Comte de Dreux, de Castres, de Gaure, de Panthéurs, & Perigort, Vicomte de Limoges, & Tartas, & Seigneur d'Auesnes, il donna de priuileges l'an 1499.

On tient que le susdit Bouffil se tenoit au Chateau de Lombers, & sa femme à celuy de Roquecourbe, & qu'ils eurent guerre ensemble.

Outre la susdite Louyse il eut aussi vn bastard nomme François de Iuges, auquel il donna quatre Baronies & plusieurs autres biens.

En fin ledit Bouffil apres auoir iouy vingt ans du Comté de Castres, mourut sans enfans males legitimes, & ainsi le Comté de Castres reuint à la Couronne de France, & y est demeuré iusques au iour present.

Outre les Seigneurs, & Comtes de Castres, on trouue de memoires des Ducs, Barons, & Vicomtes de Castres, mais il faut considerer comme a remarqué fort bien Cotel, que les anciens vsurpoient indifferemment les noms de Duc, Marquis, Comte &c. ainsi à Tolose les Marquis de Gothie estoient les Roys des Goths, comme on peut voir dans le Liure qu'en a composé Monsieur Alphonse d'Elbene Euesque d'Alby. Et par ainsi l'Histoire des

Comtes de Castres demeure fort bien esclaircie, ce qui estoit tres-necessaire audit Comté, comme estant vn des plus considerables de France.



Des Blasons des Seigneurs & Comtes de Castres, & des maisons qui leur sont alliées.

CHAP. XI.

Ayant iugé que ce seroit vn travail curieux & mesmes vtile, si ie pouuois recouurer les blasons & armes de ces anciennes familles dont i'ay parlé au Chapitre precedent, i'ay cherché dans beaucoup de Liures curieux qui ont traicté de ces matieres, & en ayant trouué quelque chose i'ay voulu l'inferer icy, afin de n'en priuer point ceux qui en peuuent tirer de l'vtilité.

De la premiere lignée des Comtes ou Seigneurs de Castres.

Les armes de Montfort, selon le Cesar armorial sont d'argent au chef de gueules, & selon Andoque en son Histoire de Languedoc, vne Croix d'hermines ancrée & gringalée d'or, c'est à dire dont les bouts se terminent en testes de serpens. Celles de Licestre sont de gueules à vne quinte-feuille d'hermines.

Amaury frere de Simon de Montfort portoit de gueules au Lyon d'argent à la queue fourchée.

Ieanne de Nauarre, femme de Iean de Montfort, comte de Castres, portoit party de Nauarre, qui est de gueules au rais d'Escarboucles, pomelé d'or, & le reste d'hermines.

de Castres , Liure premier. 53

De la seconde lignée des Comtes de Castres.

La maison de Vendosme portoit anciennement d'argent au chef de gueules à vn Lyon d'azur , armé & lampassé d'or brochant sur le tout.

Bouchard portoit d'argent, à la Croix de gueules, cantonnée de quatre coquilles de mesme selon le Cesar armorial. Catherine de Vendosme portoit l'escu party, ayant d'azur à 6. fleurs de lys d'or, en chacun.

De la troisieme lignée des Comtes de Castres.

Bourbon Preaux porte party de Preaux qui est de gueules à l'aigle d'or.

Beaumont le Vicomte, d'azur au Lyon d'or semé de fleurs de lys d'or, parti de Bourbon la Marche.

Iean de Bourbon Comte de la Marche porte selon aucuns, escartelé, au premier, & quatriesme, de France, à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent, au second, & troisieme, vn Lyon rampant, de gueules, à la queue fourchuë.

Selon d'autres il porte d'azur, à six fleurs de lys d'or, & encor selon d'autres vn Lyon, mais ie me tiens à la premiere opinion.

Car selon saincte Marthe, Bourbon la Marche porte semé de France au baston de gueules, pery en bande, chargé de trois Lyons d'argent, ce qui se raporte assez l'vn à l'autre.

Chastillon, sainct Paul, porte de gueules à trois paux de vair, au chef d'or, chargé d'vne fleur de lys de sable, au pied coupé pour brisure, & non comme a dit Iean le Feron, au catalogue des Conestables.

Bourbon Vendosme portoit d'azur à trois fleurs

54 *Les antiquitez de la Ville*

de lys d'or, au baston pery en bande, chargé de trois lionceaux d'argent selon le Cesar armorial.

Charlotte de Bourbon femme du Roy de Cypre portoit escartelé au premier & 4. de Ierusalem, qui est d'argent à la Croix potencée d'or, au second & troisieme burelé d'argent & d'azur au Lyō de gueules brochant sur le tout qui est Cypre, party de Bourbon la Marche. Anne de Bourbon mariée à Iean de Berry portoit semé de France à la bordure engrelée de gueules, parti de Bourbon la Marche.

Iean de Bourbon sieur de Carency, portoit d'azur à trois fleurs de lys d'or, au baston de gueules pery en bande, chargé de trois Lyons d'argent, à la bordure de gueules. Ieanne de Sicile femme de Iacques de Bourbon, portoit tiercé, le premier face d'argent & de gueules de huit pieces, qui est Hongrie, le second d'azur semé de fleurs de lys d'or au lambel de trois pieces de gueules qui est Aniou Sicile, le troisieme d'argent à la Croix potencée d'or, accompagnée de quatre croisetes de mesme qui est Ierusalem.

De la quatrieme lignée des Comtes de Castres.

Les armes de Nemours, sont de Sauoye, cēt à dire de gueules à la Croix d'Argent, & la bordure engrelée d'azur.

Les enfans de Catherine d'Armagnac portoient escartelé, au premier, & quatrieme, d'argent au Lyon de gueules au 2. & 3. de pourpre au Leopard lioné d'or, & selō d'autres de gueules au Lyon d'or.

De la derniere lignée des Comtes de Castres.

Albret portoit l'escu plein de gueules l'an 1250.



Des Euesques de Castres, selon le Necrologue de la Chartreuse de Castres, & de S. Sermin de Tolose, les vieux actes, & les Auteurs, à sçauoir Robertus de Gallia Christiana, Chenu des Euesques, Catel, & autres.

CHAP. XII.

L'Euesché de Castres fut separé de celuy d'Alby qui dépend de l'Archeuesché & Patriarchat de Bourges, car le Pape Iean XXII. l'an 1317. erigea Castres en Euesché & Cité, le desmembrant du susdit qu'il diuisa en deux, & non entrois comme quelques vns ont voulu dire, mais ils trouueront leur erreur refuté dans Chenu en son Liure des Euesques, & en mesme temps le susdit Pape institua vn Chapitre en l'Eglise de Sainct Pierre à Burlats, le tout fut fait suiuant sa Bulle de l'an 1316. donnée en Auignon.

1. Le premier Euesque de Castres fut le dernier des Abbez de l'Abbaye de Sainct Benoist, dont il a esté parlé cy-dessus, à sçauoir *Deodatus, Seueratus, Deus dedit*, ou Dieu donné, que le susdit Pape crea Euesque l'an 1317. il mourut l'an 1327. cettuy-cy fonda vn College, pour entretenir douze pauures prés de l'Eglise Cathedrale, dont le Maistre s'appelloit Raymond Azays.

2. *Deodatus, Abbas Latiniacensis*, dit Daudé, fut le second Euesque, mais il tint peu le siege.

3. *Amelius*, qui en fut dés l'an 1328. iusqu'à l'an 1335. auoit esté Abbé de S. Sermin de Tolose, il

56 *Les antiquitez de la Ville*

mourut en Novembre, suiuant le Martyrologe de Sainct Sernin, qui parlant de luy, dit, *Obiit amelius Abbas sancti saturnini qui fuit Episcopus Castrensis.*

4. Iean d'Armagnac en fut l'an 1339. & 1341. suiuant les actes anciens.

5. Estienne en fut Euesque l'an 1353. sous le Pape Innocent VI.

Mr M^{re} G. de Masnau, Conseiller au Parlement de Tolose, homme curieux & sçauant, m'a communiqué l'Epitaphe de cét Estienne qui se voyoit anciennement à l'Eglise de Sainct Benoist de Castres, dans le choeur à main droicte du grand Autel, en ces termes.

Epitaphe d'Estienne Euesques de Castres.

Ego Stephanus de Abauo, humilis Ecclesia Castrensis Episcopus, hoc conditus tumulo obdormio in Domino. . . . scio quod Christus à mortuis surrexit & credo quod resurrecturus sum in nouissimo die, hanc docui viuendo & mortuus hanc ipsam profiteor.

6. Pierre en fut Euesque iusqu'à l'an 1365.

7. Raymond de sancta Gemma, qui mourut le 7. Septembre 1374. suiuant le Necrologue des Chartreux de Castres, qui dit:

Obiit. 5. Decembris, anni 1374. Dominus Raymundus de Sancta Gemma Episcopus Castrensis, qui dedit pro initio Ecclesia nostra mille Florenos, & volebat eam consummare solemniter, nisi fuisset morte praeventus.

8. Helie de Randam ou Radem, qui en estoit l'an 1377. & 1380. sous les regnes le Charles V. & VI.

9. Helie second, de douzgnaco, duquel le susdit necrolo-

de Castres, Liure premier. 57

necrologue, dit, obiit 30. Maii 1383. *Dominicus Helias de Douzenaco, Episcopus Castrensis, qui dedit nobis semel 40. Francos.*

10. Guido, en fut vn an seulement, à sçauoir iusqu'au 30. de May 1384.

11. Deodatus III. qui mourut l'an 1388.

12. Iean II. d'Armagnac, en fut l'an 1389. sous le regne de Charles VI.

13. Iean III. de Digna, en fut l'an 1398. sous le mesme Roy de France.

14. Iean IV. d'Armagnac en estoit l'an 1407.

15. Iean V. Engardus, dont le susdit Calendrier des Chartreux parle en cette sorte. *obiit 27. Maii Dominus Ioannes Engardus, Episcopus Castrensis, qui fecit consummare caput Ecclesia nostra, & dedit centum scuta auri pro lignis chori, & multas alias pecunias expendit in opere Ecclesia, vltimille francos fortis moneta, & nisi ipse fuisset, Ecclesia nostra concamerata non fuisset prater caput tantum.*

16. Iean VI. Engardus, nepueu du susdit, suiuant le mesme Calendrier estoit nepueu du susdit, & fut destiné pour son successeur.

17. Emeric Natalis, fut Euesque de Castres l'an 1419. & ayant tenu six ans le siege, mourut l'an 1425. il auoit esté auparauant Abbé de S. Sernin de Tolose, & fut apres Euesque de Condom, & enfin de Castres, il mourut en Octobre, selon le necrologue ou Martyrologe de S. Sernin, qui parle de luy en ces termes, *Obiit Dominus Aymericus Natalis Abbas, sancti Saturnini, primo Episcopus Condomiensis, postea Castrensis, & referendarius Domini nostri Papa.*

18. Raymundus II. Mayrosius, Euesque de saint Paul en Tricastin, fut fait apres Euesque de Ca

stres, il fut fait Cardinal, selon Ciaconius, par Martin III. l'an 1426 & mourut à Rome l'an 1427. & le 22. d'Octobre, ce qui est conforme à son Epitaphe qui se void encore à Rome en ces termes.

Ego sū Raymūdus Mayrosius, tit. S. Praxedis Presbiter, Card. Castrensis vulgò nuncupatus, hac est requies mea vsque in finem saculi, hic habitabo quoniam eligi eam, orate pro me fratres. anno 1427. die 22. Octobris obiit.

19. Jean VII. qui en fut la mesme année, apres auoir esté Confesseur de Charles VII. & en fin Cardinal, de par Foelix V. l'an 1440. au Concile de Balle. l'estime que c'est celuy qui dans les Archifs du Chap. de Castres, est appellé Jean Amardy.

20. Pierre II. surnommé *Cotinius* en fut depuis l'an 1427. iusqu'à l'an 1432. & fut Nonce du Pape Martin V. vers le Roy de Castille, pour le diuertir d'un schisme auquel il sembloit encliner.

21. *Geraldus Marietus* ou Geraud Maïet ou Mariet ou, en fut depuis l'an 1433. iusqu'à l'an 1448. car ayant tenu le siege 16. ans, il mourut le 7. Iuliet 1448. ayant esté Confesseur de Charles VII.

22. Monald ou Manald en fut l'an 1451. & mourut selon le susdit necrologue, le 7. Aoust 1460.

23. Jean VIII. d'Armagnac, frere de Jacques d'Armagnac, Comte de Castres fut admis en ieune aage à l'Euesché, il fut garde du Conclaué en la creation du Pape Innocent VIII. & tint le siege iusqu'à l'année 1490. en laquelle il mourut.

24. Cesar à Borgia, fut Euesque de Castres l'an 1494. mais il quita tost apres l'Euesché.

25. Charles de Martigny luy succeda, & commença l'an 1495.

Il fut Ambassadeur de Charles VIII. & Louys

XII. & ayant tenu 14. ans le siege Episcopal, le ceda en faueur de son cousin Iean, & non de Pierre, comme d'autres ont voulu dire contre la verité des actes.

26. Iean IX. de Martigny en fut iusqu'à l'an 1518.

27. Pierre III. de Martigny en fut depuis l'an 1519. iusqu'à l'an 1528. il estoit frere du fusdit Charles, & de Reginaldus Euesque de Vabre, & auoit esté Abbé de Ferrare, auant qu'estre Euesque de Castres, il choisit vn successeur de sa famille, à sçauoir Charles.

28. Charles II. de Martigny, fut Euesque de Castres, l'an 1528. mais pour fort peu de temps.

29. Iacques de Tournon, issu de la celebre Maison de Tournon, commença à en estre Euesque l'an 1531. & n'en fut que pendant quatre années, ayant quité le siege, pour estre Euesque de Valence. Il mourut le 15. Aoust 1553. pendant son Episcopat il fit seculariser les Chanoines de S. Benoist & leur fit quitter l'habit de Chan. reguliers qu'ils portoient, par la Bulle qu'il obtint le 7. Iuillet 1531.

30. Antoine de Vesco, en fut l'an 1535. ayant eu cet Euesché par eschange de son Euesché de Valence, avec l'Euesque precedent, il fut Euesque de Castres pendant 16. ans, & mourut l'an 1551.

31. Claude d'Oraison, forty de l'illustre Maison des Marquis d'Oraison en Prouence, en fut l'an 1551. Il fut à l'assemblée des Estats Generaux tenus à Blois, l'an 1577. & mourut l'an 1583.

32. Charles III. de Lorraine, fut apres Euesque de Castres, & tost apres fut fait Cardinal.

33. Iean X. de Fosse, natif de Tolose, & Theologien de Paris, fut fait Euesque de Castres, l'an 1584. il fit rebastir l'Eglise de S. Benoist, en memoire dequoy il fit mettre sur la porte de ladite Eglise, l'inscription suiuite en marbre noir,

D. O. M.

Anno sal. 1630. Ludouici iusti 20. Ioan. de Fosse Theol. Paris. & Episcopus Castrensis. anno etatis 76. sedis. 47. Ædem hanc instaurandam curauit sub E. benedicti nomine, sui in Deum atque in gregem suum animi, perenne monumentum

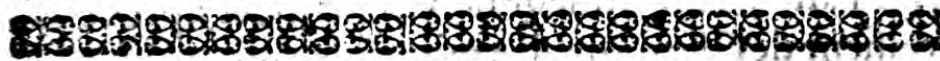
Il mourut le 13. de May 1632. en vn aage auquel il pouuoit estre dit le Doyen des Euesques de toute la Chrestienté.

Il voulut estre enterré dans le choeur de ladite Eglise Cathedrale de Castres, & non à Tolose ou il s'estoit fait preparer vn autre sepulchre. On void l'Epitaphe suiuite sur son tombeau de Castres où il gist. *Ioannes de Fosse, patria Tolosus, Parisiensis Theologus, Episcopus Castrensis, conditionis humana memor, fatique sui vere Consciens, hoc alterum sibi monumentum, viuens destinauit, sub eo carnis resurrectionem expectaturus, obiit 3. idus Maii, anno salutis 1632. etatis 79. sedis 49. tam diu, & tam bene uiae uiator, & ora ut anima eius in pace requiescat. Amen.*

Balthasar de Budos, Euesque d'Augustopolis qui auoit esté fait Coadiuteur du susdit Euesque l'an 1616. fut apres sacré Euesque d'Agde, & ainsi se despartit de sa future succession à l'Euesché de Castres en faueur du suiuant.

34. Iean II. de Fosse nepueu du precedēt, & Conseiller Clerc au Parlement de Tolose, uient à pre-

sét le siege Episcopal, auquel par sa probité, sçauoir, & merite, il ne donne pas moins de lustre que tous ses predecesseurs. il fut cree Euesque de Coronée l'an 1628. en Mars, & fut sacré Euesque de Castres dans la Chartreuse de Tolose le 13. May 1632. iour du decez de son oncle.



Des Gouverneurs de Castres.

CHAP. XIII.

LA Ville de Castres ayant esté tousiours en grande consideration, a esté la demeure de plusieurs grands Seigneurs, & entre autres de Monsieur le Duc de Rohan, qui s'y tenoit ordinairement, & ou il luy nasquit vne fille.

En apres il y a eu beaucoup de Gouverneurs de grande maison comme les noms suiuanz le pourront tesmoigner.

L'an 1562. noble Guillaume de Guillot Seigneur de Fernieres en fut Gouverneur, il mourut l'an 1575. dans la Ville de Castres.

L'an 1563. Monsieur d'Ampuille. & apres luy Monsieur F. des Voisins, Seign. d'Ambres. Monsieur de la Valère. Monsieur Emeric. Monsieur de Barauant & Monsieur de saint Martin. apres lesquels en furent l'an 1568. Mr de Boissefon. l'an 1569. Mr de Biron. Mr de Montgomery. l'an 1570. Monsieur de Reyne. l'an 1572, Monsieur de la Croufete (homme de grande conduite, & qui s'est trouué en beaucoup d'emplois honorables comme on peut voir dans Monluc qui l'appelle le fac

62 Les antiquitez de la Ville

1011, il estoit Mareschal de cāp de Monsieur d'Am-
ville, & fut enuoyé en Guienne pour s'opposer à
Monsieur de Montgomery l'an 1573. Monsieur de
Montberaut. l'an 1574. Monsieur de sainct Foo-
lix. Monsieur de Paulin. Monsieur de Bouillon,
Vicomte de Turene. l'an 1588. Monsieur de Venti-
gny. l'an 1592. Monsieur de Chābaut. & apres eux,
Monsieur de Clermont d'Amboise. Monsieur du Cru-
sel, Monsieur de Malaufe. Monsieur de Lusignan, &
Monsieur Hondredieu de Chabagnac.



De l'estat auquel est à present la ville de Castres.

CHAP. XIV.

Bien que la Ville de Castres ait esté fort deser-
tree par la mort de six mille personnes que la pe-
ste de l'an 1629. emporta, elle est à present autant
populeuse, qu'elle ait iamais esté.

Elle est ornée de plusieurs beaux bastimens, en-
tre lesquels tiennent les premiers rangs, ceux de
Monsieur de Rozel, Aduocat du Roy, & celuy de
Monsieur Oulez, à present de Monsieur de la
Barthe.

Il y a en outre deux ponts, dont l'vn dit le vieux
est fort ancien, & pour l'autre dit le neuf, ie trou-
ue qu'il estoit fait l'an 1484. & qu'il fut reparé l'an
1568. apres qu'une grande inondation l'eut descou-
uert.

Il y a de plus vn tres-beau College, qui fut basty
l'an 1576. en la maison que Monsieur de Luques
donna, ce que tesmoigne ce distique, qu'on y li-
soit autresfois sur vne Pierre.

*Ædibus his , sacram donauit pallada , Lucas ,
Qua doctis cunctis , pauperibusque patent.*

Cette Ville est aussi enuironnée d'une muraille sur laquelle l'an 1577. on fit vn couuert sous lequel on trouue en toute saison vne promenade tres-agreable , bordée de iardins de tous costez.

Mais il y a vn promenoire encore plus delicieux à la place qui fut complantée d'Ormeaux par le soin de Monsieur de Bouillō au mesme lieu qu'estoit l'Abbaye S. Benoist , & ce qui rend encore ce lieu plus agreable, est la riuere, sur le bord de laquelle il est situé.

En apres il y a plusieurs clochers , mais le plus beau de tous , dit, de la Platé, fut abatu par la foudre l'an 1622. qui ayant mis le feu aux munitions de guerre qui y estoient, en fit voler de tres-grands quartiers non seulement par toute la Ville , mais aussi bien loin au dehors , sous ce fracas furent trouuées douze personnes de mortes.

A la place de S. Vincent , y en a vn autre qui fut rebasty l'an 1598. sur les masures du vieux, que la foudre auoit aussi abbatu, il estoit fort ancien cōme on peut iuger par les ouurages Mosaiques , & autres figures qui se voyent encore sur ce qui reste de l'ancien clocher.

Outre ces deux clochers , il y en a quatre autres à sçauoir , celui de S. Iacques, à Ville-goudon, celui des Ormeaux, qui est vne tour de l'ancienne Abbaye , celui des Cordeliers (qui sont tous trois anciens) & le clocher de la maison de Ville qui fut basti l'an 1633. estans Consuls, Maistre Antoine Deuic, & Pierre Condomy Aduocats , Pierre Chauderon Notaire Royal , & Iean Boyer aussi Notaire

Royal , & Greffier hereditaire du domaine du Roy
au Comté de Castres.

Si quelqu'un desire sçavoir l'estat auquel estoit
cette Ville, du temps qu'elle estoit fortifiée , il le
pourra voir dans la planche detaille douce que le
Sieur Iean Bertrand Architecte , en donna au pu-
blic. On auoit extremement reussi à la fortifier &
on assure qu'il y auoit peu de Villes en France qui
fussent plus fortes. Monsieur le Duc de Bouillon en
estant Gouverneur , auoit fait faire vne partie de
ces fortifications, & Monsieur le Duc de Rohan, les
fit acheuer , parce qu'il y auoit estably sa demeure
& son Arcenal (qui estoit , là où sont à present les
Capucins) sous la direction du Sieur I. I. de la
Pierre , grand maistre de son Artillerie.

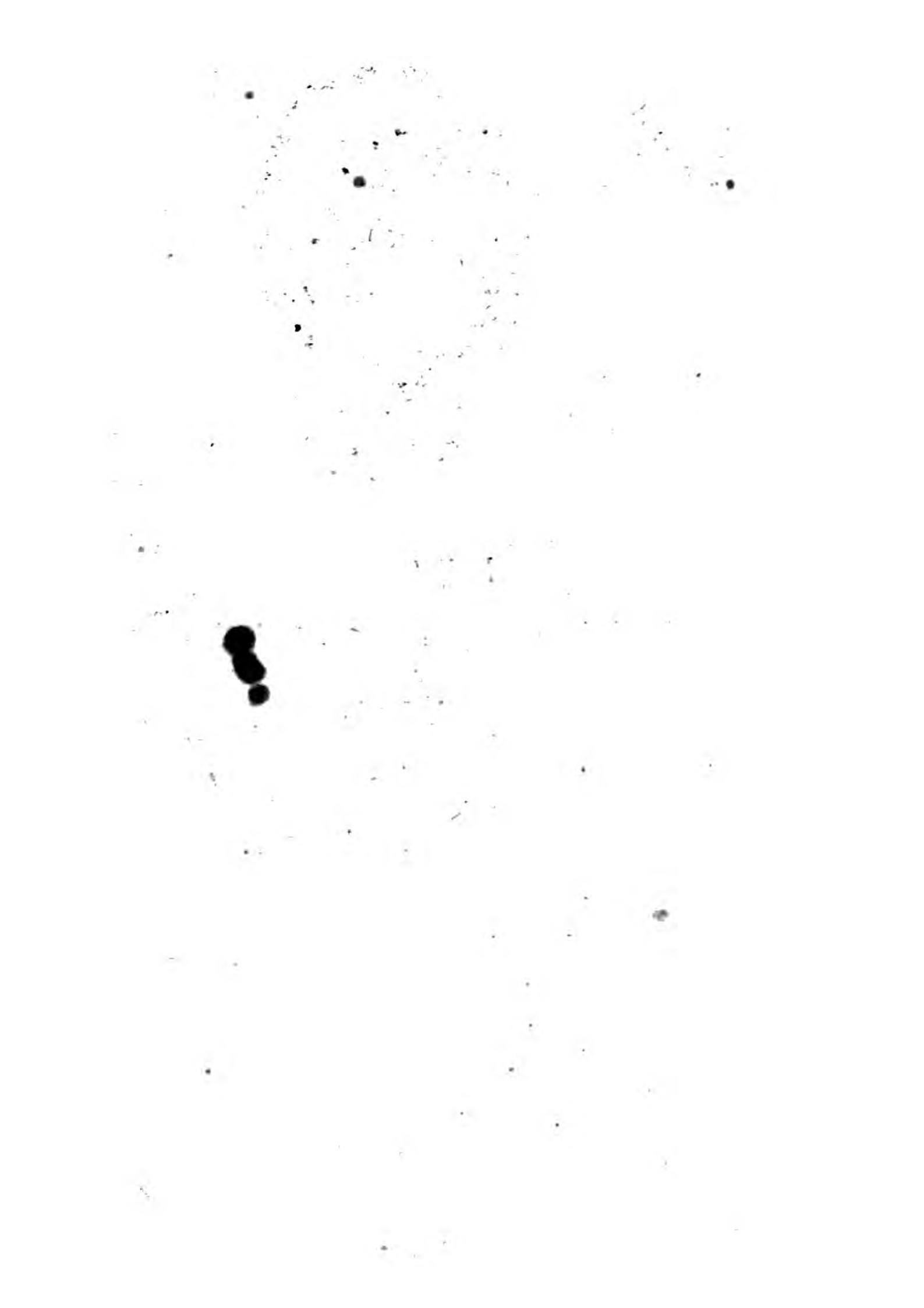
Fin du premier Liure.





LES
ANTIQUITEZ,
ET RARETEZ, DE
LA VILLE, ET COMTE
DE CASTRES D'ALBIGEOIS.

LIVRE SECOND.





A MESSIEURS,
MESSIEURS LES CONSVLS
de la Ville de Castres.

Maistre JEAN DVLIN, *Aduocat* en
la Cour, & Chambre de l'Edit.

Maistre ANTOINE DE NICOLAS,
Aduocat en *ladite Cour.*

JEAN IOUGLA *Procureur* en *icelle.*

Et IACQUES BAVDECOURT,
Marchand.

MESSIEURS,

*La Patrie a ie ne sçay quels
charmes, & qu'elles naturelles dou-
ceurs, qui font qu'on ne peut iamais
l'oublier, & comme a tres-bien dit
un Poëte.*

*Nescio, qua natale solum dulce-
dine, cunctos,*

Ducit, & immemores nõ sinit esse sui.

*C'est cette affection pour ma pa-
trie, qui ma porté à faire tous mes*

efforts, pour tascher de deterrer les
memcires de ses antiquitez, qui s'en
alloient desia estre enseuelies par les
tenebres de l'oubly. J'aduouè que
i'ay beaucoup entrepris, & que ce
nest pas un petit ouurage, de vou-
loir donner de la lumiere aux cho-
ses obscures, de la cognoissance aux
incognuës, la nouveauté aux an-
ciennes, & la vie à celles qui sont
estouffées. Mais apres auoir sou-
uent consideré que la plus part des
autres Villes auoient trouué des Es-
criuains pour releuer leur merite, &
que personne ne se presentoit qui
daignast travailler pour la nostre,
cette grande affection que i'ay pour
elle m'a fait surmonter toutes ces
difficultez, & la peine de fouiller
dans un grand nombre d'Autheurs,
& dans beaucoup de manuscrits,
archifs, registres, & actes anciens
ne m'en a peu diuertir. Et si i'en
eusse usé autrement, i'eusse estimé,

que comme ceux qui ont trahi leur patrie, ont esté vexez par des Phantosmes, qu'un perpetuel remors de conscience m'auroit tourmenté comme tres-coupable, puis qu'ayant eu ces inclinations, & ces cognoissances, & luy estant obligé par la vie & le deuoir, ie l'aurois trahie par mon silence. Toutes ces reflexions (MESSIEURS) ont fait effort dans mon ame, & m'ont fait entreprendre de donner au public, non seulement le premier Liure de cét ouvrage, mais encore d'y en adiouster ce second en vostre faueur, duquel ie vous supplie de vouloir prendre la protection, quoy qu'il ne soit pas digne de vous, mais receuez le, dans l'attente d'un second volume plus curieux encore que cestuy-cy, duquel ie pretends de vous faire bien-tost present, i'aurois mesme desiré d'auoir peu vous le presenter maintenant, mais le deffaut de quel-

ques memoires qui m'y sont necessai-
res & de quelques planches dont ie
desire de l'enrichir, comme de celle du
Diocese, & de celles des armes, &
portraits des Côtes de Castres m'en
ont fait differer l'Impression. C'est
à vous donc (MESSIEURS)
que ie m'adresse, pour vous coniu-
rer de vouloir proteger ce traicté que
j'ay composé en l'honneur de nostre
commune Patrie. Les grands soins
que vous avez de sa conservation,
& de sa gloire, me font esperer que
vous ne luy refuserez point vostre
assistance en cette occurrēce, & que
vous ferez paroistre que vous estes
veritablement ses enfans. C'est ce
que desiroit de vous représenter.

MESSIEURS,

Vostre tres-humble, & tres-
obeissant seruiteur.

PIERRE BOREL.



Table des Chapitres du Liure second.

- C**Hapitre 1. des Couvents, & Eglises, tant anciens que modernes de la Ville de Castres, & de leurs fondations, tombeaux, & Epitaphes considerables, le tout selon les vieux manuscrits, actes, & archifs de ladite Ville, desdits Couvents, & d'ailleurs. page 1.
- Chap. 2. Noms de tous ceux qui ont esté Ministres dans Castres. pag. 17.
- Chap. 3. De la Chambre de l'Edict, seante à Castres. page 19.
- Chap. 4. De la noblesse de Castres, & de ses Seneschaux, Iuges ordinaires, & Iuges d'Appeaux. pag. 21.
- Chap. 5. Les Genealogies de 8. illustres maisons, dont il a esté parlé au Chap. precedent, à sçavoir, de Malause, de Bioule, de Montsa, & S. Germier, de Bayard de Noël, Seigneur de la Crosete, de Saisse, Bretes, & Boussard. pag. 27
- Chap. 6. Des armoiries de la susdite noblesse. pag. 40.
- Chap. 7. Des hommes illustres, qui rendent Castres recommandable, pour y estre nais, ou à ses environs, ou pour y auoir passé la pluspart de leur vie. pag. 41
- Chap. 8. des moeurs & religion des habitans de Castres, avec quelques Epitaphes anciennes. pag. 46.
- Chap. 9. Des costumes, & priuileges de la Ville de Castres. pag. 48.
- Chap. 10. De l'augmentation de la Ville de Castres, & des noms de ses rues, portes, & gaches. pag. 50.
- Chap. 11. du Consulat de Castres, de ses Confronts, & limites, & de ses Parroisses. pag. 56.
- Chap. 12. Des lieux qui dependent du Diocese de Castres, avec quelques curiositez de quelques vns d'iceux. pag. 58.
- Chap. 13. Des lieux qui sont des appartenances du Comté de Castres. pag. 60.

- Chap. 14. des riuieres & fontaines de Castres, & de leurs noms, & raretez. pag. 63.
- Chap. 15. Des pierres, & autres mineraux du terroir de Castres, & des merueilles d'iceux, & particuliere-
ment du roc qui tremble, & des priapolites. pag. 66
- Chap. 16. Des plantes rares du terroir de Castres, & autres raretez des vegetaux qui y sont. pag. 73.
- Chap. 17. Des animaux qui se trouuent à Castres. 79
- Chap. 18. Des monstres & choses prodigieuses, & remar-
quables arriuées à Castres, ou és enuiron. pag. 80.
- Chap. 19. des Propheties de Nostradamus, & Larrinay,
touchant la Ville de Castres. pag. 86.
- Chap. 20. des accidens notables, comme prises & destru-
ctions de Villes, & Chasteaux des enuiron de Castres,
& autres choses remarquables, rangees par ordre Cro-
logique. pag. 87.
- Chap. 21. Des lieux qui sont a l'entour de la Ville de
Castres à 3. ou 4. lieues à la ronde. pag. 92
- Chap. 22. Appendice, contenant plusieurs choses remar-
quables, qui auoient esté obmises dans les deux Liures
des antiquitez de la Ville de Castres. pag. 101.
- Recueil des inscriptions Romaines, & autres antiquitez
du Languedoc, & Prouence, qui n'auoient point esté
encore imprimees. pag. 108.
- Rolle des principaux cabinets curieux, & autres choses
remarquables qui se voyent es principales Villes de
l'Europe, redigé par ordre alphabetique. pag. 124
- Le Catalogue des choses rares qui sont dans le cabinet de
Me. Pierre Borel, Medecin, avec ses augmentations de-
puis la premiere Edition. 132.



LIVRE SECOND.

Des Couvents, & Eglises tant anciennes que modernes de la Ville de Castres, de leurs fondations, tombeaux, & Epitaphes considerables, le tout selon les vieux manuscrits, actes, & archifs de la Ville, desdits Couvents, & d'ailleurs.

CHAPITRE PREMIER.

Du Monastere de saint Benoist.

Bien qu'il y aye à present de somptueux edifices dans cette Ville, elle n'a peu pourtant se remettre à tel point que les bastimens qui y estoient anciennement ne surpassent de beaucoup tout ce qui si void aujourd'huy, car l'ancien monastere de saint Benoist (duquel nous auons fait vn Chap. exprez. ailleurs) qui estoit la ou sont à present les Ormeaux, estoit des plus superbes de France, & orné d'une Bibliothecque si belle qu'il y auoit onze mil trois cens vingt-deux volumes, c'est à dire manuscrits, veu que c'estoit auant que l'Art de l'Imprimerie fut inuenté, elle fut bruslée par le feu l'an 1082. qui si print avec vne telle violence qu'on n'en peut sauuer aucun Liure.

Il y auoit en cette mesme Abbaye beaucoup de

2 Les antiquitez de la Ville

belles tours, & vn portal si rare en sa grandeur & en son ouurage, qu'on le mettoit au rang des merueilles de ce pais, ny en ayant point alors de pareil en France.

Il auoit esté basty despuis l'establissement des Euesques, cét à dire despuis l'an 1317. à la place d'un autre plus ancien sur lequel estoit cette inscription, suiuant les memoires tirez du Liure des obits & autres actes authentiques par N. de Sabatieriadis Chantre de cette Eglise, desquels j'ay tiré vne bonne partie des memoires de ce Chap.

Inscription de l'ancien portal de l'Eglise de S. Benoist.

*Faustinus lapsus a Mauri morte decem octo
Lustris, has sancto Benedicto dedicat Aras,
Impensisque suis tota est structura peracta,
Aptataque suis humeris de more cuculla,
Religionis amans, cellis se deuouet istis,
Atque Abbas factus, mira pietate refulsit.*

Par cette inscription apparoit l'antiquité de cette Abbaye, & comme elle est des premieres qui furent fondées par S. Benoist, qui fut l'an 530. & saint Maur, dont elle parle, mourut l'an 583. ayant vescu 20. ans avec saint Benoist qui fonda son ordre l'an 530.

Le Roy Charles le Chauue assiegeant Tolose l'an 844. & estant logé au Monastere de S. Sernin, les Tolose, print en sa protection le Monastere de S. Benoist de Castres, Adalbert en estant pour lors Abbé, Roger Prieur, Oldin Sousprieur, & Falbert Bibliothequaie, avec 60. Religieux, & leur donne, *plenarium Imperium in toto districtu dicti Coenobii, in villis, curtibus mansionibus aprisionibus, & cellis dicti Coenobii, cum Coenatico in flumio acuti, à*

fonte vocato Dydiaco, v[er]sque ad fontem de Metis, in quo incipit coenaticum per nos concessum fratribus Clairatis, & concedimus Monachis S. Benedicti vt non compellantur per agentes nostros, ad solutionem teloniorum, seu Barganaticorum, nec rotaticorum, nec portatiuorum, nec mutatiuorum, pro mercimoniis emptis in foro, ab hominibus dicti Coenobii. enioignant Mathæo, Vicecomiti Castrensi, & Cathoni Vicario de les faire iouyr des susdits priuileges. Actum in Monasterio S. Saturnini prope Tolosam obsessam. Cecy est pris de l'enqueste faite apres l'embrasement de la Bibliotheque, qui est signée de beaucoup de tesmoins, par cet acte appert que S. Sernin estoit pour lors hors de Tolose, & que Tolose a esté augmenté du depuis & a enfermé ledit S. Sernin dans ses murailles.

Cette maison Abbatiale de S. Benoist auoit son Eglise au mesme lieu qu'est à present l'Eglise Cathedrale, & son portal estoit aussi au mesme lieu que celui de ladite Eglise, & apres que le dernier Abbé, dit, Deodatus Seueratus, fut fait premier Euesque, la maison Abbatiale fut faite Episcopale, & les Moines d'icelle furent faits Chanoines, retenans pourtant l'habit de saint Benoist, mais enfin, de reguliers ils furent changez en estat seculier par la Bulle de secularisation du Pape Paul III. donnée le 22. Nouembre 1536. à la sollicitatiõ de Jacques de Tournon Euesque de Castres, & lors ils quiterent l'habit de Moines, la susdite Abbaye estoit située tout le long de la riuere d'Agoust, & tenoit depuis les ormeaux iusqu'au lieu ou font à present les Dominiquains.

Dans ce Monastere de saint Benoist se voyoient autrefois de tres beaux tombeaux, mais ils ont esté

4 Les antiquitez de la Ville

tous ruinez durant nos troubles, en voicy neantmoins quelques vns de considerables que i'ay recouurez avec beaucoup de peine. Au milieu de la nef de l'Eglise estoit enseuely, avec son efligie par dessus, Beru nepueu de Addo Roy de Barcelone avec cette inscription,

Hic tumulatur Princeps Beru nepos Addonis Regis Barchinonensis, qui hortationibus fratris Helisachar Prioris Monasterii de Castris, falsam deposuit Religionem, Veram suscepit, vno & eodem die, Baptisatur, moritur & vuit in aeternum, anno incarnati Verbi, octingentesimo, idih. septembris.

Ce Roy Addo & Beru son nepueu estoient Mores, & estans venus l'an 800. à Narbonne, ils y furent arrestez prisonniers, & de la conduits à Castres, & enfermez dans la grosse tour de l'Abbaye (qui peut estre est cette tour d'Heraclius dont i'ay parlé ailleurs, ou la tour qui y reste seruant de clocher à present) & Beru estant mort dans trois mois, le Roy Addo fut conduit à Charlemagne, quand à Elisagar dont il est parlé dans cette Epitaphe, il fut apres Abbé de Castres, & fut enuoyé par Louys le debonnaire à Barcelone avec deux Comtes à sçauoir Hildebrand & Donat, l'an 826. pour pacifier les troubles & tumultes de Barcelone & pais adiacent.

On voyoit aussi dans la mesme Eglise l'Epitaphe suiuant à costé gauche, derriere le grand Autel, en vn sepulchre esleué de trois pieds sur lequel estoient pour armes 3. bourdons & 3. coquilles.

Hic iacet Vvillelmus Beli Vicarius & vna Vicecomes pagi Castrensis, qui Populo reddidit qua sunt Populi, Domino Comiti qua sunt Comi-

de Castres, Liure second. 5

tis, Regi quae sunt Regis, & Deo quae sunt Dei. obiit Cal. Iunii anno 1167. par cette Epitaphe il appert que le Roy ayant eu autrefois vne portion dans le Comté de Castres à sçauoir vn tiers, il tenoit vn Vicomte dans Castres qui estoit aussi Viguiier du Comte c'est à dire son Seneschal, qui rendoit alors la iustice au peuple.

La plus ancienne Epitaphe que i'en aye est la suiuate.

Frater Iacobus de Austria Monachus S. Benedicti & Bibliothecarius Caenobii Castrensis, vir eximiae pietatis, mirandae humilitatis, stupendae eruditionis, & altae propaginis. anno aetatis 63. & nonis Aprilis anni 792. coepit requiescere in pace. Sur son tombeau estoient les armes d'Austriche.

Ce *Iacobus de Austria* auoit fait les Liures suiuaus de *Musica l. 3. de Geometria l. 2. de Arithmetica l. 2. de Historia vniuersali mundi l. 12. de Annalib. S. Benedicti l. 3. de Viribus herbarum l. 6. de coniunctionibus l. 3. Comment. in lib. Regum & Epist. Pauli. de Elementis, de ente, de nominibus diuinis, de Doctrina Iudaeorum, de aduentu Messiae & de vltimo iudicio.*

Iay aussi appris du Liure des obits de cette Eglise que *anno 920. 3. Cal. Iunii obiit Ioan. Genibrosa habitator de Castris ter factus Consul, fundauit Capellam S. Mauri in Ecclesia sancti Benedicti, eius frater Stephanus genebrosa erat Prior hoc anno, & Aymericus Guillem de Prosapia illustri des Guillems erat Abbas.*

2. Cal. Augusti eodem anno obiit Adelay Bona vxor potentis viri Nicolai de Galona, sepulta est in Capella de Bona,

Nonis Februarii anno 1001. obiit Petrus de Manso Praepositus lanificii de Castris.

6 Les antiquitez de la Ville

Idib. Maii. 1002. obiit nobilis Rostaynus de Corneliano. & nonis Maii eiusdem anni obiit nobilis Huguetus de Castro Viridi.

Lors mourut aussi, *nobilis Gofridus de Monteleone, vir potens & strenuus, Vicarius (c. Vigerui) Pagi Castrensis. sepultus fuit 3. Cal. Septembr. in Ecclesia sancti Vincensii, in Capella Consulium de Castris*, il mourut de la maladie populaire dont j'ay parlé au Chap. dernier du Liure 2.

De tout ce dessus, on peut apprendre les noms de quelques Chappelles dudit Monastere, & les noms de trois de ses anciens Abbez, à sçavoir l'an 673. Faustinus, l'an 841. Adalbert, & l'an 920. Aymericus de Guillem. J'ay aussi appris du depuis que Simeon Bemba, Italien, de l'illustre Maison des Bembes en auoit esté sous le Pape Agathon, qui viuoit l'an 679. & qu'il est enterré à S. Giles, où l'on void son Epitaphe en vers Latins rimez. Nous en nommerons encore quelques-vns cy-apres.

Des freres Clathrez ou Barrez.

Quoy que i'aye parlé ailleurs des freres Clathrez ou barrez, & coniecturé qu'ils pouuoient estre de ces Carmes, à qui la couleur blanche de leurs habits, fut défenduë, parce qu'il n'estoit permis en Orient qu'à ceux qui estoient de Maison Royale de la porter, mais ayant considéré du depuis que les Carmes ne sont en France que depuis l'an 1220. & que les freres clathrez estoient plustot qu'eux. J'estime maintenant qu'ils peuuent estre les Religieux ou Cheualiers de S. Iean, suiuan la regle de S. Augustin, & qui estoient autresfois dans Castres dans la vieille maison de S. Benoist, comme il a

esté dit ailleurs (qui peut estre estoit l'Eglise Nostre Dame dont nous allons parler) & qu'ils sont les Religieux dits Cheualiers de S. Jean d'Acre, qui selon Dauity, furent instituez pour conduire & penser les Pelerins qui alloient à la prise d'Acre, apres la prise duquel lieu, ils furent incorporez aux Religieux de S. Thomas, ils portoient vne Croix patée blanche sur vn habit noir.

Des Eglises de S. Vincent, & Nostre Dame qui estoient iadis à Castres.

Vis à vis de la porte de l'Abbaye S. Benoist, il y auoit vne Eglise Nostre Dame pour les femmes, parce qu'elles ne pouuoient pas entrer dans l'Abbaye selon la regle de S. Benoist, & pres de cette Eglise Nostre Dame estoit vne troisieme Eglise qui estoit de S. Vincent, & ainsi il y auoit trois Eglises, l'vne aupres de l'autre, celle de S. Vincent y ayant esté faite apres que sa Relique eut demeuré quelque temps par prouision dans l'Eglise de S. Benoist. Tout cecy se confirme, par les vers d'Aimon le Moine Liure 1. de *Translat. Sancti Vincentii*, qui sont tels.

*Namque Monasterii antefores, Genitricis in aula
Ista sub immenso gerebantur munera Christi
Dum fieret sancto templum proprio sub honore
Quo placidus demum migraret iure sepultum,
Masculus atque simul veniens quod foemina adiret
Interea placuit defluxa temporis Vrna
Inde leuare sacrum corpus, dignè que locari
Post altare Pij Patris Sancti Benedicti.*

Il est à noter touchant la Relique de S. Vincent que Hildebertus Moine du Monastere d'Aquitaine dit, *Conkitta* (peut estre Conques) poussé par

une vision l'an 855. s'en alla avec vn autre Moine, dit, Audaldus (qui selon diuers Autheurs estoit natif de Castres) vers Valence d'Espagne, & Hildebert n'ayant peu acheuer le voyage, a cause de son aage, Audaldus l'acheua, mais la Relique luy fut ostee par Senior, Euesque de Saragoufle, & estant ainsi reuenu à la vuide, il fut chassé de son Conuent, lors ayant eu refuge à celui de Castres, il y fut fort bien receu, & fut deputé par l'Abbé, vers Salomon, Comte de Sardagne, par le moyen duquel il recouura ladite Relique, & la porta dans Castres, comme j'ay dit ailleurs où elle fut longtemps dans vn beau coffre d'argent, & enfin fut perdue durant nos troubles pour la Religion. Neantmoins les Espagnols se vantent d'estre les seuls qui ont eu ladite Relique, & l'auoir trouuée dans vn promontoire près de Lisbonne, lors qu'ils l'a prindrent sur les Mores, l'an 847. cela est rapporté par Damianus Goës. Mais par ce dessus on void qu'elle estoit plustost icy. L'an 1215. l'Abbé Vvilhelmus que nous auons appellé ailleurs Guillaume en donna vne machoire au Roy Louys VIII. *Nota*, que l'an 879. Louys le Begue, estant fort malade fit vn vœu à S. Vincent qu'il fit executer la premiere année de son regne, par Frodoin Euesque de Barcelonne, qui porta le poids de vingt deux liur. d'argent audit Conuent, & le bailla à l'Abbé Rigaldus (*ex familia nobilium Rigaldarum*) & à Guiraud Prieur pour l'acheuement de l'Eglise de S. Vincent.

Des Cordeliers ou Freres Mineurs.

Nous auons dit ailleurs comme ce Conuent estoit hors la Ville, & en auons dit diuerses choses
fort

fort remarquables. Il reste maintenant, à sçavoir que la Ville de Castres receut l'an 1227. lesdits Religieux de S. François, & qu'ils furent logez dans le Monastere de S. Benoit par prouision, & deux ans apres Raymond IV. Comte de Tolose leur donna dequoy édifier vn Conuent, qui fut acheué de construire l'an 1230. au mois de Decembre, il fut édifié au pied de Belmont hors la Ville, ayant vn grand enclos de jardinages, prairies, belles fontaines, & vn bastiment pour 60. Religieux.

Il est à remarquer touchant ce Conuent que l'an 1356. Jean Roy de France ayant esté fait prisonnier par les Anglois en la iournée de Poictiers, le 19. Septembre, & mis à la rançon de trois millions d'escus d'or, toutes les Prouinces ayans contribué à faire cette somme, celle de Languedoc fit paroistre son affection particuliere enuers son Roy, par sa liberalité extraordinaire, mais l'Ordre Ecclesiastique fut celuy qui y contribua plus, & particulièrement les Cordeliers du Conuent de Castres, qui firent vn effort remarquable, car ils vendirent leur argenterie & bien fonds, & firent la somme de quarante mille liures, qui fut portée au Dauphin Charles par le Gardien du Conuent des Cordeliers de Castres.

Le Roy estât apres deliuré, leur restitua cette somme, & leur fit vne pension de 80. liures que le Receueur du domaine du Roy leur paye tous les ans, la moitié de laquelle somme les Prouinciaux de S. François ont donnée aux Religieuses de Sainte Claire de Tolose. pour le susdit rachapt du Roy, Jean, furent vendues plusieurs Metairies, & pieces de terre separées, entre lesquelles estoit le pré

dit, *lou prat das fraires*, C. des Freres Mineurs.

Ce Conuent à autresfois esté fort magnifique & riche, y ayant eu beaucoup d'argenterie, & vne fort belle Bibliotheque, mais il ne reste de son ancien bastiment, qu'vne grande Tour qui sert de Clocher à present. Plusieurs grands Seigneurs y estoient enterrez, comme i'ay rapporté ailleurs, (mesme Iacques de Bourbon, Comte de Castres auoit ordonné d'y estre mis) mais toutes leurs Epitaphes sont perduës, comme celles des autres anciens Conuents de Castres, ayans esté destruites l'an 1563. & 67. du temps de nos guerres Ciuiles.

Nonobstant toutes lesquelles ruynes, i'ay recouuré par mes grandes recherches vne tres-belle Epitaphe en l'angage ancien, d'vne Dame appelée, Armoise de Lautrec, intime amie d'Isabeau, de Paris, soeur de S. Louys, qui luy fit construire vn superbe tombeau dans l'Eglise de S. François dés quelle fut morte, s'estant recluse à Saix, près de Castres. Son Epitaphe est telle.

*Armoise de Lautrec Recluse
 Da Saix dans cy Caveau ot cluse
 Veillant le Paradis aquerre
 A tots bobans fot aspre guerre,
 Isabel do Paris, clamée
 Sui qui plore ma bien amée,
 Li Monument enuolter fis
 O de par Diex à tos vosdis
 Que disiez ly De profundis.
 L'an mil deux cens quarante & dix
 Armoise absconsa faits & dits,
 Diex vueil enberguer li delits
 Et partier li Paradis.*

Et plus bas on lisoit ces paroles en Latin. *Isabella illustrissima soror Ludouici Francorum Regis suis impensis hoc fecit Monumentum, in pignus amoris erga Armoisem de Lautrec, anno Domini 1252.*

Par cette Epitaphe on peut aprendre comme les fils & filles des Roys, au lieu qu'on les appelle à present, Isabeau de France, &c. S'appelloient, Isabeau de Paris, Jean de Paris, &c.

Par la mesme Epitaphe se descouure l'erreur de ceux qui croyent que Saïsse Fondateur de la Chartreuse de Saix, ait donné nom au lieu de Saix, veu que Saïsse fut long-temps apres cette datte.

Quand aux Epitaphes modernes on n'en void aux Cordeliers qu'une de considerable, à sçauoir celle de Madame la Comtesse de Bioule, elle est dans vne Chapelle qu'elle à faite bastir, & est telle. *Epitaphe de Madame Marie de Voisins, femme de Messire Antoine de Cardaillac, Comte de Bioule.*

Dans cette place reposent les os de Dame Marie de Voisins, fille vniue de Messire Louys de Voisins, Seigneur d'Ambres, laquelle en l'aage de 18. ans, ayant esté mariée avec Messire Antoine de Cardaillac, Comte de Bioule, deux ans apres mourut le 19. Iuillet 1612.

*Passant arreste vn peu tes pas, & ta pensée,
Aprends que la vertu par ce monde est passée,
Logeant dedans vne ame, & cette ame en vn corps.
Le corps, l'ame, & vertu, tousioins font vne femme,
La vertu l'ame a pris, le corps est pris des morts,
Sous ce marbre est le corps, & dans le Ciel ceste
ame.*

Ses armes y sont en bossé, portant escartelé, au 1. & 4. vn Lyon rampant, au 2. vne Croix elechée, & au 3. des cheurons brisez.

Touchant ce Conuent, estaussi à noter que l'an 1367. Frere François Icher ayant presché à saint Benoit, blasma l'Euesque Estienne en son absence, de ce qu'il ne reprimoit les desreglemens de quelques Prestres, dequoy l'Euesque estant aduertuy a son retour, excommunia ledit Icher, & commanda aux Cordeliers de tenir leur Eglise fermée, à quoy ils obeirent, dequoy le peuple s'estant mutiné, il leur redonna la licence de l'ouuir, moyenant que ledit Icher s'en allast, ce qu'il fit, & fit vider apres son appel à son aduantage & celui du Conuent, deuant le Primat de Bourges. J'ay voulu noter cecy, parce qu'il s'accorde avec ce que j'ay dit ailleurs du mesme Euesque, auquel l'Archeuesque escriuoit touchant vne heresie des Prestres de Castres.

Des Trinitaires.

Après ce Conuent vient celui de la Trinité, qui l'an 1250. estoit hors la porte de l'Albinque, & puis l'an 1369. fut mis au lieu où il est maintenant (à sçauoir près du College) par vn Abbé de S. Victor de Marseille.

Des Religieux de saint Dominique.

Quand aux Religieux de S. Dominique, dits Freres Prescheurs, j'en ay parlé ailleurs, & dit cōme S. Dominique receut en don l'Eglise de saint Vincent l'an 1220. ou enuiron. Mais neantmoins son Ordre ne fut estably en Ville que l'an 1258. en laquelle année (suiuant l'acte de donation qu'ils ont encore) l'Abbé Guillaume leur donna à la priere de Philippe de Montfort le ieune, l'Eglise de S. Vincent, scituée *infra villam de Castris*, avec toutes ses rentes (d'où il appert que ladite Eglise n'e-

Estoit pas alors dans Castres) & que Pierre Petit Dominiquain receut ledit don , qui fut apres confirme par Bernard de Combrete Euesque d'Alby (car Castres n'estoit encore erigé en Euesché) a Guillaume Raymond de l'Ordre desdits Predicateurs du Temps que les Albigeois estoient en ces quartiers.

Quand aux tombeaux considerables qui estoient dans leur Eglise , ie trouue par le testament d'Eleanor de Montfort qu'elle leur fait beaucoup de Legats considerables, pour les anniuersaires de sa mere , & de Simon de Montfort son frere , & pour estre enterree dans ladite Eglise sous vn tombeau de marbre , enjoignant qu'on mette auprés d'elle son fils le Comte de Vendosme , & donne en particulier 20. liures pour faire vne lampe d'argent du poids de deux marcs , & en fonder vn reuenu pour la tenir garnie d'huile. (Nota , comme avec peu d'argent on faisoit à lors beaucoup de choses) ce testament se fit l'an 1338. dans la maison , dite de Roquecourbe, où elle se tenoit.

Et par le testament de Jean Comte de Vendosme fait l'an 1362. est ordonné que s'il meurt en Languedoc il soit enterré dans Castres au Chœur de l'Eglise de saint Vincens, deuant l'Autel , aupres de sa mere qui est à droite, & s'il meurt ailleurs, ordonne d'estre porté à Vendosme , & mis dans l'Eglise de saint George prez du tombeau de son pere , & que son cœur soit porté dans son tombeau de Castres, ce qui fut fait sans doute, car il fut enterré à Vendosme comme on void par l'Epitaphie que i'en ay donnée.

Par vn autre testament de l'an 1460 retenu dans

14 Les antiquitez de la Ville

le Chasteau Episcopal de la Case dans la Cham^{bre} dite, des Abbats. Marie de Bourbon fille de Jacques, Dame de Crimal, Viane, Montcocu &c. accueillie de maladie, fait son heritiere Eleonor de Bourbon Comtesse de Castres & luy substitue Jacques & Jean d'Armagnacs. Elle fait aussi diuers legats au fufdit Conuent.

Cette maison de la Case estoit prez de Castres sur le bord de l'Agout, du costé de Villegoudon, mais on y alloit aussi du costé de Castres par la porte del Trauc, prez du Palais, qui menoit par vn beau chemin, à vn pont qui estoit sur ladite riuiere. De cette maison ne restent que quelques masures. C'estoient iadis les prisons de l'Euesque de Castres.

Noble Raymond de Saiffe & Centulie de Bretes sa femme, fondateurs de la Chartreuse de Saix furent enterrez dans leur Chapelle de sainct Jean, & sainct Louys, dans l'Eglise de S. Vincens l'an 1351. *Nobilis & potens vir Antonius de Tolosa & de Lantrico, miles & Vicecomes de Lantrico, Dominus & Baro, Baroniarum de Brugueria & de Montefano (C. de Montfa) & nobilis seguina de Bar eius vxor, domina de Brugueria & de Montefano anno 1535. erga Ecclesiam Conuentualem S. Vincentii de Castris, ordinis beati Dominici, ordonnent d'estre enterrez in Capella B. Maria, quam predecessores dicti nobilis de Tolosa edificare fecerunt, & leur donne beaucoup de possessions. Nota que l'an 1303. Bernard Guido illustre Escrivain estoit Prieur de sainct Vincent, alors Alzias estoit Abbé de sainct Benoist, & ce Guido fut apres Euesque de Lodeue. Ils auoient aussi le corps d'vn certain Raymond Pastorelli qui leur fit de tres-*

grands legats. Comme aussi celuy de Jean (pere & fils) de Burlats, sieurs de Gais.

De l'Eglise Cathedrale de S. Benoist.

L'Abbaye de sainct Benoist fut reduite en Euesché l'an 1317. comme i'ay dit ailleurs, ie n'ay peu trouuer de toutes les vieilles Epitaphes que celle de l'Euesque Estienne que i'ay donnée ailleurs & ce fragment en grosse lettre gotique.....
Domini Adhemari de Nauario

I'ay du depuis trouué dans les archifs du Chapitre, que Ademar de Nauas estoit leur Sacristain l'an 1472.

Quand aux Epitaphes modernes & inscriptions ie les ay données dans le Chap. des Euesques, ou i'ay rapportée celle de feu Jean de Fosse Euesque de Castres, &c.

De la Chartreuse de Saix, dite de N. Dame de Beauvoir, ou Beluesé, & en latin Belli visus.

LA belle & riche Chartreuse de N. Dame de Beauvoir lez Castres fut fondée l'an 1351. par Noble Raymond de Saix, qui les fit heritiers à cet effet, comme aussi sa femme Centulia de Bretis qui mourut peu de temps apres. I'ay marqué cy-deuant le lieu ou ils gifent, & donneray cy-apres leur genealogie.

Cette Chartreuse estant enrichie de diuers heritages, receut encore l'an 1424. la Chartreuse de Loupatiere (qui luy fut incorporée) que Pierre de Rochefort Euesque de Carcassonne auoit fondée l'an 1321. dans le bois de Loupatiere pres de Carcassonne, apres quoy la Chartreuse de Saix a produit celle de Tolose, comme le fait doctement voir Dom Amable Chatard, Scindic de celle de

Castres dans le docte manuscrit Latin qu'il en a composé pour l'vtilité d'icelle. On ny void à present aucuns sepulchres fors vn fragment de celuy de noble Iean de Guonion, Escuyer, Gouverneur du Chasteau de Minerue & General des Monnoyes de Languedoc l'an 1464. & de sa femme, qui mourut peu de temps apres, ils furent enterrez au pied du degré du grand Autel, & sur le tombeau est la figure d'vn Soldat ou Escuyer.

L'an 1455. suiuant leur necrologue, Damoiselle Catherine de Louys, Conseigneuresse d'Escouffens, & peu apres Helie Brisson son fils y furent enterrez & mis dans la Chappelle de Sainte Cecile, qu'ils auoient faite construire. Tous ces susdits donnerent leurs biens à cette Chartreuse. Elle fut démolie pendant nos troubles.

Des Religieuses de sainte Claire de Villegoudon.

Ce Conuent fut reformé l'an 1434. par S. Collete qui y resida quelque temps, & fut fondé par Bernard d'Armagnac, Comte de Castres qui eut vne fille appelée Bonne qui s'y rendit Religieuse, & puis mourut en celuy de Lesignan, où elle gist.

L'an 1566. que la riuere d'Agoust passa sur le Pont, elles furent tirées de leur Conuent par l'eau, & l'an 1562. par les troubles pour la Religion. p. R.

Dans leur Conuent y auoit vne belle fontaine qui est à present hors la Ville, & est encore appelée, *la fontaine des menourettes*, C. des Religieuses de l'Ordre des Freres mineurs.

Des Capucins.

Quand aux Capucins ils vindrent seulement l'an 1630. au mois de Mars, & furent logez à la maison de Monsieur de Latrinque à la rue de Bertrac,

trac., ioignant la maison de Ville, où ils sont à present.

Des Religieuses de Sainte Claire de Castres.

Le dernier venue de tous les Ordres Religieux est celuy des Religieuses de Sainte Claire, qui furent mises l'an 1632. à la Tolosane, & apres aux ormeaux près de la muraille de la Ville, ou elles sont à present. Les Religieuses d'Orliac leur font pension. On les appelle Urbanistes, parce qu'un Pape Urbain mitigea leur regle.

Noms de tous ceux qui ont esté Ministres dans Castres.

Noms de tous ceux qui ont esté Ministres dans Castres.

CHAP. II.

Vis que j'ay rapporté ez Chap. precedents les noms de tous les Euesques & Abbez de Castres & que j'ay parlé de tous les Conuents, la raison semble demander que ie nomme aussi ceux qui en ont esté Ministres.

Le premier fut N. de Manna Bosque, apres lequel en ont esté les suiuan. Mr. Jean de Bosque l'an 1542. Mr. de Mapais l'an 1543. les sieurs Raphael Segueur, & Iacques de Lernan l'an 1545. les sieurs Marquet, Hierosme, & Sauerme l'an 1546. Mr. Barthe l'an 1547. Mr. Albus l'an 1549. les sieurs Martiny & de Bosque le ieune, l'an 1551. les sieurs Geoffre Brun & de la Valée l'an 1559. les sieurs de Lostau, Pierre Barthe, & Fleury de la Riuiroire l'an 1561. Mr. Jean Bosque l'an 1567. Mr. Marfan l'an 1574. Mr. Saluart l'an 1582. Mr. Gaspar Olaxe Espagnol qui causa de grands tumultes

dans cette Ville, prechoit vne doctrine qui n'estoit pas orthodoxe l'an 1592. Lambert Daneau personnage fort scauant comme sa renommee, & ses escripts en font foy, l'an 1593. il mourut l'an 1595. Mr. Benoit Balaran l'an 1593. M. de Rotan l'an 1596. il mourut l'an 1598. Mr. Jean Ioson, l'an 1598. apres vindrent Mr. Philippe Dupin M. Iotias Daneau fils du susdit Lambert, mort l'an 1644. Mr. Paul Charles le vieux, premieremēt Professeur en Philosophie en Bearn, & apres en Theol. à Montauban, mort l'an 1649. Mr. Jean Verdier, iadis aussi Professeur en Philosophie à Montauban, & qui s'est retiré la presente année pour estre Professeur en Theologie audit Montauban.

Ceux qui en sont à present sont les suiuan.

Monlieur Pierre Sauois, qui en est depuis longtemps. Mr. Raymond Gaches, & Mr. Louys de Iauflaud fils de Mr. Maistre Louys de Iauflaud Conseiller du Roy en la Chambre de l'Edit de Castres.

Pour faire la fin de ce Chapitre il ne sera pas hors de propos de desfabuler ceux qui pourroiet croire ce que quelques vns auoient raconté au sieur de Lanté lors qu'il dit qu'on ferme les boutiques le Mecredy matin dans Castres pour célébrer la feste de Caluin, à quoy ie respons sans aucune animosité, que cette feste ne se celebre ny à Castres, ny en autre lieu du monde, mais qu'on ferme les boutiques les Mecredys icy, & ailleurs les Iesdys, pour aller aux Predications qui se font ces jours-là, i comme estans le milieu de la sepmaine aussi bien l'vn que l'autre. T'entrerois plus auant dans ce discours & ferois voir par beaucoup de

raisons que c'est vne fable, mais sçachant bien que presque personne n'est de l'aduis du Sieur de l'Ancre, ie m'en deporteray pour le present.

De la Chambre de l'Edict, seante à Castres

CHAP. III.

LE merite de la Ville de Castres, obligea nos Roys à l'orner d'une Chambre my-partie, qu'ils y ont tousiours voulu continuer, nonobstât les importunittez de plusieurs autres Villes qui la desiroient & la desirent encore. Elle fut premiere-ment à l'Isle l'an 1579. Et les Officiers qui la compo-
soient, sont les suiuanis. Je ne mets point les Officiers Catholiques, parce qu'ils changent tous les ans.

Messire N. de Clausone, President.

Les Conseillers estoient. Mr. Me. Antoine Beranger, Sr. d'Arbieu. Mr. Me. N. d'Aures. Mr. Me. Iacques des Vignolles. Mr. Me. Richard d'Escorbiac. Mr. Me. N. de Banides. Mr. Me. Estienne de Molinier, Sr. de Tourene. Mr. Me. N. de Fauier. Mr. Me. Jean de la Mer.

L'Aduocat du Roy estoit Mr. Me. N. Boencôte.

La Chambre fut apres tirée de l'Isle, mais elle y fut remise l'an 1581, & de là, elle fut transférée à Castres, l'an 1595. du mandement d'Henry IV. Elle print l'Hospital de Castres pour faire le Palais prés de la porte del Trauc, ses Officiers furent les suiuanis.

Messire Philippe du Fresne Canaye, President.

Les Conseillers estoient. Mr. Me. Antoine Beranger, Sieur d'Arbieu. Mr. Me. Richard d'Escorbiac. Mr. Me. Iean de la Mer. Mr. Me. Iacques des Vignolles. Mr. Me. Guy d'Arebaudouse, Baron d'Anduse. Mr. Me. François de Rosel. Mr. Me. Paul de Iuges. Mr. Me. Paul Courrech, & Mr. Me. N. Boucaud, Aduocat General.

L'an 1599. estoit President, Messire Iacques des Vignolles, qui mourut l'an 1626. le 28. Octobre.

Et les Conseillers estoient les suiuan.

Mr. Me. Guichard d'Escorbiac, qui mourut l'an 1606. Mr. Me. Paul de Iuges qui mourut l'an 1623. le 3. Ianuier. Mr. Me. Abel du Suc, qui auoit esté Aduocat du Roy. Mr. Me. Samuel de Bonencontre. Mr. Me. Salomon de Faure. Mr. Me. Iean de Lacger, qui mourut le 4. Iuin 1624. Mr. Me. Guillaume de Ranchin, qui mourut l'an 1605. Et le 30. Iuillet. Mr. Me. Iacques de Cauaignes. & Mr. Me. N. de Boucaud, Aduocat General.

En apres vindrent, Messire Abel du Suc, President.

Mr. Me. Iean Iacques de Pelisson, Conseiller, & Mr. Me. François de Rosel, Aduocat General.

La susdite Chambre à souuent changé de demeure tant à cause de la contagion que pour autres sujets. Car l'an 1623. elle fut à Besiers, & reuint à Castres l'an 1630. Puis fut à Reuel & à S. Foelix, l'an 1632. & de la reuint à Castres, d'où elle n'a bougé du depuis.

Les Officiers qui y sont à present, sont les suiuan, outre Mr. Me. Iean de Charron, Conseiller l'an 1641. qui se retira pour estre President à Bourdeaux,

Messire Gaspar des Vignolles, President.

Mr. Me. Salomon de Faure, Conseiller. Mr. Me.

Louys de Iauffaud, Mr. Me. Iacques de Ranchin,

Mr. Me. Paul de Iuges, Seigneur du Bez, &c.

Mr. Me. Samuël d'Escorbiac. Mr. Me. Hercules

de Lager, Seigneur de Massuguez. Mr. Me. Clau-

de de Faure, Baron de Montpaon &c. qui occupe

l'Office de son pere en suruiuance.

Mr. Me. Louys de Montclam, Sr. de Candiac, Mr.

Me. Thomas d'Escorbiac, qui a l'Office de son

pere en suruiuance.

Mr. Me. Pierre de Carlot, Sr. de Cesterols. Mr.

Me. Pierre de Iulien. Mr. Me. Isaac de Brugerés.

Mr. Me. Claude de Iauffaud qui a l'Office de son

pere en suruiuance.

Mr. Me. Iacques de Ranchin, qui occupe aussi l'Of-

fice de son pere en suruiuance.

Mr. Me. Pierre de Rosel, Aduocat du Roy.

A ceste Liste y a plus d'Officiers qu'aux prece-

dentes, parce que la Chambre a esté depuis ac-

creuë de deux Conseillers.



De la Noblesse de Castres, & de ses Seneschaux, Iuges ordinaires, & Iuges d'Appeaux.

CHAP. IV.

LA Ville de Castres est aussi beaucoup confide-
rable pour la grande quantité de noblesse qui
fait sa demeure dedans son terroir, comme on peut
voir par le Catalogue suiuant dont ie rangeray les
principaux par ordre alphabetique, pour n'estre

assez informé du rang que ces Seigneurs doiuent tenir.

Messire François Jacques d'Amboise, Comte d'Aubijous, le seul male restant de l'illustre maison d'Amboise.

Messire N. de Voifins, Marquis d'Ambres.

Messire Louys de Bourbon, Marquis de Malaufe & de la Case, Vicomte de Leuedan, &c. duquel ie bailleray cy-apres la genealogie.

Messire Louys de Cardailac, Lieutenant du Roy au haut Languedoc, Comte de Bioule, Baron de Montredon, Seigneur de Gais, Seneschal de Castres &c. descendu d'Antoine de Bioule, qui mourut en combattant vaillamment au siege de Perpignan sous François I. l'an 1541. ie bailleray sa genealogie cy-apres.

Messire Nicolas de Genibrouse, Seigneur de S. Amans, Ledaignes, &c. & Vicomte de Boissefon.

Messire N. de Gouvernet, Vicomte de Paulin, marquis de Mures.

Messire Guy Aldonce, de Guillen, de Castelnau, Clermont, Carmaing, & Foix, Marquis de Saillac, Côte de Clermôt de Loudeue, Baron de Venez, &c.

Outre les susdits, nous auons à nos environs, les Vicomtes du Pujol, d'Embiolet, & de Montfa, qui est de la maison de Lautrec, & duquel ie donneray la genealogie cy-apres.

Les Barons de Ferrieres d'Auterriue, de Senegats de Caucalieres, d'Aupoul, de Seruiez, du Contrast, &c.

On doit aussi beaucoup considerer les maisons suivantes, comme Illustres & anciennes, mais ie n'observe point d'ordre à les ranger icy, ne sachant les rangs qui leur sont deus.

Monsieur le Baron de Verdale, de la maison duquel est sorty vn grand maistre de Malthe, Cheualier de l'Ordre, & Cardinal.

Monsieur de S. Germier de la maison de Tolose & de Lautrec, descenduë de celle du Comte Raymond, comme ie feray voir cy-apres par sa genealogie.

Monsieur Maistre N. de Thomas, Conseiller du Roy en la Cour des Comtes, Aydes & Finances de Montpellier, Baron de Carues, Seigneur de Roquecourbe, &c.

Noble Jean de Noël, Sr. de Massaguel, de la maison duquel est sorty vn Cheualier de l'Ordre Sr. de la Croufette, Gouverneur de Castres, & Lieutenant de la compagnie du Duc de Montmorency.

Noble marquis de Gep, Seigneur de Sauulan, Lefert, la Croufete, Galbran, &c. Qui pour sa capacité & merite, fut depute l'an 1641. de la part de Mr. de la Mothe & de la principauté de Catalogne, pour porter au Roy le paquet de leur nouveau don à sa Majeste.

La maison de Bouffard doit aussi estre mise parmy les illustres de cette Ville, tant pour les serui- ces qu'elle en a receu en la personne de Domini- que & Jean de Bouffard, freres de la Grange, & de la Garrigue freres, comme nous auons fait voir ailleurs, que par le merite particulier des sieurs de Madiane & de la Garrigue qui en sont descendus, & qui continuent tousiours à luy rendre leurs ser- uices. Le susdit fleur de la Grange estoit homme fort sçauant, & auoit tres-heureusement marié les armes avec les lettres, car outre qu'il auoit con-

24 Les antiquitez de la Ville.

noissance de l'Astrologie, langues diuerses, &c. il auoit soustenu le siege de Sancerre, & prins la Ville de Castres sur les Corfes & Albanois.

Monsieur le Baron de la Nogaredé. Monsieur de Millegle Marguarides, de la maison de Bone. Mr. de la Mothe d'Aures qui est de maison fort ancienne. Mr. d'Escoux de la maison de Baine. M. Vrbe de Noir sieur de Cambon.

Parmy cedenombrement de Noblesse, j'ay meslé quelques Gentils-hommes qui ne sont pas dans le Comté de Castres, mais parce qu'ils se tiennent fort prez de cette Ville, ie les ay consideréz comme du lieu.

Des Seneschaux de Castres.

Aprés auoir raporté les noms des Comtes de Castres, des Officiers de la Chambre, & de la Noblesse de ce pays, il ne sera pas hors de propos de rapporter les noms de quelques Seneschaux de cette Ville.

L'an 1252. Guillaume de la Palu estoit Seneschal de Philippe de Montfort.

L'an 1307. & 1309. Noble Pierre Raymôd de Ruspitano ou de Rabastens, estoit Cheualier & Seneschal d'Eleonor de Montfort.

L'an 1312. Eymon de Roguengade.

L'an 1338. Guillaume Speirat.

L'an 1368. Iean de Baine Seigneur Descroux.

L'an 1377. Bernard de Durfort Escuyer & Seneschal du Comte de Castres.

L'an 1409. Noble Robert d'Escroux.

L'an 1413. Messire Aurias de Saugnac Seigneur de Padiez & d'Ampiat estoit Seneschal de Jacques de Bourbon,

L'an

L'an 1428. Brenguié Galan.

L'an 1450. Messire Henry de Pompignac.

L'an 1566. Iean de la Palu.

L'an 1567. Nob. Pierre du Maine Sei. du Bourg.
beau pere de Guil. de Guillot qui luy succeda.

L'an 1582. Noble Michel de Bayard, beau fils
de Guill aume de Guillot Seigneur de Ferrieres.

L'an 1594. Pierre de Bayard son fils Seigneur
de Ferrieres, son pere s'en estant despoüillé.

L'an 1599. Iacques de Tolose & de Lautrec qui
succeda au precedent, & mourut l'an 1616.

Après en fut Iean de Perrin Seigneur de la Bes-
siere, & puis, Marquis de Tolose & de Lautrec,
Seigneur de S. Germier, fils du susdit Iacques.

Et l'an 1638. en fut pourueu après luy Messire
Louys de ardaillac Lieutenant pour le Roy au
bas Languedoc, Comte de Bieule, Seigneur de
Gais, &c. qui en jouit à present.

Des Iuges ordinaires de Castres.

Il y à aussi à Castres vne ancienne Cour Royale
de laquelle ie trouue que les suiuanes ont esté Iuges,
n'en ayant peu recouurer dauantage.

L'an 1307. Guillaume Vency estoit Iu-
ge de la terre & Cour d'Eleonor de Montfort, &
du Comte de Commenge qui auoit vn quint au
Comté de Castres, & y tenoit vn Regent nom-
mé Iean Valestre.

L'an 1346. Bernard de Caluomonte ou de Cau-
mont estoit Iuge de Castres, selon vn acte passé
entre Bouchard Comte de Castres, & les habitans
de la Caune, *in hospitio turris Cauderia de Castris ip-
sius Domini Comitis*. Par lequel acte appert que le
Comté logeoit à la Tourcaudiere, & par vn autre

acte que j'ay veu il appert aussi qu'il contenoit ses archits, pritonniers, & Cour des Ordinaires.

L'an 1365. *Pet. Isarni* estoit Iuge. l'an 1368. *Alric Meianel*, & *Barthelemy de Albarupe* estoit Iuge de Caltres, sous le Comte Jacques d'Armagnac. l'an 1377. *N. Marauel*. l'an 1380. *Jean la Manhama*.

L'an 1401. *B. de Roustagny*. l'an 1438. *Pet. Lemosini*.

L'an 1409. *N. de S. Martino*.

L'an 1519. *Jean de la Roche sieur de la Trinque*, & apres, *Charles de la Roche sieur de la Trinque*.

L'an 1575. *Antoine de Lacger*, mort l'an 1591. apres lequel en fut par regence *Abel de Rotolp, Sr. de Farguetes, &c.*

Mr. Me. Jean de Lacger luy succeda, qui estant apres Cōseilleren la Cour, ceda sa charge a *Mr. Me. Pierre de Lacger*, qui des long-temps exerce tres-honorablement cette charge, & à laquelle sa probité & capacité ne donnent pas peu de lustre.

Son Lieutenant est Monsieur Maistre *Jean le Roy*, successeur des Sieurs de *Lescout, & Melon*,

Des Iuges d'Appeaux.

L'Office de Iuges d'Appeaux estant aussiancien, j'inscreray icy les noms de ceux que ie trouue j'auoir exercé. l'an 1379. *Pierre Boyer*.

L'an 1412. *Guillaume Galaupt*.

L'an 1450. *Bernard de S. Martin*.

L'an 1537. *Pierre Vilar*, apres lequel fut *Guy de Lacger*, & apres cettuy-cy, *Antoine de Lacger*, qui apres fut Iuge ordinaire.

Abel de Rotolp, Sieur de Farguettes.

L'an 1598. *Maistre Jean de l'Espinasse*.

L'an 1623. *Mr. Me. Jean d'Alary* quien jouit à present.



Les Genealogies de 8. illustres maisons dont il a esté parlé au Chapitre precedent, à sçavoir, de Malause, de Bioule, de Monja, & s. Germier, de Bayard, de Noël Sei. de la Crousete, de saisse, de Bretes, & Bouffard.

CHAP. V.

Ayant en main 8. curieuses Genealogies de 8. anciennes, & fort considerables maisons de ce pais, j'eusse creu leur faire tort, & à la curiosité publique, si ie ne les eusse mises dans cet ouvrage.

1. Geneal. à sç. de la tres-noble & ancienne maison de Messire Louys de Bourbon, Marquis de Malause, Vicomte de Leuedan, Seig. de la Case, &c.

Charles premier du nom Duc de Bourbon.

Iean 1. Duc Louys de Bourbon Lovys bastard de Bourbon
de Bourbon. Euesque de Liege. bon Côte de Roussillon.

Charles Ba- Pierre Bastard de Charles de Bourbon,
stard de Bour- Bourbon Baron Comte de Roussillon.
bon Vicôte de Buffet.
de Leuedan.

I
Hector de Bourbon Vicomte de Leuedan.

Iean Vicomte de Leuedan.

Anno, Vicomte de Henry. 1. Vicomte
Leuedan. de Leuedan.

Iean Jacques Vi- Henry 2. Marquis
comte de Leuedan do Malaufe.

I

Louys de Bourbon, Vicomte de Leuedan, en faueur duquel Lacafe a esté depuis peu érigé en Marquisat.

Charlotte de Querueno sa fem.

Henry 3.

Magdeleine.

Henriete.

2. Geneal. à sc. de l'illustre & ancienne maison de Louys de Cardaillac, Comte de Bioule, Seigneur de Gays, Montredon, &c. & Lieutenant pour le Roy au haut Languedoc.

Hugues premier de Cardaillac 1200.

Bertrand 1. de Card. Seig. de Bioule & la Capelle 1212. 1231

Hugues de Cardaillac fleur de Bioule & la Capelle 1235. 1250. Soubiranc de la Roche, & Raymond de Turene. Guill. de Cardail. Euesq. de Cabors 1209. mort 1234.

Bertrand de Cardaillac 2 fleur de Bioule & la Capelle 1266. Almodis de Perigord sa femme.

Bertrand de Card. 3 fleur de Bioule. Comtor de Turene sa premiere fem. separée pour leur parenté 1280. Alix de Peyre 2. f. Gerard de Cardaillac premier Sr. de la Capelle l'an 1292.

Bertrand de Card. 4. fleur de Bioule l'an mil deux cens nonante neuf. Ermengarde de Lautrec. Gerard de Card. second Sr. de la Capelle Marial. mil deux cens 94.

Iean de Card. Arch. de Tolose Patriarche d'Alexandrie qui fut l'an 1387. à ses Hugues de Cardaillac second sr. de Bioule. Isabeau de Vie. Bertrand de Cardaillac premier fleur de la Capelle mil trois

de Castres, Liure second. 29

despens la cloche mil trois cens 19. cens douze.
de Cardaillac à To-
lose.

<p>Bertrād de Card. 4. sieur de siou- le l'an mil trois cens trente deux, & 1395. Cecile de Lufech.</p>	<p>Bertrād de Card. second sieur de la Capelle. 1339. Dauphine de Montal.</p>
---	---

<p>Bertrand de card. Baron de S. Cirq. mil quatre cēs vingt vn, Souueraine d'E- brard S. Supplice.</p>	<p>Hugues de card. 1. sieur de Bioule 1405. Marg. de Monbrun.</p>	<p>Bertrād de Card. troiesme sieur de la capelle.</p>
--	---	---

<p>Jean de Card. Baron de S. Cirq. 1458. Mascarouse de Ra- bastens.</p>	<p>Antoine 1. de Card. Seig. de Bioule. 1461. Jeanne Guerin.</p>	<p>Bertr. 4. de car. Seig. de la Cap- pelle. 1367 Dau- fine d'Aurillac.</p>
---	--	---

<p>Raymond de Card. Seigneur de S. Cirq. mort l'an 1491. Isabeau de Rouil- lac 1476.</p>	<p>Guillaume de card. Seig. de Bioule. 1501. Jeanne de Caussa- de.</p>	<p>Guill. de card. Seig. de la Cap- pelle 1378. Mathéc de Cornac.</p>
--	--	---

<p>Jacques de cardail- lac, Baron de S. Cirq. Jeanne de Peyre. 1505.</p>	<p>Pier. de card. Seig. de Bioule 1521. Marg. de Card. fille de Raym. de Card. Seig. de S. Cirq.</p>	<p>Guibert de Car. Seig. de la cap- pelle 1440. Bertrande Rob. de Lignerac.</p>
--	--	---

<p>Antoine de card. Baron de S. Cirq 1560. Marguerite de cau- mont.</p>	<p>Antoine 2. de card. Seign. de Bioule mort l'an 1542. Claude de Caumont</p>	<p>Astorc de Car. Seig. de la Cap- pelle 1477. Catherine de Gimel.</p>
---	---	--

<p>Antoine de Card. Baron de S. Cirq 1597.</p>	<p>Hector de card sei. de Bioule mort l'an 1598.</p>	<p>Gilib. de card. Seig. de la Cap- pelle 1524.</p>
--	--	---

Anne de Bourras- Marg. de Leuis, qui Jeanne d'Ar-
fier. eut quatre fils, à sç. fucil.

*Geofroi
de Card
Baron
de s.
Cirq.
Margu.
de
Courf-
fan,*

Ant. de Card, en faueur duquel Bioule fut erigé en Comté, il mourut l'an 1622. dans Beaucaire reuenant du siege de Montpellier.

*Marie des Voilins, sa F. morte en 1612.
Messire Louys de Card. & Leuy, Comte de Bioule, Vicomte de Lautrec, Marquis dudit Card. Baron de Villeneuve, Gaix, la Bruguiere, Môtredon, Fene, seignalens, & Castelnau de Montmiral, Conseiller du Roy en ses Conseils, Marechal de Camp en ses armées, seneschal de la Ville & Comté de Castres, & Lieutenant general pour sa Maieité au bas Langue doc.*

Lucrece d'Elbene sa s. femme.

Dame Marie Isabeau de cheurieres, & de S. Chaumont sa z. femme, fille de Messire Melchior Mitte, de cheurieres & de s. chaumont.

*Iean Louys de Card. Sr. de Monbrun.
François de Card. sieur de Manse.*

*Ant de
Card. Sr
de la
Capelle
1573.
Vïctoi-
re d'A-
quino.*

*Fran-
çois z.
sieur de
la Cap.
Mag. de
Bour-
bon.*

*Henry
marquis
de car.
sieur de
la cap-
pelle.
Elisa-*

de Pluinel. sa f.

*François de Cardaillac, Baron
de s. Sernin.*

*Viçtoire de card. comtesse
d'Arcos en Portugal.*

Outre les belles charges qui ont esté possédées par la maison de Cardaillac, il y a eu vn de ceste famille, qui a esté grand Maistre des Arbalestriers, qui estoit vne charge ancienne auant l'inuention des armes à feu, respondant à present à celle de grand Maistre de l'Artillerie.

3. Genealogie, à sçavoir, de la maison ancienne de Tolose, & de Lautrec, d'ou est descenduë la maison de Montfa, & de S. Germier, Verifiée par actes, & par un manuscrit qui est au Couuent des Iacobins de Tolose.

Raymond 1. comte de Tolose.
constance, fille du Roy Louys le Gros

Taillefer
Vicomte de
Bruniquel,
& de Mont-
cla.

Raymond 4. comte de To-
lose.
Ieanne d'Angleterre.

baudoüin,
Vicomte de
Lautrec.

Raymond cinquiesme.
Jeannefille d'Aphonse, com-
te de Poictiers.

Pierre Vi-
comte de
Lautrec.

bertrand Vicomte de Lautrec,
par moitié.

Sicard Vi-
comte de
Lautrec par
moitié.

Sicard Vicomte de Lautrec, par
moitié.

bertrand Vic. de Lautrec, &
Pierre de caraman.

Pierre Vicom-
te de Lau-
trece par hui-
tiesme, sei-
gneur de la
bruguiere.

Harn Vicom-
te de Lautrec
par huities-
me & sei-
gneur de Ve-
nez & Mont-
redon.

bertrand Vi-
comte de
Lautrec, par
huitiesme
& seigneur
de castel-
nau.

Amaury Vi-
comte de
Lautrec, par
huitiesme &
seigneur
d'Ambres.

Guill. Pier.
V. de V. de

Philippe Vi-
comte de

La Dame de
Vilars, &

brunette Vi-
comtesse de

Laut. Laut. Seig. Seig. de de Môt. Môt. fa. redô. Mad. Hele- d'Ar- ne de Paion Laut.	Lautrec, Sei- gneur de Venez.	Alix de Laut. femme du Marquis de Mirepoix.	Lautrec, ma- riée au Vi- comte de Narbonne,
---	-------------------------------------	--	--

Pierre, V. de L. Seig. de Montredon, & Jean Seigneur de
de Montfa. S. Germier.

Jean, V. de L. Seigneur de Montfa. Guillaume sei-
gneur de S. Ger-
mier.

Pierre, ba- Philippe F. Peirifica- Simon seigneur
ron de la seigneur de de, Seig. de de S. Germier.
bruguiere. Montfa. Montfa. Marguerite sau-
guinete sa f.

Pierre, seigneur de Pons, Seigneur de
Montfa Dame Montfa.
Anne de Noel, sa f.

Bernard, Vicomte de Jean Seig. de Mont-
Montfa. fa, mort sans enfans.
Marguer. de Vitrol.

Alexandre, baron de Montfa.
Antoine, seigneur de Veyre.
Jean Cheualier.
Louyse.
Renée.

François sei- gneur de S. Germier. brunette de Lordat sa f.	Jacques, Ab- bé de Gieu- cels.	Charles sei- gneur du bosquet.	François, Abbé de Hambye.
---	--------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

de Castres, Liure second.

33

Simon Isabeau de Antoine
mort, Combes Conseil-
jeune. Corbairan ler de
Seign. de S. Tolose.
Germier.

Iean sei-
gneur de
Massa-
guel.

Iacques
Seign. de
Mallaguel
apres la
mort de son
frere.

Antoine
sieur de S.
Germier.
Ieanne de
Varnige
de Belestia.

Iacques
sieur de
S. Germier
Marie de
Lautrec.

Marquis de Tolo-
se & de Lautrec
sieur de S. Ger-
mier.

Marc Antoine de
Lautrec, sieur de
s. Germier.

Paul de S. Ger-
mier, sieur de
Durfort.

Isabeau de Lac-
ger.

I
Louys. Iean. Iacq. Pierre Marie.

Marie fem.
de Mr. Me.
Pierre de
Carlot,
Seigneur de
Cesterols &
du Cayla, &
Conseiller
en la Cham-
bre de l'E-
dict de Ca-
stres.

Margot,
mariee
au Sieur
du Caus-
sé.

Lucrece,
mariee au
sieur de
Gartoule.

Isabeau
mariee au
sieur de la
Brunié.

Lou-
yse.

N

La fufdite Alix de Lautrec , femme du Marquis de Mirepoix, est releuée en bosse avec son mary, au Chasteau de la garde , près de Mirepoix, avec eeste inscription.

*Iou, & Alix de Lautrec,
Auen bastit a quest Castet.*

J'ay aussi parlé d'une Armoise de Lautrec , au Chap. des Cordeliers , où j'en ay baillé l'Epitaphie.

Il est aussi à noter que la maison de Montfa , a fondé le Conuent des Religieuses de Vielmur, sous cette conditiō, qu'il n'y pourra auoir des Abbeses que de la maison de Montfa, fors qu'elles viennent à manquer.

4. Genealogie , à sçauoir, de l'illustre maison de Bayard.

Gilbert de Bayard, Baron de Brialle, & Robert son Secretaire des Estats de François I. vers lequel lors qu'il fut prisonnier en Espagne, il fut enuoyé en habit de Cordelier, pour l'entretenir des affaires de son Royaume, & apres fut enuoyé en Ambassade par le Roy, pour espouser en son nom la Reyne Eleonor.

Il estoit de Bourbonois, & allié des maisons d'Estrée de Sourdis, de Seneterre, &c. Et fit bastir les trois plus belles maisons de Bourbonois & Auvergne, entre lesquelles sont Bricadet & Brialle. I

Michel de Bayard, Baron de Brialle, & Ferrieres, & Seneschal de Castres.

Dame Marg. de Guillot, sa fem. aisnée des six filles de Guillaume de Guillot, & de Damoiselle Anne de Maine, (tante du Comte du Bourg l'Espinaffe, & des Sieurs de Sauailan) duquel il auoit eu la charge de seneschal que ledit Guillot tenoit de Pierre de Maine Seign. du Bourg son beau pere. I

Pierre de Bayard, senechal de Castres, Magdelene du Fresne Canaye, sa f. fille de Messire Phil. du Fresne Canaye, President en la chambre de l'Edict de castres.

Louys de Bayard, Baron de Ferrieres.
 Dame Gabrielle de Montcam, sa fem.

Pierre.
 Michel.
 Frederic
 Cesar.

Marie.
 Magdelaine.

I
 Pierre de Bayard.
 Isabeaude Bayard.

Le susdit Guillaume de Guillot eut six filles, qui furent toutes richement mariées, à sçauoir Marguerite, au susdit Michel de Bayard. Claude au Sieur de Mirandel en Quercy. Françoise, au Baron de Sainte Fortunade, en Limosin. Françon à Monsieur de Breche, en Auuergne. Isabeau à Mr. du Caussé, & Marie, à Mr. de Ponsenac en Bourbonnois.

5. Genealogie, à sçauoir, de l'illustre maison de Noël.

Noble Arnaud de Noël, & Raymonde de Marquier, de Castres, fille d'Alric Marquier, seigneur directe de la Croisete, Lesert, Boissefon, Cambonez, Castelnau, Bel-fortez, Galibran, Foncaude, &c. 1448.

Antoine de Noël.
 Anne de Maent, sa f. 1516.

Vne fille femme du Sieur de Massals.
 François de Noël.
 1521.

I
 N 2

Les antiquitez de la Ville

Pietre de
Noël.
Madame
Francoise
de Gep.
1560.

Jeanne,
fem. du
fieur de
Semalens
& Jean
de Noël,
marié
avec ma-
dame
marie de
Saix, de
la maison
de Pauli-
gnā, d'où
n'est sor-
tie que,

Madame
Jeâne de
Noël fem-
me de
noble
Marquis
de Gep,
Seign. de
Sauvian,
Lefert, la
croisette,
Calibrā,
&c. qui
pour son
merite &
capacité a
eu diuers

emplois tres-honorables, comme i'ay dit cy-deuant.

Messire Jean de
Noël, Sei. de la Croi-
sette, S. Afrique Mō-
tespieu, &c. qui ayāt
rendu de tres nota-
bles seruices à Mr.
Dampuille, princi-
palement à la batail-
le de Dreux, où il cō-
batit la pique en main
lors qu'il tomba de
son cheual, & puis à
la prise de Montpe-
lier & de Castres, le
fit en recompense
Lieutenant de sa cō-
pagnie de caualerie,
& puis son Mares-
chal de camp, & en-
fin Gouverneur de
Castres, comme i'ay
dit ailleurs.

Madame Marguerite
de sales sa fem. heri-
tiere de la Griffoul.

Renée femme du Vi-
comte de Montfa.

Anne femme du Ba-
ron de Montfa.

Dauphine femme du
fieur de Montauriol.

Marguerite fem. du
Sr. de Bosouls.

Jeâne fem. de Messi-
re Abel du Suc, Presi-
dent à Castres.

Charlotte qui fut tuée
avec sa mere, cōme ie
diray cy-apres.

Iaq de clau-
Noël de.

Marg.
de Lau-
trec,
heri-
tiere
de
massa-
guel.

Jean
de
Noël.
Sr. de
massa-
guel.
mort
1649.

Fran-
cois Sr
de
massa-
guel.

Jeâne
fem.
du Sr.
de Vi-
uiers.
1560.

6. Genealogie, à sçavoir de l'ancienne maison de Saisse de Castres, fondatrice de la Chartreuse de Beau-noir, ou de Boussac, lez Castres.

Durand Saisse. & Raymond Saisse freres.

1222.

I

1270.

Arnaud saisse.

I

Ar- naud Saisse Aduo cat.	Ber- nard. I I I	Pier re. I	1330. Ray môd I I	Pier re. I	Pey ron- ne. I	Ber nar- dc. I	Er- mes- cen- de.
---------------------------------------	------------------------------	------------------	-------------------------------	------------------	-------------------------	-------------------------	----------------------------

Jean. & Arnaud.

134

1352.

I Jean.	Ray- mond.	Ber- nard.	Pierre Saisse & Am- blande de Bretes, mariez	bernard saisse. Iolande sa fem. I Pierre. Geor- ge.	Jean. I ber- nard.	Arnaud. I Ber- nard.
------------	---------------	---------------	--	--	-----------------------------	-------------------------------

Ponce saisse Reli- gieux de s. be- noist de ca- stres.	Ar- naud saisse Aduo- cat.	1361. Raymond Saisse fondateur de la Char- treuse de Castres, & Centulic de Bretes mariez.	I Jeanne f. de bren- guie de Bretes.	Fine, fem. de ber- nard de Tho- rene.	Arnaud de fem me de Jaques de ca- priol.
--	--	--	--	---	---

7. Genealogie, à sçavoir, de Centulie de Bretes, de Castres, femme de Raymond Saiffe.

Brenguiet de Bretes, & centulie, mariez.

Pierre Bréguier de Bretes, & magne, mariez.	Brenguiet de Bretes.	Bréguier de Bretes, & Aude- berte, ma- riez.	Amblarde femme de Pierre Saiffe.	Aybeline & Amiel, Albert, mariez.
---	----------------------------	--	---	--

Auger de Bretes.	Brenguiet de Bretes Escuyer.	Centulie de Bretes, femme de Raymond Saiffe, fondateur de la Chartreu- se de Saix.	Jeanne fem. de Bréguier de Bretes	Albert. Amiel Albert.
Pierre Brenguiet de Bretes.				

8. Genealogie, à sçavoir, de la noble, & ancienne famille des Bouffards de Castres, verifiée par actes authentiques.

Francois de Bouffard, qui fut premier Consul de Castres, l'an 1318.

Francois, qui fut premier consul de Castres, l'an 1360.

Hugues premier, Consul, és ans 1377. & 1382.

François, premier Consul, és ans 1393. 1398. & 1406. il fit bastir la premiere chambre du costé d'Agoust, au cloistre de la chartreuse de Saix.

François, premier Consul, l'an 1426.

de Castres, Liure Second.

(39)

Mémande de Galaub, sœur de Guillaume Galaub, Juge ordinaire de Castres, l'an 1393. & 1394.

François, sieur de la Garrigue.
Antoinette de Capriol, sa femme.

Dominique, sieur de la Garrigue.
Gaufide de Melon sa femme.

François sieur de la Garrigue, & Fiac, premier consul, l'an 1559. Guillemette de la Garde de Trotopoly sa femme.

Dominique, sieur de la Garrigue, premier Consul, és ans 1559. 1575. & 1582. Jeanne de Dupin, Cabrilles sa fem.

François, sr. de Fiac. Jeanne de Perrin la Roque sa femme.

Jean, sieur de la Grange. cettuy-cy print Burlats, le 6. Octobre 1573. & Castres le 23. Aoust 1574 & y commanda pour lors les armes, il fut aussi gouverneur de saix, l'an 1577. par commission du Duc de Montmorancý, print Montcuquet audit an, & Fuchassaut l'an 1578. fut gouverneur de Briateste & Fiac, l'an 1581. & premier Consul de Castres, l'an 1600.

Samuel sieur de la Garrigue, premier Consul, és ans 1608 1616. & 1624. Jeanne d'Amans le Gros, sa femme.

Jeanne, mariée au sr. de Poncet, Tresbrier de la Ville & comté de Castres.

Catherine de Molinier sa femme, fille de Mr. Me. Estien. de Molinier, Conseiller en la Chambre de l'Edictée à l'Isle.

François, Docteur & Advocat. Anne d'Alary. sa fem. Paule, femme de Mr. Terson, sr. de S. Sernin. Margot, femme du sieur

Jean Ant. Jean François. Paul, & Jean. Portal, de Rouel.

Jean, sieur de Madiate, premier Consul, és années 1622. & 1630. qui pour sa capacité non commune, a esté souvent député à la Cour. Jeanne le Roy, sa femme.

I

Mabeau, fem. de Mr. de Roux. Jeanne, & Honorée.

Henry, Docteur & Advocat, & François.

7. Genealogie, à sçavoir, de Centulie de Bretes, de Castres, femme de Raymond Saïsse.

Brenguiet de Bretes, & centulie, mariez.

Pierre Bréguier de Bretes, & magne, mariez.	Brenguiet de Bretes.	Bréguier de Bretes, & Aude- berte, ma- riez.	Amblarde femme de Pierre Saïsse.	Aybeline & Amiel, Albert, mariez.
---	----------------------------	--	---	--

Auger de Bretes.	Brenguiet de Bretes Escuyer.	Centulie de Bretes, femme de Raymond Saïsse, fondateur de la Chartreu- se de Saix.	Jeanne fem. de Bréguier de Bretes	Albert. Amiel Albert.
Pierre Brenguiet de Bretes.				

8. Genealogie, à sçavoir, de la noble, & ancienne famille des Bouffards de Castres, verifiée par actes authentiques.

François de Bouffard, qui fut premier Consul de Castres, l'an 1318.

François, qui fut premier consul de Castres, l'an 1360.

Hugues premier, Consul, és ans 1377. & 1381.

François, premier Consul, és ans 1393. 1398. & 1406. il fit bastir la premiere chambre du costé d'Agoust, au cloistre de la chartreuse de Saix.

François, premier Consul, l'an 1426.

de Castres, Liure Second.

39

Alemande de Galaub, sœur de Guillaume Galaub, Juge ordinaire de Castres, l'an 1393. & 1394.

François, sieur de la Garrigue.
Antoinette de Capriol, sa femme.

Dominique, sieur de la Garrigue.
Gauside de Melon sa femme.

François sieur de la Garrigue, & Fiac, premier consul, l'an 1559. Guillemette de la Garde de Trotopoly sa femme.

Dominique, sieur de la Garrigue, premier Consul, és ans 1559. 1575. & 1582. Jeanne de Dupin, Cabrilles sa fem.

François, sr. de Fiac. Jeanne de Pertin la Roque sa femme.

Jean, sieur de la Grange. cettuy-cy print Burlats, le 6. Octobre 1573. & Castres le 23. Aoust 1574 & y commanda pour lors les armes, il fut aussi gouverneur de saix, l'an 1577. par commission du Duc de Montmorancy, print Montcuquet audit an, & Fuchassaut l'an 1578. fut gouverneur de Briateste & Fiac, l'an 1581. & premier Consul de Castres, l'an 1600.

Samuel sieur de la Garrigue, premier Consul, és ans 1608 1616. & 1624. Jeanne d'Amans le Gros, sa femme.

Jeanne, mariée au sr. de Poncet, Tresbrier de la Ville & comté de Castres.

Catherine de Molinier sa femme, fille de Mr. Me. Estien. de Molinier, Conseiller en la Chambre de l'Edict seante à l'Isle.

François, Docteur & Advocat. Anne d'Alary. sa fem. Paule, femme de Mr. Terson, sr. de S. Jernin. Margot, femme

Jean Ant. Jean François. Paul, & Jean. du sieur Portal, de Rouel.

Jean, sieur de Madiate, premier Consul, és années 1622. & 1630. qui pour sa capacité non commune, a esté souvent député à la Cour. Jeanne le Roy, sa femme.

I

Mabeau, fem. de Mr. de Roux. Jeanne, & Honoree.

Henry, Docteur & Advocat, & Francois.



Des Armoiries de la susdite Noblesse.

CHAP. VI.

LES armes de Monsieur d'Amboise Comte d'Aubijous sont l'escu palé de gueules de six pieces

Celles de Monsieur d'Ambres sont de Leucon, à sc. vne face d'argent chargée d'un leurier, & puis escartelé au 1. de gueules à un leurier rampant, au 2. de gueules au Lyon d'or, au 3. de gueules, à la Croix d'or, au 4. de gueules à trois faces iaunes, & sur le tout un escuillon avec deux fusées.

Louys de Bourbon Marquis de Malaufe porte de Bourbon, à la barre d'argent.

Louys de Cardaillac Comte de Bioule, & gouverneur pour le Roy au haut Languedoc, porte de gueules au lyon d'argent, à l'orle de besans de même.

Messire Jean de Fossé, porte d'azur, à la bande d'argēt, separant un lyon & un cerf courans, d'or, le lyon estant dessus & le cerf dessous, avec cette devise à l'entour. *Time, & aude, durabis, & vinces.*

Sainct Germier porte au 1. & 4. de gueules à 2. vaches d'or accornées & clarinées d'azur, & au 2. & 3. porte de Tolose qui est de gueules à la Croix clechée & pometée d'or, qui sont les armes de la Prouince de Languedoc selon Andoque, &c.

Messire Gaspar des Vignoles, President porte parti, au 1. ecartelé, au 1. & 4. 3. paux avec vne face chargée de 3. boutons de rose, qui est Vrsieres,

au 2.

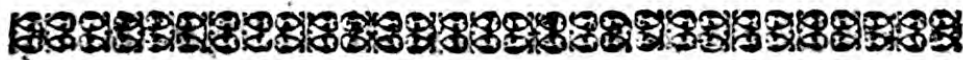
au 2. & 3. vn chasteau environné de vigne avec vne face chargée de 3. Paons.

Au 2. escartelé aussi, à sçauoir au 1. vne harpe avec 3. fleurs de lys au dessus, & vne barre au milieu, qui est Arpajon, au 3. de Tolose, au 2. vn escu plein de bandes, & au 4. 3. faces.

Louys de Bayard de Brialle, Baron de Ferrieres, porte au 1. & 4. de Bayard, qui est d'azur à vn cheuron d'or brisé, & 3. estoiles, 2. en chef, & vne en pointe, au 2. & 3. de Ferrieres; qui est 3. tours l'vne plus esleuée que les autres.

Les armes d'Auterieu sont 5. bandes de gueules en champ d'or, chargées de dix coqs d'argent.

Monsieur de Loubens sieur de Verdale porte de gueules, au loup rampant d'or.



Des hommes illustres qui rendent Castres recommandable, pour y estre nais, ou à ses environs, ou pour y auoir passé la pluspart de leur vie.

CHAP. VII.

SI selon vn ancien Philosophe les bons Citoyens sont les murailles des villes, il n'est pas hors de raison de dire, que les hommes doctes en sont l'embelissement & le lustre. Or la Ville de Castres ayant produit beaucoup de personnes de grand merite, & qui ont donné de l'esclat non seulement à leur lieu, mais à toute la France, i'ay creu que j'en deuois faire icy vn Chapitre.

Lambert Daneau a fait les liures suiuaus. Opuscula Theologica, Politica, Compendiū Theo-

logia. Erotemata Theologica. Methodus sacra scripturae & Comment. in Epist. ad philemonem. Ethica Christiana in Augustinum de hæresibus, & eiusdem enchiridion ad Laurentium cum commentis Danæi. La vie de S. Paul. Traicté de l'Antechrist, traduit en Latin par P. F. S. M. vn Traicté des Sorciers, & du ieu des cartes & des dez. La Physique françoise. De la Messe & transubstantiation. De prima mundi ætate, & vetustissimæ primi mundi antiquitates. Contra Petrum Lombardum Episc. Paris. magistrum sententiarum vocatum. la Geographie en vers latins. Quaestiones in Mathæum. Commentaria in Mathæum. Isagoge volum. 3. Contra Belarminum volum. 3. Elenchus hæreticorum.

Il mourut dans Castres l'an 1595.

Guillaume de Nautonier sieur de Castelfranc a escrit pour la nauigation la Mecometrie de l'Aimant en diuerses langues, comme son nom le sembloit promettre, pour laquelle le Roy luy donna douze cens liures de pension tous les ans, durant toute sa vie. C'est vn liure tout plein de doctrine, & qui a esté tres-bien receu de tous les Royaumes estrangers, bien que l'enuie ait taché de le noircir par la bouche de Donot, mais c'est l'ordinaire que.

Alta petit liuor, perflant altissima venti,

Alta petunt dextra fulmina missa Iouis.

Il a fait aussi, vn Diaire astrologique. Et sa mort qui fut l'an 1620. nous a priuez d'vne tres-belle & exacte Cosmographie, qui est entre les mains de son fils, mais le prix excessif des planches fait demeurer cette lumiere sous le boisseau.

Corras, homme fort illustre, estoit natif de trois

lieuës de Castres à sçauoir de Realmôt, il fut Conseiller au Parlement de Tolose, ayant este auparauant Professeur en Droit à Valence, Ferrare & autres lieux, & a composé les Liures suivants. *Variæ in varias iuris partes interpretationes, volum. 3. Centuria memorabilium tum scholasticum forensium Senatus-consultorum curiæ Tolosatis. De posthumis. Miscellanea, In tit. de iustitia & iure. La fameuse Histoire de Martin Guerre. Du bon & entier Iuge. Paraphrase sur l'Edit des mariages clandestins.*

Messire Phil. du Fresne Canaye Presid. de Castres, auquel Casaubon a dedié ses Notes sur le Nouveau Testament grec, & son Suetone, a fait les ouurages qui s'ensuient. Remonstrances à l'Eglise de Castres, & plusieurs harangues. &c. Mais son plus remarquable ouurage est la traduction en françois de l'Organe d'Aristote.

Monsieur Mre. Louys de lauffaud Conseiller en la chambre de l'Edit de Castres, a traduit le Thucydide de grec en françois pendant sa ieunesse. & a fait le Carmen de rebus gestis Ludouici 13.

Monsieur Mre. Samuel d'Escorbiac Conseiller a fait vn gros recueil d'Arrests intitulé Second tome de la Bibliotheque Tolosaine.

Jean Dant a fait le traicté du Chauue, ou le mespris des cheueux. A traduit la Philis de Scyre d'Italien en vers François. A faits les traictéz du Ris & du Ridicule qui sont dans le ieu de l'inconnu. & a encore plusieurs beaux ouurages qui méritent de voir le iour comme la relation de son voyage en Marroc, & ses Poësies.

Jacques Seuerac, à fait vn Traicté des Lots, &

vantes. Et vne table de la liquidation de la quar-
te legitime, &c. Son frere auoit fait vn traicté de
Luce primigenia.

Iean Vigier Medecin de Castres a fait les Liures
suiuans. La grande Chirurgie des tumeurs. La
grande Chirurgie des vlcères. l'Enchiridion ana-
tomic. Les Axiomes ou fondemens chirurgicaux.
Vn traicté de peste. Les Aphorismes d'Hypocra-
te en latin & françois, rangez en vn ordre fort ex-
quis & methodique, selon la disposition des par-
ties du corps humain, avec les Sentences plus in-
signes & graues de Celsus. La traduction de l'En-
chiridion chirurgical de Chalmetée, de latin en
françois. Tractatus absolutissimus & accuratissi-
mus de catharro Andreæ Laurentij è Gallico in
latinum versus. La quantité des Editions qui se
sont faites de ses œuures fait voir ce qu'on les a
estimées.

Monsieur de Rotan a fait vn Liure dit l'Ortho-
doxe.

Monsieur Iosion a imprimé sa dispute contre
Sapets & Camard.

Monsieur Sauois a fait vn examen de la conf-
cience & vn Catechisme.

Rafin de Realmont a fait vn Disputere en vers
françois.

Fabre Ingenieur du Roy a fait plusieurs Liures
& cartes, & entre autres celle des Grisons.

Monsieur Maistre Pierre de Fabry sieur de Ro-
quairois, Procureur du Roy en la Chambre de
Castres, a fait imprimer ses Conclusions d'Au-
dience, avec quelques harangues à la fin.

Maistre Iean Boné Aduocat, & Substitut du Pro-

cureur du Roy, a fait vn liure de plaidoyez curieux, qu'il a portez en cette Chambre.

Dauid Defos a fait vn traicté des droits appartenans au Comté de Castres.

Rassiguier a fait plusieurs Comedies; & autres pieces de poësie, entre lesquelles sont. la Tragi-comedie de Celadon, & Astree. & les Bourgeois de Paris. Il a aussi traduit l'Aminte du Tasso.

Iacques Borel mon pere, a fait imprimer diuerses pieces de ses poësies, entre lesquelles sont les larmes de saint Pierre, & de la sainte Vierge. Et le renouveau de la paix.

Guerin du Boufcat de Realmont a fait plusieurs Comedies & Romans, comme le Romant d'Antiope. Vne Harangue funebre pour Monsieur le Card. de Richelieu, L'Enfant desaduoué Comedie.

Gau Fregeuille de Realmont a fait vne Cosmographie.

Si ie voulois mettre tous ceux qui ont des manuscrits à imprimer ou qui font esperer de leurs ouurages, ou ceux qui ont fait de petits liures, ie grossirois trop ce traicté, c'est pourquoy ie les passeray sous silence.

Il ne faut pas oublier à mettre entre les personnes qui honorent Castres, François Rabelais Medecin qui y a composé vne partie de ses oeuvres, & y a exercé la Medecine. Et le Capitaine Emeric de Castres, qui a esté l'inventeur des petards, comme aussi le sieur Iacques Souuiran, du lieu de Brassac pres de Castres, excellent Graueur, & faiseur de Fusils, qui a trouué depuis peu vne inuention admirable, par laquelle il fait qu'un Fusil tire 50. coups avec effet, sans le charger qu'une seule fois.

ment de leurs voisins , ils ont la pluspart des inclinations à l'estude , & le bon esprit qui leur est commun, pour estre sous la situation de Mercure, rend cette Ville vne pepiniere de gens de lettres.

Quand à leur Religion, ils sont à present fort meslez avec les Catholiques Romains qui autrefois y auoient esté en petit nombre, mais anciennement Castres auoit tenu le party des Albigeois, & à cause de cela il fut pris par Simon de Monfort comme nous auons dit ailleurs.

Ie trouue encore touchant la Religion que l'an 1366. commença à s'esleuer vne heresie dans Castres grandement pernicieuse , car beaucoup de personnes Ecclesiastiques suiuiôent la croyance des Saduceens, nians la Resurrection, à cause dequoy Roger, Archeuesque de Bourges, duquel Castres dépendoit, escriuoit à Estienne Euesque de Castres, comment il se deuoit gouverner en cette affaire. Et ie trouue que pour lors on mettoit dans toutes les Epitaphes des marques de cette croyance, afin de ne passer pour entaché de cette heresie, mesme dans les actes publics les Prestres le mettoient apres leur seing, ce qui se peut voir dans l'Epitaphe que i'ay donnée cy!dessus d'Estienne, & par les suiuanes.

Epitaphe

d'un prestre de la maison de Martin de Viuiers.

Ego Iacobus Martinus presbiter, & discipulus, reuerendi in Christo Patris Stephani Episcopi Castrensis. ex eius concessione hunc tumulum accepi, & hic expecto in pace resurrectionem, anno 1382. Cal. Augusti.

Autre.

..... ter, obiit idibus Martii 1379. cit in spe resurrectionis.

L'estime que à ces deffauts y doit euoir *presbiter & requiescit.*

Des coustumes & priuileges de la Ville de Castres.

Des coustumes & priuileges de la Ville de Castres.

CHAP. IX.

Avant que parler des priuileges, il est à remarquer que les Consuls de Castres, sont Seigneurs de ses Eaux & Forests, & ont esté ornez par nos Roys, d'une des belles liures du Royaume, car ayans porté le manteau Comtal, d'ancienneté avec la robe mi-partie, iusqu'à l'an 1594. par patentes du Roy, ils eurent ordre de la porter entièrement rouge.

Philippe de Montfort, selon le sieur Galand, institua à Castres, pour coustumes l'an 1212. qu'ils se regleront suiuant les coustumes de Paris.

Quand aux priuileges, la Ville de Castres en ayant de tres-beaux, ie ne les ay point voulu passer sous silence. Ils ont esté authorisez par plusieurs Comtes, comme on peut voir dans l'Acte fort grand & authentique, que les Greffiers de la Maison de Ville gardent successiuelement.

Les principaux priuileges doncques de la Ville de Castres, sont les suiuan.

1. Qu'aucun habitant ne peut estre emprisonné pour debte, & s'il est emprisonné pour quelque autre chose, il ne payera point l'entréeny la sortie de la prison.

2. Qu'aucun habitant ne peut estre condamné à mort, que pour crime de leze Maieité, ou autre fort extraordinaire.

3. Que

3. Que les habitans qui seront condamnez à mort, n'auront point leur bien confisqué, mais feront leur heritier qui bon leur semblera, hors mis que ce soit pour herefie, ou leze Maieslé.
4. Que les condamnez au fouët pour Adultere, en seront quittes en baillant cinquante sols.
5. Que ceux qui se feront batus, & qu'il y aura sang, en seront quittes aussi pour pareille somme.
6. Que les Estrangers ne pourront apporter du vin à vendre dans Castres que les habitans n'ayent vendu le leur, par priuil. de Charl. VI. de l'an 1403.
7. Que si vn habitant à achepté quelque chose, & la faite reuendre en public, il ne la doit rendre, quoy qu'elle ait esté desrobée.
8. Que les habitans peuuent prendre du bois des Forests qui despendent de Castres, pour bastir de maisons, & en faire de prouisions pour leur chauffage, tant que bon leur semblera, pourueu qu'ils ne dégastent entierement les bois.
9. Qu'ils pourront pescher en toutes riuieres & ruisseaux du ressort.
10. Qu'ils pourront paistre tout bestail és pasturages de la Ville s'ils y ont du bien, & amasser du gland, & de tous autres fruiçts de Forest.
11. Qu'aucun reuendeur ne pourra acheter de viures auant l'heure de midy, c'est à dire que les habitans ne soient pourueus.
12. Que tout habitant peut tenir salin & vendre du Sel publiquement.
13. Que ceux qui feront des eschanges dans le Comté de Castres n'en payeront point de lots, sur quoy, voyez Jacques Seuerac, en son Liure des lots & uentes.

Ily a encore d'autres priuileges touchant les tables de la place, & autres choses, mais ils ne sont pas fort remarquables.

Ces priuileges ont esté donnez & authorisez par diuers Comtes & Roys de France, & entre autres l'an 1264. par le Comte de Montfort, l'an 1359. par Iean de Vendosme, Comte de Castres. L'an 1368. par le Comte Bouchard, l'an 1403. par le Roy Charles VI. l'an 1414. par le Comte Iacques de Bourbon, l'an 1437. par Bernard d'Armagnac. l'an 1459. par Iacques d'Armagnac, l'an 1493. par le Comte Bouffil, l'an 1499. par Messire d'Albret Comte de Castres, l'an 1539. par le Roy François, I. & l'an 1547. par le Roy Henry II.



De l'augmentation de la Ville de Castres, & des noms de ses ruës, portes, & gaches.

CHAP. X.

LA Ville de Castres a esté bastie à diuerses reprises, comme tesmoignent diuers pans de murailles anciennes, qui se voyent és caues & iardins de diuers habitans, & mesme des restes des portes anciennes de la Ville, & vestiges de ses vieux fossez.

Elle a tellement augmenté du depuis. que Mōtpehier n'a que cent vingt & cinq pas d'auantage de circuit, & s'augmente tous les iours, à cause de l'affluence des personnes que la Chambre de l'Edict mi-partie qui y est depuis long-temps, y attire.

Mais afin que personne ne se plaigne de ce que ie suis si concis principalement en cet endroit auquel on pourroit desirer de sçauoir comment fut augmenté Castres, ie m'estendray vn peu sur ce point, ayant veu quelques anciens actes qui en parlent, & si cét ouurage est agreable au public, ie pourray vn iour luy donner les actes entiers d'où i'ay puisé mes memoires. L'an 1380. les fossez de la Ville estoient en la ruelle basse, qui est en la maison patrimoniale du sieur Oulez, & prenant à trauers la maison d'Estadieu, alloit droit à l'ancien Chasteau dit *Castrum Vetus* (où les Iuges d'Appeaux tenoient leur Audience, & où on met à present les criminels) & de la alloit à la riuere, & la porte de la Ville, estoit là où est à present la maison de Mr. de la Riuiere Aduocat.

Après l'an 1380. sous Charles VI. Iean Duc de Berry oncle du Roy, fut fait Gouverneur du Languedoc, à l'exclusion du Comte de Foix, Gaston Phébus XII. qui en estoit, à cause de quoy il y eut guerre entr'eux, & Gaston fit réparer plusieurs Villes de Languedoc, & particulièrement Castres, & pour lors le Conuent de S. François fut mis dans la Ville, car les murailles qui commençoient au Chasteau qui sert de prison se venoient ioindre aux infirmeries du Conuent, qui estoient au bastion d'Ardene, d'où on alloit par vne galerie, à vne sale qui estoit hors la Ville, de la on continua les murailles iusques au portal neuf, & de la iu'qu'à la riuere, & lors furent faites les portes de ce costé-là.

L'an 1384. le susdit Iean Duc de Berry ne pouuant iouir de son gouvernement, fit vne grosse armée, mais il perdit 300. Gentils-hommes en vne

rencontre qu'il eut avec le Comte de Foix prez de Rabastens, mais apres Phæbus sçachant que le Roy venoit avec vne puïssante armée contre luy, s'acorda avec le Duc de Berry & luy quitta le gouuernement, leur entreueuë fut au susdit Conuent de sainct François, cecy est confirmé par la chartre qui est aux archifs de Foix qui dit qu'ils s'entrebaiserent dans vne grande sale du Conuent qui n'estoit ny dedans ny dehors la Ville, c'est à dire qui passoit à trauers les murailles.

On diuise cette Ville en sept parties, appellées Gaches, prenans la pluspart leurs noms des principales personnes qui habitoient ces quartiers.

La premiere s'appelle, la Gache Bonafous, qui commence à l'Albinque à main gauche, & descend iusques aux Capucins, ou ruë de Bertrac.

La seconde s'appelle, la Gache das Foussats, qui commence despuis la maison qui est vis à vis celle que Monsieur de la Barthe a acquise du sieur Oulés, iusques au coin vis à vis la maison de Monsieur de la Deuse, & de là descend iu'qu'au deuant des Capucins, & se rend derriere le Conuent des Iacobins, prenant la ruë du Greffe, & Thresorerie, & de là reuiet au lieu ou elle auoit commeneé.

La troiesme, la Gache Raymond Isar qui commence ou la prececente finit, allant de là iusqu'à la place, prenant aussi les maisons de la ruë de la place, d'un costé & d'autre, iusques au derriere du conuent des Dominicains, & à gauche passe à la Tresorerie, puis estant venuë à son commencement faute la ruë, & prenant les maisons de l'autre costé de ruë, va iusqu'au coin de la ruë du Temple, & passant deuant le Temple, va iusques au coin d'Ar-

de Castres, Liure Second. 53

ene qui est à main droite, & se tournant dans la rue des Boissiers se tourne au premier coin & revient au lieu ou elle auoit sauté la rue.

La quatriesme, est la Gache dite de Ramond de Castres, qui commence à l'Albinque au costé droit, lors qu'on vient de la porte, & descend iusqu'à la maison de Monsieur de la Deuese, où estoit iadis vne place, dans laquelle estoient les mesures du bled, dite à cause de cela, la place de las Pialetes, qui furent apres transportées à la grande place, près du Cōuent des Freres Prescheurs, & de là va iusqu'à la susdite maison du sieur de la Barthe, & descend iusqu'au premier coin, puis monte iusqu'à la rue desdits Boissiers, ou Bourriers, & de là, iusqu'à la rue droite. Elle prend aussi la rue du College, & celle des Cordeliers, de part & d'autre.

La cinquiesme, est la Gache Gaubert, qui commence à la maison de Monsieur le Roy, & de là venant à main gauche, descend iusqu'à la halle, puis se tourne & monte iusqu'au Temple, & se rend au portal neuf, comprenant tout ce quartier de Ville, qu'elle embrasse.

La sixiesme, est la Gache Barginac, qui commence au pont neuf, & descend iusqu'à la place, & de là va à la porte neuue, comprenant tout ce qui est enclos dans ce circuit.

La septiesme & derniere, est la Gache du pont qui comprend tout Ville-goudon.

Les noms des portes de la Ville de Castres, sont du costé de Castres.

1. La Portanelle, dite, ainsi d'un diminutif de porte.

2. La porte de l'Albinque, dite ainsi, parce

54 Les antiquitez de la Ville

qu'elle est du costé d'Alby, elle est dite, autrement la porte Royale.

3. Le Portal neuf,

4. La porte du Thresor, ou Tolosane, dite ainsi, parce qu'elle est du costé de Tolose.

5. La porte neuue, dite anciennement la porre de Montfort.

6. La porte del Traue, près du Palais.

Les portes de Ville-goudon, sont.

7. La porte d'Ampare, près des masures de l'ancien Chasteau de Roquecourbe.

8. La porte de Ville-goudon, ou Narbonnoise, dite, aussi de la Guitar de.

9. La porte de Fusier ou Fesier par abusion, dite, de sainte Foy, prenant le nom de la rue de sainte Foy.

10. Et la porte de sainte Claire, ou de Miredanes, bastie l'an 1569. auquel temps toutes les autres de Ville-goudon furent fermées à cause des guerres, & ce fut pour cette raison qu'elle fut appelée la porte des troubles. On l'appelloit aussi la porte du Temple. Il est aussi parlé es anciens actes d'une porte, dite, *porta guerra*, & *porta Latina*, mais ie ne sçay qu'elle on doit entendre, fors que ce soit de celles qui furent démolies par l'augmentation de la Ville.

Les noms des ruës de la Ville de Castres sont,

La rue de l'Albinque à la place, dite, la rue droite, ou de la Sabatarie.

De l'Albinque à la Trinité, la rue de l'escole vieille, & la petite place de la Trinité, la rue des Boissiers, & la rue des forgerons.

Allant du four neuf à la rue droite, la rue de Nauzinauquié.

de Castres , Liure Second. 55

Allant du coin du Temple à la Trinité, la rue du Prieuré, & du mesme coin allant vers la porte neuue, la rue de Mouledier.

Allant du Temple à la petite place de Landes, la rue de Bretes, & la rue des Landes.

Allant de la Tolosane à la Platé, la rue Roumiue.

Allant de la porte neuue vers la place, la rue de Beaufort.

Allant du mesme coin à l'Eglise des Ormeaux la rue des Pradals.

Allant de la mesme Eglise à la place, la rue de la Coutelerie.

Allant de la place à la Conciergerie, la rue dal Masel viel, & de celle-là iusqu'à la Tour caudiere, la rue du Malpas. Ladite Tour Caudiere est dite, d'un nommé Caudiere, duquel le bien fut cōfisque, ou selon quelques vns, comme qui diroit TourGottiere, c'est à dire des Goths, C'estoit la demeure de quelques Comtes de Castres.

Allant du Greffe à la Tresorerie, la rue de la Triperie.

Allant du Capitoul (lieu dit ainsi, parce qu'il appartient au Chapitre de Burlats, luy ayant esté donné par vn Comte de Castres) au pont vieux, la rue de Panedeutes.

Allant du pont vieux à la Maison de Ville, la rue dal Coussoular, touchant laquelle Maison Consulaire, est à noter qu'elle fut acheptée l'an 1374. de Bernard Pradez, près de la est la rue de na-Ramon, qui est celle du Chasteau Mouton.

De la maison de Ville à la riuiere, la rue de Bertrac, qui est des plus anciènes de la Ville, dite ainsi

d'un mot Alemand qui signifie assemblee.

Du pont vieux à la porte de Fusiés, la rue de sainte Foy.

Allant du Pont vieux à l'Hospital, la rue de la Fagerie.

De l'Hospital à la porte de la Guitarde, la rue de Malbec, de la au cimetièrè saint Jacques, la rue Dencadenes.

De la Guitarde, au pont neuf, la rue de la pairoularié.

Du Pont-neuf aux moulins, la rue d'Ampare.



Du Consulat de Castres, de ses confrons & limites, & de ses Parroisses.

CHAP. XI.

LES confrons du Consulat de Castres sont, de la riuere de Canebras, ainsi comme est la carriere du deuez de Burlats, tirant droit à Monfa, iusqu'à la Croix d'en Pessin sous la Ville, & de la dite Croix iusques à prat Andrieu, & iusques à l'Eglise de Campairagues, & sous la Ville, & de la dite Eglise, iusqu'au mas dels Puecheimars, ainsi que va avec le ruisseau Deybets. sous la Ville iusques à Agout, & les tenues outre Agout sont comme appert le bois des paissieres sous bas la Ville, & la moitié de la Malsaignée, dessus, ainsi comme la carriere de Castelnau s'en môte iusqu'à la vigne qui fut d'Arnaud de Sire, dessus bas la Ville, & ainsi comme le pré de Caudiere s'en va dessus bas la Ville, & ainsi comme va Costepelade iusques

au

au bois de Sainct Vincent, & la Boufcaufe des Pefats, iufqu'au ruiſſeau, de Teillere, iufqu'à la tenance de Bertrand Cat, & tout le mafage de Doulegne, ainſi que va iufques à las Laticieres, & al Bouſcarel, & ainſi comme le ruiſſeau paſſe, iufques au pas de Vaque rouge, & comme va la carriere & monte droict à la vena, & auſſi comme Valaſerre iufques au Garric Bouſſat, & iufques à la tenance des Peiroles, iufques au pas de la Badeta, & outre duren que ainſi que paſſe le ruiſſeau de Aigua eſparſſa iufqu'à l'Estang, & dudit lieu retourne iufques à ladite Ville.

Cecy eſt tiré mot à mot d'un vieux acte qui fut fait l'an 1553. à la maifon de Ville.

Les Parroiſſes qui dependent du Conſulat de Caſtres ſont, deux dans la Ville, & douze dehors. Les deux de dedans ſont, la Platé, ou Noſtre Dame, dont l'Egliſe a eſté baſtie depuis peu, là où eſtoit le clocher de la Platé, & celle de Sainct Iacques, dont l'Egliſe eſtoit autresfois ioignant le clocher de Sainct Iacques, & maintenant eſt, là où eſtoit le Temple de Ville-goudon.

Celles de dehors ſont les ſuiuantes.

Sainct Auit. La Foſſe. Sainct Eſtienne de Cahufac. Noſtre Dame de Farges. Campans. Sainct Martin. Sainct Hypolite. La Caſe. Sainct Marſal de Camarens. S. Iulien de Gais. Sainct Laurents d'Auteriue. Ste. Foy, aux faux-bourgs de Caſtres.

Des lieux qui dépendent du Diocèse de Castres, avec
quelques curiositez de quelques-uns d'iceux.

CHAP. XII.

Les lieux dépendans du Diocèse de Castres
sont les suiuaus.

Sainct Amans de Valtoret, où il y a des fours
qui fourmillent de Serpens en plein Hyuer.

Ambres. Arifat. Aumontel. Aussac. Barry,
Berlats, Le Bez de bel Fortez. Brassac de bel
Fortez. Brassac de Chasteau-neuf. La Bessiere.
La Bolbene. Boissefon d'Aumontel. Boissefon,
de Malniel. Brasis. Broulle. Briateste. Bur-
lats. Cabanes. Cabanez. La Cabarode. Cam-
bonez. Cabrilles. Carues. Caucalieres. Ca-
stanet. La Case de Senegadez. Le Caussé. Cha-
steau neuf de Brassac. Cheffols. Le Contrast.
La Crossete. Cuq. Enages. Esperausses. Fer-
rieres. Fiac. Frejeuille. Gijonet. Gibron-
des. Grauliet. Las graisses. Ianes. L'Alba-
rede. La Caune, où il y a de bons bains. Lau-
trec. Le Laus. Le Mariech. Mandoul. La
Martinié. La Miate, ou Damiate. Milsecle.
Montcocu. Montdragou. Montfa. Montla-
dier, où il y a vn horrible precipice, & où on dit
s'estre autresfois trouué vn Dragon, & vne Escar-
boucle.

Montlairez. Montredon de Montredonez
Montpinier. Murat. Parisot. Peiregous. Pui-
caluel. La Pomardele. Le Pouiol. Prouilier.

gues. Roquecourbe. Roquefere. Rouayrous. Salueterre. Senaux. Seruiez. Senegats. S. Julien du Puy. Saint Jean de Bals, lieu plein d'Vrnes, & où on a trouué beaucoup de Medailles antiques.

Saint Germier. Saint Gausens. Saint Geniez de Baranfal. La Bastide S. George. Saint Geruais. Treuisi. La terre basse. Vabre. Valdurenque. La Valette. Vielmur. Lou Vintrou. Viane.

Venez, où se trouuent des os petrifiez, qui au feu viennent de couleur de Turquoise.

Item les terres de l'Abbaye d'Ardorel (dont les Moines ont esté transportez à la Rode) au prés de Gais, & en fin Dauity, dit, que le Diocèse de Castres comprend 412. Parroisses, ou clochers, & 77. Consulats, & encore y en a-t'il d'auantage, parce qu'on en accouple plusieurs deux à deux.

Des lieux qui dependent du Diocèse de Castres, il n'y a que 14. Villes maistresses qui entrent à l'asfiette, à sçauoir Lautrec, la Caune, Castelnau de Brassac, Saint Amans, Briatete, Grauillet, Viane, Montredon, Saint Geruais, Fiac, Roquecourbe, Boisseson d'Aumontel, Esperausses, & la Cabarede. Desquelles six seulement vont aux Estats, de sept en sept, à sçauoir, Lautrec, la Caune, S. Geruais, Saint Amans, Montredon, & Castelnau, & trois qu'il y en a, à sçauoir, Grauillet, Briatete, & Fiac, n'y vont que de 21. en 21. an, ne tenans toutes trois qu'une place au septenaire.

Les armoiries de ces 14. Villes se voyent sur vne porte de la maison de Ville, la premiere qui est Lautrec, porte vn arbre, & vn Chasteau à trois Tours,

la seconde, vn homme sonnans du cornet, & tenant vne couple de Leuriers, la troisieme vn Chasteau à trois Tours, ayant en chef trois Fleurs de Lys, la quatrieme, deux Lions tenans vn Escu. La cinquieme, vne teste enuironnée de neuf fleurs de Lys, la sixieme qui est Grauillet, porte party, au premier, vn espic de bled, & au second vn T. la septieme porte vn trident, ayant sous soy, & à ses costez, trois pieds de Lyon, la huitieme, porte vne harpe & vne fleur de Lys à chaque costé, la neuueme, trois feuilles de Chesne ou Erable, la dixieme, qui est Fiac, vn arbre, & au chef 3. fleurs de Lys, la vnieme qui est Roquecourbe, porte trois rochers, & au chef trois fleurs de Lys, la douzieme, porte vn pin, la 13. à l'Escuillon vuide, & la 14. qui est la Cabarede, porte seulement trois fleurs de Lys au chef.



Des lieux qui sont des appartenances du Comté de Castres.

CHAP. XIII.

PRemierement, la Ville, & Faux-Bourgs de Castres, & puis.

Roquecourbe. Burlats. Boissefon d'Aumontel. Brassac de chasteau-neuf. Esperausses. Viane. Montcocu. Laginié. Aumontel. Caucalieres. Lacaune. Valdurenque. Montlaidier. Vintrou, & le Mariech. Cambonez, & la Valette. Sainct Amans de de Valtoret. Rouayrous. Salueterre. Lacabarede. Boissefon de Maluiel. Enages. Cabanez

de Castres, Livre Second. 61

& Barry. Lebez de Belfortez. Brassac de Belfortez. Escroux, & Roquefere. Gijonet. Senaux. Pomardele. Lefert. Berlats. Ferrieres. La Crousete. Ianes. Raillac. Montredon. Venez. Agri-toul. La case de Senegadez. Senegats & Treuifi. Vabre. Sainct Geruais. S. Geniez de Baransal. Castanet. Briateste. S. Gausens. Graulliet ou est Crins, lieu de plaisance de Monsieur d'Aubijous.

Misegle. Ambres. Fiac. La Bastide S. George. Cabanes. Las Graisses. Murasson. Campans. Cambon. Massuguez. Ornac. Arifat. Granual. Austeriue. Gais. La Valette. Le pont de Larm. La Strade du cause. Cambonez. La Tribale. Le Cause. Castel-franc. La Bechonié. Roquesriere. Le Trauet. Montans. S. Foelix.

La Grangede Gasquignoles, & ses appartenances.

Les Forests de Poujet, & Frejairoles.

Le Moulin de Montfaucon, & les Forests des environs.

Florentin. Tecou. Cadalen. Alban. Teillet. Chasteau vieux. Realmont. La Fenasse. Rouffiac. Carlus. Saillez. Brasis. Gabriac. Le Taur. La Bessiere. Mousens. Girousens. Coufoulens. La Miate. Aussac.

De Castres dépendent aussi le Vicomté de Laurec, qui contient les lieux sui-uans.

Vielmur. Seruiez. l'Albarede. le Puiol. Froideuille. Puicaluel. Gibrondes. Cuq. Mandoul. la Bessiere. la Boulbene. Montpinier. S. Ger-mier. Peiregous. Cabrilles. Prouiliergues. S. Jean de Bals. le Laus. Montfa. Brouffe. S. Julien Depy. la Martinié. Carucs. Montlairez. le

Contrast. le Boufquillon. Maluignol. Fenairois. la Mothe. Varagnes. Lengary.

Comme aussi en depend le Vicomté d'Embialet, & Villefranche' près d'Embialet.

Le Vicomté de Paulin, le Vicomté de Murat, la Baronie de Lombers, au Diocèse d'Alby, d'où dependent, Lombers, Mondragon. Peyroles. Parisot. la Pelissarié. Terfac. Fenols. la Brugueirete. la Boutarié. Poulan. Freiairoles. Pousols. Fauch. Escabrians. Orban. Marfal. Ronel. Bellegarde. Pæchgoufou. Teulet. S. Tyberi. le Bruc. Roumegous. S. Antonin. Siéurac. faint Benoit. Coudols. Conils.

Il depend encore du Comté de Castres. La Baronie de Lesignan, au Diocèse de Narbonne, où il y auoit autresfois deux estangs, qui ont esté dessechez & sont labourez à present selon Defos, de cette Baronie dependent. Lesignan. Castelnau de Riuedaude. Montrabech. Toroselle. Caumont. Couillac. Tonens. Serame. Fontafels. la Bastide de Lengous. la Vezole & la Serre.

La Baronie, de Berens, Diocèse d'Alby, comprenant, le Chasteau, de Montans, & Serassame, prez de Gaillac, duquel ie diray en passant que c'est le lieu de la naissance de Barthelemy Cabrol grand Anatomiste, comme ses escrits le témoignent.

Et la Baronie de Curuale avec le Chasteau, Diocèse d'Alby, d'où depend Villeneuve, Castang, Montredon, Mules, & Verdu.

Des Riuieres, & Fontaines de Castres, & de leurs
noms & raretez.

C H A P. X I V.

IL y a deux Riuieres à Castres, l'vne qui passe dans la Ville, separant Castres de Villegodon, qui s'appelle Agoust, & *Agustus*, Agoust, parce qu'elle est d'excellent goust, & fort bonne à boire, ou parce qu'elle est le goust des neiges de nos montagnes qui la grossissent fort quand elles viennent à se fondre, ou elle est nommée Agoust à cause d'Auguste, comme nous auons dit cy-dessus.

Pierre de Valsernay Chap. 49. l'appelle *Agotus*, & Masson, l'appelle *Acutus*, la bonté de cette riuere procede de ce qu'elle vient d'vne excellente fontaine qui est prez de la Saluetat. Voicy ce qu'on dit Dauity, au Liure du monde. l'Agoust vient des montagnes de la Caune, trauese le Castres, passe à Fraissé, Brassac, Roquecourbe, Castres, Lauaur, S. Paul & Damiate, puis se jette dans le Tarn.

La riuere dont nous parlons, orne beaucoup la Ville de Castres, & serpente extraordinairement dans son terroir, y faisant de destours admirables, au moyen desquels, ceux qui demeurent dans nos montagnes, ont le loisir d'aduertir la Ville de Castres, des debordemens que fait la riuere, estans plustot arriuez à ladite Ville, que le torrent, qui s'est formé chez eux. Outre l'vtilité qu'elle apporte tant pour la pesche, que pour lauer, teindre, & pour les Moulins qui sont dans la Ville, elle ap

porte aussi de grandes recreations, & commoditez, pour la promenade sur l'eau, & pour le bain.

On y amasse tous les ans vne quantité incroyable de petits papillons, blancs comme neige, qui tombent du Ciel tous les soirs, pendant le tēps de la Canicule on les appelle, de la Manne, ils s'amassent à la lumiere en si grande quantité qu'on en prend tant qu'on en veut, pour apaster les poissons, qui en sont fort friands, ou pour engraisser les volailles.

En apres la susdite riuere porte de poissons tres-excellens, & principalement beaucoup de Truites, & vne quantité incroyable d'Escreuices.

Mais il y a deux choses grandement considerables à dire, touchant cette riuere, la premiere, que par son moyen on pourroit aisement aller iusqu'à Bourdeaux, ce qui rendroit la Ville fort riche, & marchāde, car il ne faudroit que netoyer son lit des rochers, faire quelques murailles, & ouuir les chauffées. P'auance cecy comme le croyant tres-faisable, parce qu'elle portoit bateau l'ad 1295. selon vn acte que j'ay veu, qui atteste, qu'une barque fut arrestée par des soldats, & que cette barque venoit de Castres chargée de farine, armes, & chair salée, & portoit ces prouisions en Guienne, à l'armée du Roy.

La seconde est, que le noble projet de ioindre les mers Oceane, & Mediterranée, que plusieurs de nos Roys ont fait, entre lesquelles est Charlemagne, qui selon Dutillet, le vouloit faire par le moyen du Rhin, & de Danube, à l'imitation d'un Romain nommé *Vetus*, qui le voulut aussi faire par la Saosne, & la Moselle, & en dernier lieu François I. par la
Garone

Garone & la riuere d'Agde. Cét ouurage dis-ie, digne vrayement des Roys, tant pour l'vtilité publique que pour leur renommée, se peut tres-aisement executer par le moyen de nostre riuere, cōme le fait tres-bien & clairement voir le sieur Jean Jacques la Pierre, Ingenieur, & Architecte, dans les diuers plans qu'il en a dressez, que ie donneray dās la suite de ce Liure à laquelle ie trauaille.

L'autre riuere qui est tout contre la Ville, se ioint à l'Agoust, & est appellée Durenque, elle est tres-bonne à boire, parce qu'elle prend sa source parmy des rochers, elle donne son nom à vn lieu appellé Valdurenque, & porte de poisson plus saoureux que celuy de l'Agoust.

Quand aux fontaines, il y en a presque à chaque porte de la Ville, & autres fois on les auoit dedans, mais maintenant leurs tuyaux sont rompus, leur eau est fort saine, & agreable à boire.

Ce qu'il y a de plus remarquable à dire touchāt nos fontaines est que prez de Saix qui est vn lieu distant d'vne lieue de Castres y a vne fontaine dōt l'eau se petrifie, & mesmes appierit tout ce qu'elle se ncontre, de sorte qu'on y trouue du bois, de la mousse, des capillaires, des fueillès & racines de diuers arbres, & des limaçons petrifiez, en abondance. On l'appelle, Lou Teron de las Fades, c'est à dire, des Féés, ainsi dites, du mot *Fatum*, c'est à dire le destin, parce qu'elles estoient consultées touchāt les choses futures. on a trouué aussi cette année vne fontaine à la metairie dite de las Dousez, pres de Brassac, qui a les mesmes vertus que celle du pont de Camatez, comme plusieurs qui s'en sont bien trouuez l'attestent, elle participe de Nitre, Soufre & Vitriol,

Je trouue encore dās *Iodocus Sincerus* qu'il y auoit anciennement des bains à Castres , mais pour le present il ny en a aucune trace , fors qu'il vueille dire ceux de la Caune qui depend de Castres, car il y a la de bains fort bons , mais qu'on laisse perdre par negligence.

Il ne nous reste rien à dire sur ce sujet, sinon qu'il y a vn puits à Padiez prez de Reuel , qui est plein depuis le commencement du Printemps , iusqu'à l'Automne , & puis demeure à sec tout l'hyuer, estant contraire ainsi à tous les autres.



Des pierres, & autres mineraux du terroir de Castres, & des merueilles d'iceux , & particulièrement du Roc qui tremble , & des priapolithes.

CHAP. XV.

ENtre les choses les plus rares de Languedoc, le Rocher , qui est à demye lieuë de Castres, doit tenir vn des premiers rangs , car plusieurs anciens Autheurs ont mis parmy les plus grandes merueilles de la nature vn pareil Rocher qui estoit en vne region fort esloignée de ce pays , & Baptiste Porta, parle d'vn semblable qui est prés de Harpasa , avec grande admiration , mais pour ne vous tenir plus en suspens , ie vous diray que nous auons prés ce que les autres auoient loiu, mais par vne mauuaise coustume establie de toute ancienneté, nous mesprisons les choses que nous possedons, & recherchons avec ardeur celles qui sont reculées de

nous. Car à vn lieu nommé la Roquete, à cause de l'abondance des Rochers, on en void vn qui nonobstant sa grandeur & pesanteur demesuree est situé en telle sorte, qu'avec vn doit on le peut faire visiblement trembler, & non avec tout le corps, parce que ceste force est trop violente pour la delicatessé de son assiette (s'il faut ainsi parler) ou parce qu'il y a vn arrest du Roc mesme, auquel vne force trop rude le poullant, il ne peut pas reuenir, en son lieu, & ainsi on n'en peut pas comprendre le mouuement, comme en le poullant doucement, on s'est mesme pris garde que le vent le fait mouuoir, & pourtant il n'est pas peu assuré dans ceste inconstance, veu que de curieux qui en ont fait l'essay, ne l'ont peu remuer, y ayans attaché plusieurs paires de bœufs.

Cette merueille ne peut prouenir que de l'Equilibre, ou de ce qu'il y a quelque conuexité qui s'enfoncedans la cavité du Rocher qui le soustient, ou au contraire, ce Rocher est tres-dur, & d'une espeece qu'on appelle icy pierre de sidobré, il attire beaucoup d'Estrangers, & de curieux à le venir voir, dont quelques vns y ont graué les deuises suivantes.

Il piu alto e quel che treme. P.

Voulans dire que comme ce Roc qui est le plus haut de tous ceux parmy lesquels il est situé, est le seul qui tremble, qu'ainsi les hommes les plus esleuez, sont les plus dangereux, & sont ceux qui tremblent d'auantage pour la crainte des dangers.

L'autre deuise qu'on y voit est telle.

Cosi almen ti mouessi. p dura Fili. D.

R 2

C'est la devise d'un Amant qui accuse sa Maîtresse, de ce qu'estant aussi dure que ce Rocher, elle est encore plus inesbranlable.

Puis que nous sommes entrez sur ce discours, il faut remarquer qu'en ce mesme lieu y a vne infinité de Rochers monstrueux en grandeur, & vn ruisseau, qui outre, qu'il a vn pont naturel de pierre, est couuert durant vn quart de lieuë de double voute, composée de ces grandes pierres rangées, vne à chaque bord, & puis vne ou deux sur celles-là, de sorte qu'on peut marcher entre deux, pour admirer ces voutes naturelles, & cet agencement de Rochers, qui semblent veritablement estre faits par la main des hommes, bien qu'ils en soient incapables, si ce n'est que ce fussent quelques effroyables Geants. Le peuple appelle ce lieu, la sale des pains blancs, à cause que ces pierres sont rondes cōme des pains. Au dedans de la voute, on void vne de ces pierres en forme de Chaire quoy que naturelle, on l'appelle la Chaire de saint Dominique, parce qu'on dit qu'il y preschoit du temps des Albigois. Sous ces voutes passe vn ruisseau duquel le bruit est si grand, que ie l'oseray comparer aux Cataractes du Nil.

Ces Rochers dont nous auons parlé ne portent pas de petites utilitez, car on en fait de fort bonnes meules de moulin, des auges, des pierres à foyer, & des bastimens.

Vn peu au dela est le lieu appellé Sidobre qui est tout couuert de pierres semblables, & qui contiennent autant de merueilles qu'elles sont en nombre, car on en void qui sont dressées comme des pyramides, d'autres qui sont plates, & grandes cō-

me vu grand toit, qui leur sont posées dessus, & appuyées naturellement d'un coing de pierre, de sorte qu'elles prestent leur couuert aux passans contre la pluye. Il y en a d'autres qui semblent des maisons massiues, & entre autres vne qu'on appelle à cause de cela, le rocher de peire Afegnal, d'autres representent des animaux, comme celuy qui ressemble à vn Coq qui mange, nommé, le roc de peire Poul. D'autres forment deux, & trois parois à vne maison, & d'autres seruent de table.

Il seroit à presumer, que les Poëtes ont entendu, que c'estoit le lieu ou Jupiter fit pleuuoir les pierres du Ciel en faueur d'Hercule, lors qu'il deffit les voleurs Albion, & Bergion, bien que d'autres ayent estimé qui c'est vn lieu de Prouence nommé la Crau ou *Campi lapidei*, car le mot de sidobre, veut dire en Grec, pluye celeste, & puis le nom de la Ville d'Alby, pourroit venir du susdit Albion.

On pourroit aussi dire avec quelque apparence, que ces rochers estoient dans la terre agencez de mesme, & que le deluge vniuersel les descouurit ostant la terre des environs d'iceux, & quand à l'etymologie de Sidobre il vient du mot Sidopre corrompu qui vant autant à dire que *sine opere*, ou sans culture parce qu'il ne peut estre cultiué, à cause du grand nombre de ses rochers.

La seconde merueille du pais, est le Mont dit Puytalos, que nous pouuons appeller, mont des Priapolithes, à cause qu'il est rempli de pierres longues & rondes, en forme de membres virils.

Plusieurs Naturalistes, entre lesquels est Pline, ont descrit pour grande merueille que la pierre Diphris porte empreintes sur soy les figures de l'un

& de l'autre sexe, & que l'Enorchis mise en pieces represente la figure des genitoires des hommes, & selon Cardan l'*Hysterapetra*, qui se trouue au terroir de Treues, à la forme des parties honteuses des femmes, mais tout cela est peu de chose au prix de cette pierre icy, que nous pouuons appeller Priapolithes, car outre sa figure, conforme au membre viril, si on la coupe on y trouue vn conduit au centre plein de cristal, qui semble estre le sperme cōgelé, aux vns on trouue des testicules attachez, d'autres sont couuerts de veines, & d'autres montrent le Balanus, & sont rongez, comme estans eschapez de quelque maladie venerienne, & mesme parmy eux se trouuent des pierres ayans la figure des parties honteuses des femmes, & quelques fois on les trouue ioinctes ensemble, & quelques vns se trouuent de figure droite parmy ceux qui sont courbez.

Touchant ces pierres merueilleuses ie dis, que ce lieu est situé sous quelque constellation qui verse des influences disposées à la generation de ces Gamahez ou Talismans naturels, ou, que les pierres ayans une semence multiplicatiue, comme les plantes peuuent aussi bien naistre en cette forme comme l'herbe Phallus en Holande, & l'Arum chez nous, qui representent les parties honteuses des hommes, & les Hermodactes & autres, celles des femmes, & la Mandragore l'homme entier, ou cōme il y a des lieux remplis d'autres pierres en forme de coquilles & limaçons, à cause du seminaire occulte qui s'y trouue de ces choses, & quand à la vene de cristal de nos pierres nous pouuons dire, que l'eau petrifiante qui les engendre se purifiant

toufiours, forme au centre ce cristal, du plus pur de sa matiere, la nature se purgeant, & iettant l'impur à la circonference.

On enuoye querir de ces pierres merueilleuses de diuers endroits du monde, pour orner les cabinets des curieux, & i'en ay enuoyé moy-mesme en diuers endroits & en dernier lieu à Paris, à la sollicitation de Monsieur du Moustier qui en vouloit orner son cabinet.

I'ay trouué au mesme lieu des pieces de Melon, escorce de Citron, coquilles, os, amandes & rognons petrifiez, que ie garde dās mon cabinet parmi les autres merucilles que i'y ay.

Il y a si grande quantité de ces pierres en ce lieu qu'on n'y en scauroit trouuer d'autres, elles viennent dans des grandes fentes de la terre, ou la nature semble offrir ce thresor de rareté aux passans en leur ouurant son sein.

Si les plantes qui representent les parties du corps humain, ont de la vertu pour en guérir les maladies, comme l'Alkekengi qui par sa bource dans laquelle on void comme vne cerise, represente vne pierre dans vne vessie, le triolet tacheté, la taye des yeux, & vne infinité d'autres que Crolius, Quercetan & Henry Carrichterius raportent dans leurs Liures des signatures, on pourroit dire que nos Priapolithes ont vertu pour les maladies veneriennes.

Auant que passer aux autres merueilles des pierres, ie ne veux point obmettre, que i'ay deux pierres de cette nature qui representent naturellement, l'vne, l'image d'vne femme tenant vn enfant, & l'autre, d'vne femme nuë toute droite.

Puis que ie suis sur le discours des petrifications, ie ne veux point passer sous silence, le roc de Lunel qui est fort prez de Castres, ce que i'en veux dire de considerable est, qu'il est tout remply de limaçons petrifiez, de trois especes de pierres en forme d'Oliues, & de dragees, & mesme i'y ay eu trouué vn ver changé en pierre.

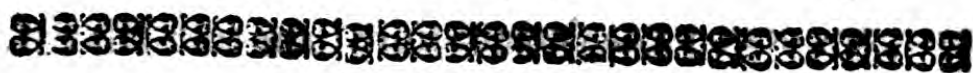
Sur ce rocher passe vn ruisseau appellé Rosé, qui y forme vne double cascade des plus belles qui soient en France, estant de la hauteur d'vne pique & demie, & ne tarissant de toute l'année.

Ez autres quartiers proches de nostre Ville se trouuent plusieurs mineraux, à sçauoir, des pierres d'Aigles pres du pont du Fraisse, des carrieres de Marbre & Iaspe à Burlats & ailleurs, des mines de fer à saint Jean, &c. des marcaffites ou pierres de roüet, à Gouriade & à la Bruguiere, des mines de plomb meslées à d'argent, & de l'argēt de paillette dans l'Agoust, de la croye blanche à Caucalieres, de la noire à Roquecourbe, beaucoup de pierre de taille, & pierre à chaux, icy, du cristal à Roquesiriere &c. de bon bol à Lunel, du talc à saint Amans, d'orpiment à Dorgne, & de marne, ardoise & terre blanche & graille de laquelle on pourroit faire de vaisselle fort exquisite en diuers endroits.

Outre cela il y a de pierres de touche, de l'argent vif (car plusieurs en ont veu la nuit par les champs) du cuiure, & mesme de l'argent en diuers lieux prez de Castres.

Par ce veritable recit de ces mineraux, il est aisé de remarquer l'abondance qu'il y en a en ces quartiers, & malaisé de s'empescher d'estre estonné de la mauuaise grace de d'Aubigné, & la Popelinier, qui

qui disent que Castres a plusieurs maisons basties de terre à faute de pierre, veu que cela ne se pratique que par commodité pour de parois de Jardins qu'on fait à petit coust de terre grasse, qui y est en abondance, y ayant d'ailleurs quantité de belles carrieres de pierres de taille.



Des plantes rares du terroir de Castres, & autres raretez des Vegetaux qui y sont.

CHAP. XVI.

TOuchant les plantes, nous auons cét aduantage que nous pouuons dire, que non seulement nostre campagne, mais mesme les montagnes, steriles ailleurs, sont icy pleines de fruiëts, comme les fraises qu'on y trouue à souhait le tesmoignent, & dont on fait comme deux recoltes chaque année, dont l'vne commence quand l'autre finit, comme il arriue aussi des autres fruits, & fleurs qui viennent à deux, on trois lieuës de Castres, lors que ceux de la Ville ont pris fin, comme i'ay souuent veu des Cerises, Pois, Feues, Artichaux & Roses.

Pour les raretez des plantes, c'est en ce pays que se trouue cette herbe magique, qui coupée excite les tempestes, la faim, & sincope à ceux qui luy passent dessus, ce que ie puis asseurer estre arriué fort souuent à des paisans de ma cognoissance, qui ne m'en ont sçeu dire autre chose sinon que de tout temps ils ont obserué que cela leur arriue. Lors qu'ils fauchent vn certain pré qui dépend du

lieu de Peiregoux prez de Lautrec, & asseurent que despuis 50. ou 60. ans ils ne l'ont iamais peu faucher pour si beau iour qu'ils ayent choisi que le temps ne se soit changé en pluyes & orages (ainsi on raconte que si on touche les pierres d'un Autel qui est aux Pyrenées, ou qu'on agite l'eau du lac de S. Barthelemy, qui est au mesme lieu, les tōnerres ne manquent pas à s'en ensuiure bien-toit) ils disent que cette plante reluit la nuit, en quoy elle ressemble au Baaras de Iosephe, ou au *Fungus stellatus*, ie ne m'estendray pas dauantage sur cette plante ayant fait dessein d'en traicter au long dans mes obseruations.

On trouue au mesme lieu les Noyers quiëtent feuille & fruiët dans vne nuit.

Outre cela on peut mettre parmy les raretes des plantes de ce pais, les bois de Philirea & Laureola, comme aussi les longues hayes de Houx qui durent de lieuës entieres, & les montagnes couuertes de buis. Et en fin le bois d'Ormeaux qui se void au milieu de la Ville de Castres, n'est pas vne chose de petite consideration.

Quand aux autres plantes qui si trouuent, outre celles qui sont fort communes, voicy le Catalogue de celles que i'y ay remarquées.

A Bsynthium santonicum. Latifolium. Tenuifolium. Acer. Achillea montana. Aconitum pardalianches. Lycoctonum. Aggeratum commune. Ferulaceum. Alcea pentaphyllea. Lacinata. Alliaria. Amarantus. Flos Ambarualis. Ammi fuchsii. Anchusa. Androsæmun arborefcens. Anagallis lutea. Purpurea. Bacci-

fera. Anemones species multæ. Sylvestris, seu flos Adonis. Angelica fuchsi. Anonis viscosa. Spinosa. Aparine. Apios seu glans terræ. Apio-felinum. Aquilegia. Aquilex. Arbutus. Argentina. Aristolochia rotunda, longa. Artemisia tenuifolio, latifolio. Asclepias. Asphodelus flore albo, luteus cyperoides. Aster Gesneri. Atticus. &c.

Baccharis seu coniza maior. Betula. Bistorta. Blattaria. Branca vrsina. Bulbocastanum. Bupleurum maius, minus, minimum.

Carduncellus. Carduorum variæ species. Capillaria omnia. Cannabis spuria, aquatica rara. Cacalia. Cameline myagr. Cariophyllata. Cariophyllorum multæ species. Carlina. Carpinus. Caltha Palustris. Chamemelum. Caprifolium perfoliatum, aliæ eius species. Caucalis. Calamentum inodorum seu acinus. Chamelea. Centaurium flore albo, fl. luteo. Circea lutetiana. Clandestina purpurescens, alba quæ rarior est. Clinopodium. Coma aurea. Corruda. Conuoluulus spicæ folio. Colchicum luteum. Cornus. Cottonaria. Crassula. Cratæogonon. Crista galli. Crocus montanus, pratensis, autumnalis. Cruciata. Cyanus, austriac, aromat. Cynocrambe.

Daucus lactescens. Dens caninus. Dentaria. Digitalis flore purp, fl. albo. Doryenium Mons-peliense. Doronicum. Dryopteris.

Elatine. Elleborine. Elleboraster. Elychrysum. Enula campana. Eruca quadrata, cantabrica. Eruum. Eringium ferratum. Erisimū ferratum. Esula exigua Tragi, dulcis. Euphrasia. Eupatoria omnia,

Fagopyrum. Fagus. Filix florida seu of-
munda. Filicula Tragi, Filices raræ. Flammula
Iouis. Flammula seu atragine. Theophrasti. Flos
cuculi. Fænum Burgundiacum. Fæniculum
aquaticum, porcinum. Fritillariæ seu meleagrides.
Frangula.

Genistæ communes, spinosæ. Genistella. Gē-
tiana. Geranium maluaticum, Roberti, variega-
tum, fuscum, hæmatodes. Glaux Plinii. Gla-
stum. Glycirryza. Globularia. Graciola.
Gramen leucanthemum, tremulum, hirsutum ma-
ius montanum, minus, anatinum, diaboli, bombi-
cinum, manna, arundinaceum, cyperoides, cauda
muris.

Hamemelis. Hedera terrestris, saxatilis hirsuta,
Herba paris. Hermodactylus. Herniaria. Hie-
racium luteum lunatum, caput monachi, falcatū.
Hiacinto asphodelus vel fæmina Dodonæi, poë-
tarum, stellatus, peruuianus, liliaceus. Hioscia-
mus, Hypericum aquaticum, tomentosum. Ho-
lostii variæ species.

Iacobeæ. Iacea nigra, pinea, sensitiua, vt pro-
priis oculis vidi. Iasminum luteum. Ilex sube-
rifera. Impia. Imperatoria. Impolluta, lepra
contaminatos detegens. Iua moschata, arthriti-
ca. Arbor Iudæ folio acuto, & sine fructu. Iun-
cus capitulis equiseti, floridus montanus. Herba
iudaica. Iuncaria Salmanticensis, centinodiæ
species.

Laureola. Lamium linea alba in medio folio-
rum notatum. Punctis albis guttatum. Lardaria.
Lanceola. Lauendula. Lagopus. Ladanum
segetum. Lathyrus. Leucoium triphyllum. Li-

Banotis, seu, Saxifraga Veneta. Lychnis Montana
flore carneo. Muscipula, Anglica. Ligustrum.
Lingua ceruina. Liliū conuallium. Linaria o-
dorata. Bellidis folio. Lisimachia galericulata. Pur-
purea. Lutea. Corniculata, seu, chamænerion
Gesneri. Lithospermum comune. Anchusæ facie.
Lonchitis aspera. Lotus arbor. Urbana. Penta-
phyllos. Eptaphyllos. Latif. Dalecampi, seu, An-
thyllis Leguminosa Dodonæi. Lunaria Lutea.
Bulbonac. Sferra caballo. Lupinus. Luteolata.
Martagon chimistariū. Matrifylua. Medica.
Melampyram. Melissophyllum Fuchsi. Melissa.
Mespilus aroma. Mercurialis montana, seu, Cy-
nocrambe.

Narcissi variæ species. Nummularia maior.
Minor. Nymphæa.

Ophioglossum. Ophris, seu, bifolium. Orminū
maius. Minus. Medium. Orchis palmata. Anthro-
pophora, seu, Zoophora. Ornitophora. Flore
apum. Spiralis. Cimices ferens. Et aliæ multæ spe-
cies. Oreoselinum. Orobanche. Ornitopo-
dium. Ornithogalum spicatum. Flore lacteo.
Osmunda regalis.

Palma Christi. Papauer rheas flore albo, &c.
Paronichia. Pentaphyllum tormentillæ facie. Re-
ctum annuum. Peplus. Perchepier Anglorum.
Per foliata. Persicaria siliquosa, seu, nolimetan-
gere, aureo colore, in hortis. Persea arbor flore
pleno. Philirea leuis. Serrata. Phyteuma, seu,
herba amoris. Pilosella lactucella.

Polium mas. Fœmina repens. Poligalæ. Pole-
monium. Politrichum Apuleij. Polipodium.
rupinum. Quercinum. Potamogetonum variæ

species. *Primula veris*. *Prunella flore albo*.
Grandiflora. *Ptarmica*. *Pulegium*. *Pulmo-*
nariæ variæ. *Pyrola*.

Ranunculus flore pleno. *Flammeus*. *Bulbosus*.
Nemorosus. *Rapunculus*. *Alopecuri comoso*.
Rhamni variæ species. *Ros solis*. *Rhus myrthi*
folio. *Rubus sine spinis*.

Salvia vitæ, bosci, Romana. *Sambucus aquati-*
ca. *Racemosa flore rubro*. *Laciniata*. *Samicula*.
Saxifraga aurea. *Chelidonides alba*. *Dauci facie*.
Veneta. *Anglorum*. *Scabiosa montana alba*.
Hispanica. *Centauroides*. *Scamoniū Mōsp*. *Scolo-*
pendrium. *Scordium*. *Scorpioides leguminosa*.
Scrophularia maior. *Minor*. *Serratula*. *Securi-*
dacæ variæ. *Sena colutea maior*. *Minor*. *Sese-*
li. *Sferra caballo*. *Sigillum Salomonis*. *Mariæ*.
Simphytum. *Siringa italica flore albo*. *Smilax*
levis. *Aspera*. *Sonchus ceruleus*. *Solanum Æ-*
gyptiacum arborescens. *Sparganium*. *Spartium*.
Spatula foetida. *Spina folstitialis*. *Stæchas*.
Stachis. *Staphisagria*. *Stæbe comunis*. *Capita-*
ta. *Stramonium*. *Suber*. *Succisa*.

Tamariscus. *Tapfia Montis Ceti*. *Teucrium*.
Therebinthus. *Thlaspi perfoliatum*. *Creticum*.
Vmbellatum. *Centumculi folio*. *Filia arbor*.
Tormentilla. *Trachelium*. *Trifolium trochlea-*
tum. *Pinnatum*. *Acetosum*. *Tomentosum*. *Pes avis*.
Asphaltites. *Genistæ facie*. *Hemorrhoidale*. *Fragi-*
ferum. *Tussillago*. *Turritis*. *Valeriana Græca*.
muralis. *Velar, seu, irio & tortello*. *Veronica*.
Viburnum. *Mater Violarum*. *Viola Matrona-*
lis flore albo odore iasmini. *Pentagonea*. *Tricolor*.
Bulbonach. *Martis*. *Triphyllos*. *Vitis idæa*.
Vlnaria. *Xanthium*. *Zarzaparilla*.

*Des animaux qui se trouuent à Castres.*

C H A P. XVII.

Pour les animaux qui se trouuent à Castres, outre qu'il y a abondance de toutes bestes de chasse, comme Cerfs, Sangliers, &c. Il s'y trouue des Taissons, Loutres, & Herissons, &c. Et quand aux oyseaux, & poissons, il y en a si grande quantité, qu'on les prend à cette sorte de chasse, & de pesche qu'on appelle, à la lumenade, les allans tuër la nuit, lors qu'ils sont endormis, & on en prend de cette façon vne quantité incroyable.

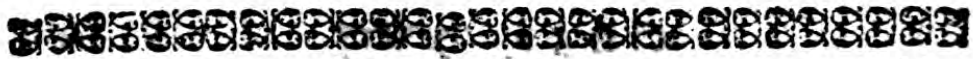
Il s'y trouue aussi par fois des Aigles, des Cigognes, des Ostardes, des Butors, des Faifans, des Herons, & des Halcions.

I'ay dit ailleurs le grand nombre de Truites, Escreuices, &c. que porte nostre riuere, mais i'auois laissé à dire, qu'on y trouuoit iadis beaucoup de Saumons, comme il appert par plusieurs actes anciens qui l'atestent, disans mesme, qu'on faisoit rente à quelques particuliers, de certain nombre de Saumons, mais à present il ne s'y en pesche que bien rarement, les chaussées, ou les sables, les empeschans de venir iusques icy.

Et pour le reste des animaux qui y sont, on y trouue des Sanfuës, des Salemandres, des Cerfs volans, & on assure y auoir esté pris vn Aspic, & veu des Dragons volans, & depuis peu on print vers Mazamet le Serpent à deux testes appellé Amphibæne, qui marche de tous costez, ce que le Poëte

Lucrece à exprimé fort heureusement par le vers
suiuant.

Et grauis in geminum surgens caput Amphisbana.



*Des monstres. & choses prodigieuses, & remarquables,
arriuées à Castres, ou es environs.*

CHAP. XVIII.

PArmy les choses prodigieuses qui sont arriuées
dans Castres, ou à ses environs, merite de tenir
la principale place, l'horrible assassinat commis le
15. Iuillet 1586. dedans la Ville de Viuiers, en la
personne de Madame Catherine de Sabatier (dōt
i'ay parlé à la fin du premier Chap. du premier Li-
ure) par Iean Caul d'Escouffens (fils d'vn Mule-
tier) qu'elle auoit esleué iusqu'à le faire son Pro-
cureur, ce malheureux se voyant tancer tous les
iours par la susdite Dame, touchant l'amour qu'il
auoit conçuë pour vne fille de grande maison, fut
tellement aueuglé de sa passion qu'il creut de
venir fort facilement à bout de ses desseins, s'il
faisoit mourir ceux qu'il estimoit seruir d'obstacle
à ses amours ridicules, parquoy s'estant resolu d'ef-
fectuer ses mauuais desseins, il feignit de vouloir
aller à la campagne, & ayant prins son harquebu-
se en frappa par derriere si rudement la susdite Da-
me qu'il la tua du premier coup, puis allant vers
sa fille luy baille vn coup d'espée sur la teste, &
vne estocade dans le corps, il blessa aussi griefue-
ment la belle sœur, & pour demeurer maistre abso-
lu dans la maison alla meurtrir encore le fils de
ladite

ladite Dame qui estoit detenu malade de la pierre. Mais la justice Diuine qui ne laisse rien d'impuny fit que la chambriere qui luy estoit allée tirer du vin, ayant ouy les cris, appella les voisins à son secours, qui y estans accourus, & n'en pouuans venir à bout parce qu'il estoit barricadé, furent obligez d'appeller le sieur de Laurion Gouverneur de Viuiers, qui y estant venu, & s'estant approché de la maison, bien loing d'estre consideré de cét inhumain, il eut encore le cœur de le blesser griefuement, mais quoy qu'il se deffendit, il fut obligé enfin à se rendre, & estant conduit à Tolose fut condamné suiuant son merite à estre mis à quatre quartiers, la teste derniere, ce qui fut executé de point en point.

Cette espouuantable histoire m'en remet en memoire vne autre qui ne cede en rien à cette-cy, arriuée le 23. Ianuier 1590. aupres de cette Ville, en voicy le funeste recit.

Madame Marguerite de Sales, vefue de Messire Jean de Noël Seigneur de la Crossete, Gouverneur de Castres &c. (femme en qui la nature auoit fait vn chef-d'oeuvre de beauté) s'estant acheminée avec la plus petite fille, nommée Charlotte, & vne chambriere mariée, vers vne fontaine qui est prez du Chasteau de Tourene lez Castres, entre la Bruguiere & Motespieu au bord de la riuiere de Toret, persuadée à cela par vn sien domestique nommé Jean de Girousens qui sçachant la passion qu'elle auoit pour les bonnes eaux, luy auoit dit que cette fontaine estoit la meilleure du pais (pour pouuoir executer en ce lieu secret le mal-heureux dessein qu'il couuoit depuis long-temps contre-elle, pour quelques legers mescontentemens qu'il en

auoit receus) & les y ayant cõduites, cõme elle se courboit pour en boire , ce mal-heureux , poussé de l'esprit malin, tira vn grand coutelas de deux pans & demy de long, qu'il auoit fait faire tout exprez, & luy en lascha vn grand coup , mais elle se releuant de la fontaine, & voyant venir le coup, le receut sur son bras ayant voulu mettre à couuert sa face, & comme elle vouloit parler pour tascher d'arrester ce desnature, il luy fendit le visage du second coup, & suiuant encore sa furie brutale luy en bailla vn troisieme dans la cuisse apres lequel elle tomba morte. A ce tragique spectacle , la fille s'estant iettée dans la riuere , pour eschaper de sa fureur, il l'amadoüa , & luy promit de ne luy faire aucun dommage , à quoy ayant trop facilement adiousté foy, elle ne fut pas arriüée prez de luy qu'il luy fendit la teste d'vn seul coup, & puis ayant poursuiuy la chambriere qui estoit enceinte, il luy en fit encore autant. Apres ce funeste carnage, il print la fuite, & estant passé à la barque de Saix, il eut le temps de s'ecarter si loing qu'on n'a iamais peu apprendre de ses nouvelles , nonobstant toutes les diligences que les beaux fils de la Dame y employerent. Mais si la cruauté de ce domestique fut detestable , l'affection du petit chien de cette Dame fut encore plus digne d'admiration, car ayant longuement lesché ses playes , il fit tant d'allées & venües, accompagnées de cris, & hurlemens pitoyables, vers le Chasteau de ladite Dame, qu'il fit enfin remarquer ce qui en estoit, & conduisit les domestiques au lieu funeste ou gisoit le corps de sa maistresse , des environs duquel on eut beaucoup de peine de l'arracher. Cette lamen-

table tragedie ne fut veüe que par de ieunes Bergers qui estoient de l'autre costé de la riuere, qui ne peurent les ayder qu'à compatir à leur mal-heur par les cris qu'ils iettoient contre ce forcené pour tascher à le destourner en quelque sorte d'une si estrange catastrophe.

Je n'ay pas voulu taire ces histoires, les ayät iugées tres-dignes de memoire, tant à cause de la qualité des personnes, que pour la rareté, grauité, & atrocité des crimes, & ie les ay mises ensemble, à cause des conformitez qui s'y rencontrent, car on y void deux Dames vefues, toutes deux du voisinage de Castres, massacrées avec leur suite, par leurs propres domestiques, il n'y à que cette seule difference, c'est que l'un fut puny par les hommes, & l'autre est reserué à la justice Diuine.

L'an 1563. la Peste rauagea tellement la Ville de Castres qu'il y eut quatre mille morts, & ainsi acheua presque de destruire ce que la maladie dite Coqueluche auoit espargné.

La Coqueluche, ou trouste-galand, selon Rondelet estoit vne maladie epidemique qui venoit avec grande defluëtion sur le gosier, & apres venät à tomber sur les poulmons, faisoit mourir plusieurs personnes heëtiques, elle regna aussi l'an 1580. au rapport de Valeriola, en l'Appendice de ses lieux communs.

L'an 1578. & le 19. Iuillet dans Castres, la femme de Carmanel de saint Amans de Valtoret, accoucha d'un enfant qui auoit deux testes.

L'an 1594. tomba vne pluye de Chenilles noires, dont tout le Clocher & Cimetiere de saint Benoit furent couverts, elles se changerent apres

84 *Les antiquitez de la Ville*

en vne multitude innombrable de papillons.

On a veu aussi naistre dans Castres, vn enfant qui auoit deux langues, & vn autre qui auoit du poil aux parties honteuses le iour de sa naissance.

L'an 1603. la riuere d'Agout deborda tellement qu'elle passa sur le pont neuf de Castres, & par toute la rüe de Villegoudon.

L'an 1614. le 26 de May, il neigea à Castres si extraordinairement que la neige enfonçoit les toits, & y demeura plus d'vn mois sans se fondre.

L'an 1629. nous fumes chastiez par le fleau de Peste qui fit de si grands rauages, que six mille personnes en moururent, de sorte que la Ville fut si desertée, que l'herbe creust en abondance parmy les ruës.

L'an 1631. il y eut vne si grande disete que le bled valut prez de dix escus le cestier, de sorte que les pauures tomboient morts par les rues, à cause de la grande famine, qui les auoit reduits à manger le som, & les herbes des champs, comme les bestes.

Ils s'õt arriuez beaucoup d'autres accidēs rares à Castres, mais ie les tais par briefueté, me contentāt de dire les suiuanz qui sont plus merueilleux, & plus nouueaux. A Boilleson de Meruiel, les habitāz asseurent qu'ils ont veu fort souuent dans vne forest vne Nymphē ou femme fauage, vestuē d'vne robe blanche fort plissée, ayant les bras & les pieds fort longs, & afferment qu'on trouue mesme les marques de ses pieds dans la bouë, & le sieur Seue Huissier de Castres, estant enuoyé audit lieu pour des affaires, fit reuoir de cette Nymphē, ce qu'ayant raconté aux habitāz de ce lieu, on l'asseura qu'elle auoit accoustumē de se faire voir dans cette forest.

Il y a apparence que c'est vn Demon , ou vne des Fees du temps passé, les Magiciens les appellent des Sybilles, ou bonnes Dames , & les autres croyent que ce sont des femmes sauvages, pareilles à celles que Boistuan, & autres disent auoir esté prises autres-fois.

Quelques années auparauant arriua vne histoire merueilleuse à vn lieu dependant aussi de Castres nommé Gibrondes, c'estoit vn Magicien qui emportoit en l'air des enfans & des plats, & ostoit le verre des leures, on le voyoit voler en l'air avec estonnement, il emportoit les habits & les mettoit sur des arbres, & faisoit tant d'autres choses merueilleuses que plusieurs personnes de Castres y furent pour rendre tesmoins leurs yeux de ce que les relations d'autruy n'auoient peu leur persuader.

Si cette histoire estoit merueilleuse celle-cy qui est de l'année 1643. ne l'est pas moins. Il y auoit vn païsan à vn lieu nommé la Bracadale, qui est à demy lieuë de Castres, qui par vn sortilege incroyable, voyoit consumer par le feu toutes ses hardes, bien qu'il n'eust laissé aucun feu d'as sa maison, & mesme les linges mouillez s'allumoient non seulement par terre, mais mesme sur des perches, & dans les coffres fermez à clef, ce feu ennemy de son repos, ne pouuant estre esteint par son contraire, i'estime que celuy qui voudroit donner raison naturelle de cot accident seroit bien en peine, s'il ne l'imputoit à quelques vapeurs de Naphte ou de Bitume enflammées, qui sortoient de la terre, excitées par le fient des animaux, car on a veu sortir des flammes de diuers estables, pour la raison que ie viens de dire.

86. *Les antiquitez de la Ville*

L'an 1646. naquit à la Bruguiere, vn enfant n'ayant qu'vn œil, & estant sans nez, ayant par ainsi le visage tout vny comme la iouë.



Des Propheties de Nostradamus, & Larruey, touchant la Ville de Castres.

CHAP. XIX.

Ayant remarqué quelques Propheties que Michel Nostradamus & Larruey, ont laissées en faueur de nostre Ville, j'ay creu que ie les deuois inferer icy, chacun leur donnera l'explication qu'il iugera plus plausible.

Nostradamus. Centurie 4. quatrain. 44.

Lou gros de Mende, de Roudez, & Millhau,
Cahours, Limoges, Castres, malo sepmano,
De nuech l'intrado, de Bourdeus vn caillhau,
Par Perigort au toc de la campano.

Il y a apparence que ceste Prophetie fut accomplie l'an 1629. auquel dans vne mesme sepmaine, la peste, & la guerre firent vn tres-grand dommage, & mesme le feu consumma vne bonne partie de la ruë des Boursiers.

Centur. 10. quatrain 5.

Alby & Castres feront nouvelle ligue,
Neuf Arriens, Lisbon, & Portuguez,
Carcas, Tolose, consumeront leur brigade,
Quand chef neuf monstre istra de Lauraguez.

Centur. 11. sixain. 52.

La grand Cité qui n'a pain à demy,
Encore vncoup, la sainct Barthelemy,

En grauera au profond de son ame,
Nismes, Rochelle, Geneue, Montpelier,
Castres, Lyon, Mars entrant au Belier,
S'entrebattront, le tout pour vne Dame.

Larriuey, Centurie premiere, quatrain 69. &
ailleurs parle aussi des choses arriuees à Castres.



*Des accidens notables, comme prises & destructions de
Villes, Chasteaux des environs de Castres,
& autres choses remarquables, rangées
par ordre Chronologique.*

CHAP. XX.

L'An 1002. il y eut dans Castres vne si grande
disette, que lebled qui ne valloit auparauant
que quatre sols le cestier, en valut 25. Cette fami-
ne fut suiue d'vne maladie populaire dite, des Phi-
ficiens, (c'est à dire des Medecins, car on ne les
appelloit pas autrement pour lors,) *Morbus igneus*,
elle commençoit par vne pustule qui naissoit à la
main gauche, & apres gaignoit par tout le corps, ils
moururent de ceste maladie cõtageuse 700. persõ-
nes de cette Ville. Cecy est tiré du liure des Obits
que i'ay cité ailleurs.

L'an 1368. fut basty le pont neuf, n'estant aupa-
rauant qu'vne planche, comme apert de la delibe-
ration du Conseil general, retenu par Vitalis Sa-
bateriy, Notaire, du Comte de Castres.

L'an 1562. cent habitans de Castres furent def-
faits près de Fregeuille, par Monsieur des Voisins,
Seigneur d'Ambres, & par Monsieur de Roumens,

& autres. Mais peu de temps apres, ceux de Castres prindrent sur les Catholiques, Puylaurens, Venez, & Cuq, & firent executer à mort, 80. soldats de Venez.

L'an 1565. le Presche fut dit à l'Hospital S. Jacques de Villegoudon, par Lettres Patentés du Roy, Charles IX. lignées de sa propre main.

L'an 1566. la riuere d'Agoust passa sur le pont neuf, & emporta le couuert des moulins, la chauffe, &c.

Ceste mesme année le Soleil parut sur la Ville de Castres, sans aucuns rayons, & enuironné d'un Arc-en-Ciel, durant trois heures.

L'an 1568. les Villes de Lautrec, Vielmur, & Viuiers furent prises sur les Catholiques, par les habitans de Castres.

L'an 1569. furent pris sur le mesme party, les lieux de Durfort, Saix, & la Bruguiere, en revanche dequoy, ils prindrent le lieu de Fiac.

L'an 1571. il neigea durant vn mois, de sorte que la neige enfonça quelques maisons.

L'an 1572. les Chasteaux de Lombers, & de Roquecourbe furent pris sur les Catholiques.

Comme aussi le Chasteau de Lesert (appartenant à noble Jean de Noël, & à present, à noble Marquis de Gep, Seigneur de Sauuian, &c.) qui fut destruit & bruslé, comme aussi l'an 1621.

L'an 1573. le lieu de Burlats fut pris par Monsieur de la Grange, & non par Monsieur de Roquebrune, comme à voulu dire Dutillet.

Alors fut aussi pris Sorese, & Montesquieu, par le mesme party.

L'an 1574. apres la prise de Castres sur la garnison

son Italiene , par Monsieur de la Grange (natif de Castres ,) comme les Soldats de Realmont qui l'auoient assiste s'en retournoient en desordre , ils tomberent dans les embuches qu'on leur auoit tendues prez de Venez , de sorte que 80. y furent tuez.

En cete mesme année fut pris Sorese, Briateste. Autpoul, & Roquefere, sur les Catholiques, mais ils reprindrent ce dernier lieu tost apres.

L'an 1576. la Ville de Reuel fut prise.

L'an 1577. fut pris le Chasteau de Padiez.

L'an 1578. fut pris le lieu de Dorgne.

L'an 1578. Sorese fut repris par les Catholiques, & puis repris sur eux, comme aussi Caucalieres.

L'an 1585. Henry IV. fit son entrée dans Castres, accompagné de beaucoup de grands Seigneurs, & estant allé au Temple, & ayant ouy chanter le Pseaume 72. qui commence,

Tes Iugemens Dieu veritable,

Baille au Roy pour regner,

Vueilles ta Iustice equitable.

Au fils du Roy donner. &c.

Il s'informa exactement du Chantre, & du Ministre, si ce Pseaume auoit esté chanté à escient ou si c'estoit qu'il fut venu de fuite, & par rencontre, à quoy luy ayant esté respondu, que la rencontre auoit esté telle, il profera ces paroles, i'en suis bien aise, & le prens à bon augure. Alors fut sa premiere entreueüe avec Mr. d'Ampuille, en laquelle ils resourerēt d'aller à S. Paul, ce qu'aucun Historien n'a dit.

L'an 1586. les lieux de Verdale, Padiez & Montpinier furent pris sur les Catholiques, qui reprindrent peu de temps apres les deux derniers, & les Chasteau de Tourene lez Castres, que le Sr. Jean

Bissol, Sieur de Malacam, Conseigneur d'iceluy, avec le sieur Jean de Madiane, fait rebastir aujour-d'huy.

L'an 1587. 800. enfans de Castres furent tuez en vn combat prez de Sieutat par le parti Catholique, il y mourut beaucoup de noblesse, parmy laquelle estoit Monsieur de Paulin, alors fut aussi pris le lieu d'Autpoul par les mesmes.

L'an 1590. Monsieur de Montgomery print & brulla le lieu de Viuiers.

En ce mesme temps se noyerent au port de Saix 60. personnes qui reuenoient du marché, la barque s'estant enfoncée pour estre trop chargée. Comme l'an 1538. qu'il en arriua autant au mesme lieu à Monsieur de Monluc & autres grands.

L'an 1591. le lieu de Montfa fut pris sur les Catholiques, Fiac par les Ligueurs, & Roquefere par le party Royal.

Pour lors y eut vne grande sedition dans Castres contre Monsieur de Montgomery, à cause qu'il auoit frappé le sieur Dupuy, Notaire de Castres.

L'an 1592. 1500. hommes de Castres furent tués au lieu dit la Trape, prez de Lautrec, par Monsieur de Ioyeuse, apres quoy Monsieur de Chambaue Gouverneur de Castres luy fit leuer le siege de Villemur, ou ledit de Ioyeuse se noya, avec beaucoup de ses gens.

L'an 1593. les saisons furent tellement renuersées qu'on auoit au mois de Nouembre des fraises, poires, pommes, feues, roses, &c. ce qui presagea la peste qui s'ensuiuit tost apres.

L'an 1595. Monsieur de Ventadour vint tenir les Estats à Castres, & apres print le lieu de Montfa.

L'an 1614. la Ville de Castres achepta vn grand champ de Monsieur de Roquecaude, près la porte de Villegoudon, auquel Monsieur le Duc de Rohan, fit complanter des allées d'Ormeaux, & y fit faire vn beau ieu de Mail, pour le diuertissement des habitans de cette Ville.

L'an 1621. fut coupé le bois de la Chartreuse de Saix, pour faire les fortifications de Castres.

L'an 1625. Monsieur le Marechal de Themines fit le premier degast à Castres, & pour lors la Ville fit couper le bois dit de la Michonne, qui estoit près la porte de l'Albinque, afin qu'il ne seruit plus de retraite aux ennemis, comme il auoit fait auparavant.

L'an 1628. Monsieur le Prince de Condé, fit le second degast à Castres, & print, Realmont, Brassac, S. Seuer, & Castelnau de Brassac.

L'an 1629. Monsieur de Ventadour, fit le troisieme degast à Castres.

L'an 1631. furent demolies les belles fortifications de Castres, & les Consuls, College, &c. furent my-partis.

L'an 1638. en Septembre, la Cour ayant appris les necessitez des gens que le Roy auoit, pour chasser les Espagnols, qui estoient venus assieger Leucate, donna vn Arrest, portant qu'on feroit vn notable effort, tant dans Castres qu'aux enuiron, & se seura de l'argent de deux festins, qui luy estoient deus, reuenans à 500. escus, pour les employer à ce notable seruice, afin, d'augmenter le secours, & aiguillonner vn chacun par son exemple, à ne rien Espargner, de sorte que Monsieur Maistre Pierre de Roquairols, & Monsieur de Rotolp, Sr.

pas grandement remarquables, mais neantmoins ie ne passeray point sous silence ce que i'en sçay de notable & de curieux.

De Rebel.

La Ville de Rebel, est ainsi nommée, à cause du Roy Philippe le Bel, sous le regne duquel, il fut augmenté, car il s'appelloit auparauant, la Bastille de deBauré, cōme tesmoignent ces vers, qu'on void encore sur la porte de la Ville, dite, de S. Antoine, qui sont tels, & non comme les a baillez le Sieur Catel, en son Histoire du Languedoc.

Qua noua iam dudum, bauri bastida vocabar

Dicta rebellus ero Regis honore mei.

O pater omnipotens, Rex Regum Trinus & vnus,

Da mihi perpetua prosperitate frui.

On lit aussi les vers suiuaus sur vne autre pierre qui est à Reuel.

Gallia dum gemeret, flagrantibus vndique bellis

Pro aris atque focis, hac moenia structa fuere.

Cette Ville est fort iolie, tant pour auoir ses rues fort bien départies, vne belle place couuerte en forme de guirlande, & vne rare fontaine au milieu, que pour les lieux de plaifance qui sont à l'entour d'icelle.

I'adiousteray en faueur des Apotiquaires, qu'és enuiron de Rebel se trouuent des Viperes.

De Sorese.

Sorese est vn lieu à trois lieuës de Castres, prenant son nom d'vn ruisseau appellé Soré, & en Latin, *Soricinus*, ou *amnis soror*, ce que prouue vne belle inscription en marbre trouuée en faisant les fondemens de l'Abbaye, elle est telle.

Soricini laudes cantemus Massa callentes. omnibus an-

*scit eius ager, nisi flatu venti rigidi australis loedantur
fructus amani, ibi magnus Abbas praesidet religiosus. Cemea
ni montes vallant eius mania, fruges ibi, formosae Nymphae
niue candidiores. Nomen dat Vrbi soror amnis, agros ir-
rigas, ibi plantatur vitis alba, nigra relictæ. Vrbs antiqua,
gaudet Rege Pipino fundata, manet in auum, Vrbs la-
nifica foelix.*

Cette inscription fait voir que cette Ville est assez ancienne, & qu'elle fut fondée par le Roy Pepin, qui regnoit l'an 751.

C'est la qu'il y a vne remarquable grotte, dite, lou Trauc del Calel, de laquelle à parle le Sr. Fabry en son Panchimicū, disant qu'on y void de tres-admirables figures de marbre, naturelles.

De ce lieu est fortuy Monsieur du Pressac, homme illustre, tant pour ses ouurages sur l'Art militaire, que pour ses actions genereuses,

De Puylaurens.

Puylaurens à trois lieues de Castres, est dit comme qui diroit, Puy de Lauriers, & mesme porte pour armoiries vn Laurier, sans doute ce lieu en deuoit estre couuert auant qu'il fut basty.

De ce lieu est natif l'Historien Guillaume de Puylaurens, Chappelain de Raymond, Comte de Tolose, le Liure duquel le sieur Catel à fait imprimer au fonds du sien.

Il y auoit iadis à Puylaurens trois Chasteaux dont l'vn donne encore nom à vne porte de la Ville.

De Realmont.

Cette Ville fut construite de nouveau, l'an 1271. par Ordonnance de Guillaume de Gourdon, Seneschal de Carcassonne, agissant de la part du

Roy Philippe III. fils de S. Louys. Elle auoit esté anciennement sur vn Mont proche de ladite Ville appellé maintenant, Puech Caylou, & fut apres prise sur les Albigeois du temps de la Croisade qui fut faite contre eux.

Ce lieu s'est rendu considerable par la production de quelques hommes illustres, car Corras, & Beraud en estoient natifs, c'est le lieu ou mourut l'an 1566. Guillaume Rondelet Professeur au College de Medecine de Montpelier, qui a composé vn Liure docte en Medecine, & vn autre de la nature des poissons, il mourut pour auoir mangé des figues mauuaises.

Ez enuiron de Realmont y a vne mine d'argent, & vne de Vitriol blanc.

De Roquecourbe.

Roquecourbe qui est à vne lieuë de Castres est appellé *Rupes Carua*, & *Castellania de Roquacorba*, on y void les mafures d'vn vieux Chasteau, ou quelques Comtes de Castres ont fait leur demeure. C'est vne Ville dont les habitans s'occupent la plus part à faire des bas, bonnets, & autres ouurages de laine, elle estoit bastie de sapin comme Castres à cause de l'abondance qu'il y en auoit en ce pais anciennement.

Prez de Roquecourbe se trouue de l'ocre, & de la pierre noire en abondance.

On a aussi remarqué de longue main que les habitans de cette Ville sont suiets à des charbons qu'ils appellent, lou maluat, & leur façon de les guerir est d'empescher de dormir le malade durant 9. iours, pendant lequel temps les parens du malade se vont fort resioür chez luy, tant à boire &

manger qu'à chanter & danser, pour le garder de dormir. L'impute ce mal à ce qu'ils font des premiers par les mains desquels passe la laine qu'on tire en ce país des brebis mortes, à cause qu'ils ne se seruent presque d'autre laine en leur lanifice : or la plus part de ces bestes meurent de maladie contagieuse.

De Burlats.

Le lieu de Burlats est nommé *Villa de Burlato*, & *Burlatum*, par Bernard Guido, il est enfoncé entre plusieurs montagnes qui abondent en plantes rares & vtilles qu'on vient vendre à Castres aux Apotiquaires.

Prés de là, y a vne montagne de difficile accez, dite à cause de cela, la montagne de Paradis, elle est arroufée du ruisseau de Lignon, & est pleine de marbre, & de plantes rares, desquelles ie donneray vn iour au public le catalogue, s'il plaist à Dieu.

Dorgne.

Dorgne est à deux lieues & demie de Castres, & n'a rien de notable qu'une fontaine, qui outre qu'elle guerit la gale, & autres maladies du cuir, a le flux & reflux comme la mer, sur quoy nous pouons dire que les Philosophes ont esté autant gehenez à en raisonner, qu'Aristote à chercher la raison du reflux, que l'Euripe a par sept fois en vn iour, mais sans entrer en desespoir & s'y ietter dedans comme luy, l'art nous a fait voir cette merueille, en des fontaines artificielles de fer blanc, & les Ingenieurs de ce temps ont trouué sans y penser cette raison que les anciens n'auoient peu decouurir. Car on dispose vne fontaine de fer blanc ayant vn tuyau perpendiculaire au milieu, qui
aboutit

aboutit sur vn bassin qui a vn petit trou au centre, & on pose le bassin sur vne aiguiere, de forte que le bassin ne peut tant verser d'eau comme il en recoit, & ainsi bouche le conduit de la fontaine, le bassin apres ayant mis le temps necessaire à se vider la fontaine reprend air, & verse de nouveau iusques qu'elle bouche derechef le bassin, & s'arreste comme la premiere fois, & cela continue ainsi tousiours.

Prez de ce lieu de Dorgney a vne mine d'Orpiment.

De Lautrec.

Ce lieu est à deux lieuës de Castres, il est fort ancien, ainsi qu'on le peut iuger par vn ancien Temple de Ceres Eleusine qui y estoit, dit encore par abusion, Montlausi, ce qui est au mesme lieu qu'estoit le fort Chasteau des Vicôtes de Lautrec.

Il y a vne Eglise Parrochiale de sainct Remy fondée par Charlemagne, & vn Conuent de Cordeliers fondé l'an 1281. duquel le Chœur a esté basti par les maisons de Bearn & Foix, Nauarre, & Comenge, comme leurs armes qui s'y voyent en bosse le tesmoignent. Bertrand Vicomte de Lautrec leur fit aussi vne pension de cent liures par an, on ny void aucun tombeau de considerable que le suiuant, qui y a esté transporté du susdit Sainct Remy.

Anno incarnationis Iesu Domini 1279. 3. nonas Iulii obiit Poncius de prato veteri, cuius anima. Requiescat in pace. Amen. Et ipse fecit construere hoc sepulchrum anno quo supra.

Il est à noter que Nic. Sanson excellent Geogr. s'est pris garde que les peuples dits par Pline, & autres *Cambolētri Atlantici*, sont vers Lautrec, Cam-

bolectri Cononienses, vers la Caune, & *Cambolectri beleiteri*, vers Alby, ce qui n'apportera pas à mon aduis peu de jour à descouvrir les antiq. de ce pays.

Il s'y trouue du Marbre & des Limaçons marins blancs, & noirs, petrifiez, en très-grande quantité. On les tire à coups de marteaux d'un Rocher qui est proche de la Ville, les gens de ce lieu les appellent de pardons, c'est vne chose bien estrange qu'és lieux esloignez de la mer comme celui-cy, la nature produise du coquillage, & on ne peut dire sur ce suiet, sinon que quelque constellation apte à la generation de ces coquilles, fait là, le mesme effet que sur la mer, mais à faute d'eau salée, elle ne les produit pas en vie, ou il faut dire que ce lieu à iadis esté mer, ou que le deluge vniuersel laissa en cet endroit ces limaçons, qui s'y sont depuis petrifiez par la succession du temps.

De Cantalieres.

C'est vn Chasteau près de Castres, ou il y a de belles grottes naturelles, & de congelations, comme aussi vne quantité incroyable de croye blanche excellente.

Bauterine.

C'est vn Chasteau ancien à vne lieuë de Castres qui fut pris par le Comte de Tolose, l'an 1226. selon Guillaume de Podiolauro.

De s. Amans.

Ce lieu est à quatre lieuës de Castres. sur le chemin de Montpelier, il s'y trouue du Talc, & vne montagne si haute, qu'on en descouure la Mer Méditerranée, & dans le lieu y a des fours ou on trouue vne infinité de serpens en plein Hyuer.

De la Brugniere.

C'est vne petite ville distante de Castres d'vne lieue, ou on trouue des Marcallites, & charbon de pierre le long de l'eau, à vne arquebusade de la Ville. On dit aussi qu'en cette Ville fut trouue vn serpent ayant vne pierre Cristalline en forme de pyramide, sur la teste.

De Lombers.

C'est vn lieu ancien, d'où sont sortis de vail- lans hommes. C'est là que mourut Laurens Iou- bert, Professeur en Medecine, & Chancelier en l'Vniuersité de Montpellier l'an 1582,

Le trouue aussi que ce fut le refuge de ceux qu'on appelloit les bons hommes, qui furent condamnez par vn Concile tenu à Alby, l'an 1176.

De Guitalens.

Près de S. Paul, dit, de Cap de ious, c'est à dire de capite Iouis, est vn lieu, dit, Guitalens, touchant lequel m'ayant esté communiqué vn memoire an- cien qui fait voir l'origine de son nom, ie n'ay pas voulu manquer à l'inserer dans ce Chapitre.

Interes Carolus Rex (c'est à dire Charles le Chau- ue) in syluam Daurensem & pagum albensem illi adiacentem mittit mille quingentos equites & quinque millia peditum, qui cistas, mansas, villas, oppida multa & aliquas curtes funditus euerterunt & sine delectu vi- ras & foeminastrucidarunt, captiuos tanquam perduel- les patibulo affixerunt, & dum magna strage facta re- ditum parabant, Galdoinus Episcopus Albensis iunctis copiis cum Alphonsus Ahresioseniore Mandeburgico Ca- strensi Montanorum, in Carlouiensas vagantes & in- cautos irrupserunt, & in transitu vadi Marini fluminis Acuti, ad interuencionem doluerunt, ita vs pene omnes

aut ferro, aut fluvio, aut suspendi perierint, & ex ino de Vadum Morinum, nouam accepit denominationem, & hodie in memoriam suspensionis nostrorum, vocatur Vadum Talionis. Ex manuscripto Odonis Ariberti anno 844.

Par ce memoire il appert comme Guitalens s'appelloit le Gué Morin auparauāt, & fut apres appelle, Gué de Talion, & apres par corruption Guitalens, parce qu'on rendit en cet endroit la pareille à cette armée qui auoit fait beaucoup de mal à ce pays.

De Roquecefiere.

Ce lieu est dit du mot, *rupes Casaris*, & on a trouué depuis peu la harangue qui fut faite à Iules Cæsar, mais ie ne l'ay peu encore recouurer.

Il y a plusieurs autres lieux aux environs de Castres, desquels ie pourrois parler, mais pour esuiter la prolixité, ie les passeray sous silence, remettant à ma seconde impression à en traiter plus au long, me contentant de dire pour le present qu'il y a de si excellens Artisans, en plusieurs des lieux susdits, tant en fer, qu'en autres matieres, qu'on leur vient acheter de bien loin, toutes sortes d'outils, à cause de leur bonté particuliere.

Et pour faire la fin, ie diray comme nous auons à nos environs des lieux de plaifance dépendans de Castres, qui sont tres-delicieux, les vns naturels, & les autres par artifice, entre lesquels sont Gayx, place de Messire Louys de Cardaillac, Comte de Vieules, qui n'a pas de pareille pour les beautez naturelles, & le lieu de Crinè qui est à Grauliet appartenant à Mr. le Comte d'Aubijous, pour les merueilles de l'Art, car on y void tout ce que l'ar-

rifices à peu suggerer de rare aux Ingenieurs touchant les inuentions hydrauliques, & les plus excellens iardiniers y ont laissé à la posterité leurs chef-d'œuvres, ie veux dire tous ces beaux parterres, labyrinthes, planchers naturels, berceaux, & cabinets qui donnent tant de satisfaction à tous les sens, qu'on seroit en peine de dire quel est celuy de tous cinq qui en reçoit plus de volupté.



Appendice, contenant plusieurs choses remarquables qui auoient esté obmises dans les deux liures des antiquitez de la Ville de Castres.

CHAP. XXII.

omissions du premier Liure.

C'Est la coustume des Historiens, comme on peut voir dans Saincte Marthe & autres, de mettre à la fin de leur Liure, vn Chapitre d'obmissions, parce qu'on recouure tousiours quelques memoires qui concernent les matieres qu'on a faites imprimer. Or m'en estant arriué de mesmes, j'ay adiousté ce Chapitre pour y placer les remarques, suiuanes.

A la page 5. sur la fin, auant ces mots, Theodoric estant mort, lis, cecy. Ce Theod. Roy des Goths gist à l'Eglise de S. Vvast, avec sa femme Doda, avec cette inscription sur leurs tombeaux.

*Rex Theodoricus, ditans vt verus amicus
Nos ope multimoda, iacet hic cum coniunge Doda,
Regis larga manus & prasul Vindicianus,*

*Nobis Regale dant & ius Pontificale,
In decies nono cum quinquages duodeno
Anno defunctum, sciet hunc qui quatuor addet,
Qualegis hac hora, Dominum pro Regibus ora,
Muneribus quorum stat vita Dei famulorum.*

Page 6. l. 31. apres ces mots, & le defit entiere-
ment, a esté obmis de mettre, que Clotilde femme
d'Almaric, gist à Paris, en l'Eglise de Saincte Ge-
neuiefue, près de ses pere & mere.

Page 20. lig. 28. *Godonis Villa* ainsi dite d'un, hō-
me appellé Godo, qui ceda les droits Seigneuriaux
qu'il y auoit au Chapitre de Castres.

Page 28. & 55. au lieu de *Seueratus*, lisez, *Seue-
racus*, car c'est vne erreur du Sr. Catel, qui s'est
faily, parce que les anciens faisoient le C. com-
me vn T.

Page 28. au commencement, lisez, le vnziésme
Abbé est *Petrus Isarni*.

Page 39. à la dernière ligne, lisez, Philippe de
Brucis, selon vne vieille reddition de Comtes fai-
te à la Comtesse de Castres, se qualifie, *miles*
(c'est à dire Cheualier,) *Dominus de Riuello, & gu-
bernator Castrensus pro supradieta Comitissa.*

Page 41. à la fin, lisez, cecy, Ce Jacques de Bour-
bon estoit en telle consideration, que le Roy d'An-
gleterre, Edouard, qui le tenoit prisonnier, l'an
1360. parle de luy dans le traité de Paix, fait à
Bretigny, en ces termes. Et par ce que nous scauōs
bien de verité, que nostre cousin, Messire Jacques
de Bourbon, à tousiours mis peine à ce que accord
fut fait, entre nous & nostre frere de France, en
quelque estat qu'il soit, rançonné, ou à rançonner,
nous le deliurerons sans coust, & sans frais, en la

Ville de Bologne, mais que le traité soit tenu, ainsi que nous l'esperons qu'il le sera.

Page 46. au commencement, apres ces mots, Henry IV. doit estre mis cecy. Louys de Bourbon fils de Iean, & de Catherine de Vendosme, gist à l'Eglise de Sainct George, en la Chappelle de nostre Dame, avec cette inscription.

Cy gist haut & puissant Prince Monseigneur Louys de Bourbon, Comte de Vendosme, & souverain Maître de France, fils de tres-pieux & magnanime Prince, Monseigneur Iean de Bourbon, Comte de Vendosme, de la Marche, de Castres, & de Ponthieu, & de tres-excellente Dame, Madame Catherine de Vendosme, Comtesse des susdits Comtez, lequel Monseigneur Louys deceda le 21. de Decembre l'an de grace 1447.

Epitaphes de ses deux femmes.

En ce mesme sepulchre gisent tres-excellentes & vertueuses Dames & Princesses, Blanche de Roucy, Comtesse de Vendosme, femme & espouse premiere dudit Comte Louys de Bourbon, & Ieanne de Laual, qu'il espousa en secondes nopces. Elle mourut en son Chasteau de Lauardin, près de Vendosme, le 18. de Decembre 1468.

Le susdit Louys de Bourbon eut aussi de sa seconde femme, vn fils nommé Iean, qui fut marié à Habeau de Beauveau, ils gisent tous deux au mesme lieu, avec Epitaphes,

Page 47. l. 24. On void encore l'Epitaphe de la susdite Ieanne, dans l'Eglise de l'Annonciade de Naples, selon Bossius, & Scipion Ammirato qui a fait vn Liure exprez de la vie de cette Reyne, par lequel on apprend qu'elle fut si inhumaine, qu'a-

pres auoir espouse solemnellement le susdit Iacques de Bourbon, non seulement elle le chassa de son Palais, mais aussi le tint en prison dās son Chasteau de Louo, incitée à ce faire par Sforce Seigneur Neapolitain pour lequel elle auoit de tresfortes inclinations, mais Iacques en estant enfin deliuré par l'intercession du Pape Martin, essaya de faire la guerre à sa femme, & vendit à cet effet la Ville de Tarente à Antoine Vrsin, & se deffit aussi de diuerses Seigneuries qu'il auoit au Comté de Castres, mais ce fut en vain, car il ne peut receuoir du secours des François qui estoient pour lors assez occupez contre les Anglois, or le Pape voyant les inhumanitez de cette femme, fit don du Royaume de Naples à Louys d'Aniou, à cause de quoy elle appella Alphonse Roy d'Aragon, & l'adopta pour son fils, afin de l'obliger à s'opposer audit Louys, mais l'esprit inconstant de cette Reine iouant tousiours son personnage fit que s'estant lassée d'Alphonse, elle appella son frere à son secours contre ledit Alphonse, & s'estant fortifiée dans Capuana adopta son ennemy Louys d'Aniou, qui y regna, mais non pas paisiblement, estant tousiours fatigué par Alphonse. Enfin Ieanne luy suruesquit, & estant morte de tristesse pour la perte de son fils adoptif, elle fit heritier René d'Aniou Duc de Lorraine frere dudit Louys, nonobstant quoy Alphonse s'empara du Royaume, & en iouit par consentement du Pape Eugene, voire mesme son fils bastart, Fernand, eut la dispense de luy succeder, cette histoire s'est recueillie de Collenutius, Ammirato, & des Archifs de cette Ville,

Omissions du second Liure.

Page 6. auant le titre des freres Clathrez, lisez cecy.

L'an 1030. Le Roy Robert enuoya deux Moy- nes pour reformer le Conuent de saint Benoist de Castres, nommez Agefil & Reinal, & ce à la sol- licitation de Guillaume, qui ayant esté Moyne du- dit Conuent, fut apres Abbé de Dijon, & ensu de saint Germain.

Page 8. auant le titre des Cordeliers lisez cecy.

Touchant ce transport de Relique de saint Vin- cent dont il a esté parlé dans ce Chap. se voyent les vers suiuan dans Aymon le Moine, que i'ins- reraicy comme necessaires à la confirmation de cette Histoire.

*Bis quadringentis, decies, quinisque volutis,
Quatuor inque super ciclis, à prasule Christo,
Virgineo semperque sacro de germine nato,
Audaldus fuerat tali de nomine notus
In Castro Monachus, communi lege probatus,
Atque sacer sancti gestans Aronis honorem.
Hic vno Comite assumpto, perpeffus amara
Plura, sed in dulces conuertens cuncta saporis
Institit audacter quandoque Valencia Ciuem
Quo se susciperet, peregrino functus agone.*

Et ailleurs.

*Cesar in augusta senioris fraude relicta
Omissis nec non alijs, ob dicere longum,
Ad Castrum bellam patris cellam Benedicti
Perueniat Christi Martyr, Leuitaque sanctus
Cuius en Aduentu, fuerint qua gaudia, nullus
Ora gerens centum poterit depromere verbis.*

Page 17. Apres les Religieuses de Ste. Claire de Castres, mets ce titre, &c.

Y

De l'Eglise de S. Hyllaire, au lieu de Fregeuille près de
Castres.

Je n'auois rien à dire de cette Eglise, mais
m'ayant esté communiqué le tombeau suiuant, qui
s'y voyoit iadis, ie ne l'ay pas voulu obmettre.

Presbiter Albertus, tumulo concludier isto

Elegit, spernens titulos saculi honores,

Ut queat abscondi, voluit sine stemmate condi,

Nobilitate potens, talis fastidit haberi,

Ut patefacta tamen sit virtus tanta trahatque

Exemplo hoc patruo, mastus posuit Monumentum

Manfredus, Clara Albertorum stirpe creatus

Et plus bas.

Funere completo & tumulari carmine sculpto,

Opprimitur Caco morbo Manfredus, & vna

Hic iacet, ô quicumque hac transis, siste parumper,

Proque vtroque ora, dicendo mente piater.

Pater noster.

*Ioannes Albertus filius Manfredi, Dominus de Roquay-
rolis prope Senegatum, lugens hoc posui anno 1426.*

Page 20. lign. 21. Mr. Me. Pierre de Pelisson,
Conseiller.

Page. 24. lig. 24. Guillaume de Piano, Cheua-
lier, & Seneschal d'Eleonor de Montfort, Com-
tesse de Castres.

Page 24. sur la fin, apres Iean de Beyne, Seigneur
Descrouz, lisez, qui dâs les vieilles, actes se qualifie
toufiours, *gubernator fortalitorum Domini Comitum
Castrensis*, & auquel le Comte Bouchard de Ven-
dosme, fit don l'an 1368. dans son Chasteau de Ro-
quecourbe, de tous les droits Seigneuriaux, qu'il
auoit au lieu de Viane, & ce pour les agreables ser-

uices qu'il dit auoir receus, & receuoir tous les iours de luy, qui auoit souuent hazardé sa vie, pour la conseruation de la sienne. Cet acte fut retenu par Vitalis Sabateri, Notaire & Clerc de la Tresorerie du Comté de Castres.

Et vn peu apres, lisez, Robert d'Escrouts Escuyer.

Page 25. lig. 28. Guillaume de Lotis estoit Iuge ordinaire, l'an 1311, & Bernard Saille l'an 1312.

Page 26. lig. 24. l'an 1311, Raymond Gauaudan estoit Iuge d'Appeaux.

Page 41. lig. 16. les armes de Monsieur de Bonne, sont les mesmes que celles de Mr. de Lefdiguieres qui est aussi de Bone, à sçauoir vn Lyon rampant, & trois roses en chef.

Et les armes de noble Marquis de Gep, sieur de Sauuian, sont trois Croix d'argent, en champ de gueules.

FIN.





RECEUIL DES INSCRIPTIONS
 Romaines, & autres antiquitez du Languedoc,
 & de ses enuironz, qui n'auoient point esté
 encore imprimées.

PArce que plusieurs Inscriptions antiques, & autres remarques notables me sont tombées entre les mains, qui n'ont point esté données au public par Poldo, Grasserus, Catel, ny autre antiquaire qui ait escrit du Languedoc, & parce que ie sçay que plusieurs en tirent de grandes vtilitez pour l'intelligence des Autheurs, comme le témoigné le Commentaire de Leuinus Torrentius sur Suetone, les œuures de Lipse, de Lacèrda sur Virgile, & autres qui s'en sôt tres vtilemēt seruis. Iay creu que ie les deuois inserer icy, veu que les pierres de la pluspart estans perduës, leur memoire s'effaceroit entierement de celle des hommes.

De Nismes.

La Ville de Nismes est fort ancienne, car elle fut bastie par Nemausus fils d'Hercule à cause dequoy quelques vns l'ont nômée Heraclea, puis les Romains y ayans enuoyé vne Colonie qui auoit esté en Egypte, ils y bastirēt beaucoup de superbes edifices, comme la maison quarrée, tour Roumagne c'est à dire tour Romaine, & le Pont du Gard affin de faire venir à Nismes vn torrent qui representast le Tibre, voulans rendre Nismes semblable à la Ville de Rome, aussiy auoient ils fait vn Ca-

pitole, & vn champ de Mars. Et en memoire de leur Colonie ils mirent sur le Pont du Gard vne teste voilée pour représenter la Deesse Isis, mais on ne void en tout ce magnifique Pont d'autre inscription que ces trois lettres A. E. A. & firent battre beaucoup de medailles, ou on lit ces mots. Col. Nem. cet à dire Colonia Nemaufensis, sur la figure d'un Crocodile attaché à vn Palmier pour représenter le pais d'Egypte d'ou ils venoient.

On void aussi à Nismes l'Amphiteatre le plus entier de tous ceux qui restent, il y fut basti 88. ans apres la Passion de Iesus-Christ, à sçauoir du temps de l'Empereur Hadrian qui l'edifia en memoire de son fils Antonin le debonnaire, & de Plotine sa femme, en quoy se void l'erreur du peuple qui assure que les pierres fenduës qu'on y void se feudirent de la sorte lors que Iesus-Christ patissoit sur la Croix, veu qu'il n'estoit pas encore basti, & les deux visages qu'on void au reuers de la medaille susdite peuuent le confirmer, veu qu'ils representent Antonin & Verus freres, avec cette inscription. Imp. D. F. cet à dire, *Imperatores diui fratres*, cōme ils sont qualifiez dans les loys Rom. ce qui montre euidentement la faute de ceux qui interpretent *Col. Nem. Colligauit nemo*, entre lesquels est Paradin, & expliquent le reuers en faueur d'Auguste. *Imp. D. F. Imperator diui filius.*

Voicy maintenant les inscriptions que i'ay peu ramasser touchant cette Ville, qui ne sont point imprimées ailleurs.

1. L. Letius Marulius liiijl. Vir. Aug. & Decur. Ornam. V. F.

2. T. Iul Nicostrati. Iulia Nice Fratri Pientissimo.

3. D. M. Sex. Iul. Sex. F. Vol. Nundini. F. & Iul. Optati. Fratris & Iuliae Optatae Sororis Alcimus & Marcion. & Euangelia. Lib.
4. D. M. C. Munni Euphemi Sex. Caratius Onesimus & Cambaria chryfante amico optim.
5. D. M. Satulli Hospitis Faustina Vxor.
6. D. M. Vediae Musae.
7. C. Caselli Vol. Pompeiani Praef. Fabr. liil. Vir. iur. dic. Praef. Vig. & arm. Antoniae Titulae Vxori.
8. D. M. Attiae peculiaris. q. Iulius Attianus Matri optim.
9. liiil. Virg. Aug. L. Valerio Vol. Philumeno. Cartario.
10. Hortensiae L. F. Honoratae, Sulpicia. Q. F. Honorata. Matri piissimae.
11. M. Allius Vitalis testamento rogatus.
12. Octauio Seruato.
13. D. M. Vlpiae. M. Fil. Theodote c. Pantuleius Anatellon & M. Vlpus successus heredes Foeminae Karissimi exempli.
14. D. M. Luciliae. L. Filiae secundillae p. Aetetus Saturninus. Vxori Karissimae quae Secum Vixit annis. xx. H. M. H. N. S. Secundilla salue, Lucilia Luget.
15. D. M. T. Aemilio diodeti Senucia Maxima Marito optimo & Karissimo & pientissimo.
16. D. M. I. Valerius primi. T. Iun. Triptosae Viua Fec.
17. D. M. T. Terti Pauli Primigenia Aurelia Vxor T. Tertius Verecun. Lib.
18. D. M. D. Passoni Paterni Sex Passon. Paternus Patri Optimo & Seueria Seuerino Marito Karissimo.

19. L. Iulio. Q. F. Volt. nigro. liil. Vir. Ab. Aer. liiil. Vir. Aug. Cor. Nemaufens. L. D. D. D.
20. Paterno. Sextilii. Fil. & Armiliae Phæbe Aturi. Paterni.
21. L. Elidonto Titullino Elidonia Hygia vxor.
22. D. M. Titia amabilis M. domitius... Aprilis Vxori optimæ.
23. Iul. D. F. Marsella Viua, sibi posuit.
24. Dis manibus. Ti. Comini Asprenatis.
25. D. M. C. Iulii. veri vatini Callitychæ marito de se bene merita.
26. D. M. Pufoniae Pedulæ P. Pufonius Pedito Alumnus.
27. D. M. Q. Cæcilio. Ruffino P. Faustæ Cragonis F. M. Q. Cæcilio Faustino F. Q. Cæcilius Nundinus Parentibus, vxori, filio, sibi.
28. Q. Cæcilio Nundino. Sytyche, vxor restituit.
29. Sattia Mirtales Maximia Caluina matri.
30. Caluini Mirtaloris Maximia Caluina Patri.
31. D. M. liiil. Vir. Aug. C. Vetti Ermetis Iulia Euscina vxor.
32. D. Pompeio Homuncioni Patri. Q.
33. liiil. vir. Aug. T. Kari sotrichi Serana vxor.
34. D. M. LL. Aponiani Qui vixit Ann. X. M. 6. D. II. Macria primula soror Pientissima fratri.
35. Sex. Adginnius solutus & Adgenia licinilla Parentibus.
36. D. M. Cn. Pompeii. Primitiui Firmia Helpis Marito optimo.
37. Diis manibus C. Seni Pyrami Ti. Occia Peregriana Sibi & viro. V. F.
38. C. Vafrio. L. F. Vol. Luffori Q. Col.

39. D. M. Sex porcii Seueri Sex. Por. Bacchylus
Amicus.
40. D. M. Aurelia Cressentina Coniugi VI. Pro-
dito Cum quo Vixit annis XI. posuit.
41. D. M. T. Messii Belini V. S. P.
42. D. M. Secundinae Primi. F. S. Propertius
Epapra vxori.
43. D. M. Blaisiae Sex lib. Hygiae.
44. D. M. Arethuse Charis. Contubernal,
45. Sexto melio Honorato Filio.
46. D. M. Tertii Sammil. Vol. rari Q. Nem. &
decur. & sanmiae Atticiae vxor & Hortentii Fil. T.
F. I.
47. liliil. Vir. Aug. Thitullus Sibi & Saturnae
vtatae fil. Matri. V. F.
48. Valeriae Q. F. Sextinae Flam. Aug.
49. D. M. Tertii Pompei Materni Cuius rei Iulia
attici L. marito Optimo Et sibi viua posuit.
50. D. M. Lucio Iulio Nicandro P. Recilia mene
iane coniugi incomparabili posuit.
51. Memoriae Licinae Decumanae Sex. Licinius
Irrinaeus vxori Et Licin. Titullus matri,
52. Dis manib. Sex Domit. Sparfi F. Sex. N. Ga-
mus. L.
53. Dis manibus. Valeriae Valeri fil.
54. D. M. I. Sabini Quintiliani L. Attecius, Cor-
nelianus Maerens.
55. Attiae Euphemiae Quae V. an. VI. M. V. At-
tius Epaphroditus Libert. Dulcissimi.
56. D. M. L. Iuli Nigrini L. Iulius peculiaris Li-
bert. Optimo Et Pientissimo.
57. D. M. Erotis L. Iulii. Iuliani Terph. He
Contubernalis.

58. D. M. Valeriæ Octaviæ Valeria Vera Filia
Pientissimæ.

59. Pediaæ Helpios Pedia Filina Fil. matri Pientis-
simæ.

60. Iuliæ Honoratæ Rustica T. F. Honorata mat.

61. D. M. Zoës Cæcilia Helpis filia Piissimæ Et
substitutus Contubernali suæ.

62. D. M. Publiciæ Aphrodisæ Sex. Iunius Pauli-
nus Vxori Karissimæ.

63. D. M. Vinuciæ Montani F. Seruatæ C. Quin-
til. Eutyclus Vxori Optimæ.

64. D. M. Cuius Dedicationem & Clupei sui
dedit.

65. Fulgur Conditum Diuom.

66. Olo Nemauso Marius Paternus Propatri V. S.
L. M.

67. Mnemosine melodes. L. Iulius Iustus Contub.

68. Riburiæ Suavis Sibi & suis T. F. I.

Au Vicomté d'Arles.

69. Sex Pompeius. i. cognomine pandus
Quoius. & hoc. ab. auis. contigit. esse solum
Ædiculam. hanc. numphis. posuit. quia sapius vssus.
Hoc. sum. fonte. senex. tam bene. quam. iuuenis.

A Chasteau Renard.

70. Ab. Trib. mil. Cor.

En Arles.

71. D. M. Dulcissimo & Innocentiss. Filio Tanno-
nio. qui vixit. an. VI. M. VI. D. VI. Tannonius.
Et Valeriana parentes filio Carissimo & omni tem-
pore Vitæ suæ desiderantissimo,

72. D. M. Cæciliæ D. Erpulæ Designatæ. Col.
Dea. Aug. Vol. ann. xiiii. mens. ii. D. V. Mari-
tus. Vxori piissimæ.

73. D. M. Ætorix glyceræ Ætorius Hermes
coniugi.

74. D. M. T. Valeri Dionysi Valeria Caris, vxor,
& Valeri Marcellus Et Felicio patri piiss.

75. Memorix æternæ.

Tirant d'Arles à s. Remy.

76. D. M. Metiliz Protidis Matri Birbilitari
Lucinæ.

77. M. Seuerius M. I. Fabulator flam. Rom. &
Aug. liiil. Vir. Pont. Col. Rei. Or. Apollinar. Sibi
& Carix Carci, Fil. Pater Tix Optimæ vxori.

78. M. Frontoni Eupor. liiil. Vir. Aug. Col. Iu-
lia Aug. aquis sextis Nauicularum, Mar. Aurel.
Curat. eiusd. corp. Patrono nautarum, Druenti-
corum & clarior. corp. Ernaginesum Iulia Nice
vxor Coniugi Carissimo.

A Narbonne, sous le pied d'estal d'une statue.

79. Gemo Patroni.

80. C. Marulius C. F. Pap. Rufus Vmber ex de-
curia licterum viatorum quæ est. Fecit sibi & suis.

81. ..Tibi præterno redeat feliciter annis

semper & ex facili vna regatur ope

Et dura mortis sacratos ledere Manes

Ecce monent leges & leuis vmbra rogi.

82. Nec iussa testamentum neque voce rogata,

Sed pia pro meritis sponte sua posuit.

P. Licinius, S. vlla H. M. H. N. S.

83. Q. Vbius. Q. F. maximus Capito L. F. P. R.

II. vir. aram Volcano Maceria Q. aram. sapien-
dampiscinam. Q. IX. D. D. de pecunia publica
facienda cur. Q. Vbius Q. F. Maximus probauit.

Fragment.

84. ... nec duro iam doleas obitum

Nec tibi nec nobis aeternum vivere verum

Quod pueri occidimus fara querenda putas

Dum sis in vita dolor est amittere vitam

Dum simul occidimus omnia despicias

Orbem sub lege si habeas dum vivis ad ortum

Quid valeat nulla est diuisis ambitio.

85. D. M. Et memoriae aeternae Iuli Zosimi iuuenis innocentissimi qui vixit annis XXX. M. I. D. III. sine vlla animi laesione melius Zosimus pater infelicissimus amissione eius deceptus & sibi viuis po. & sub ascia dedicauit.

86. D. M. Milui & memoriae aeternae Cornelio victori vet. leg. XXII. Cornelia Paulina coniugi carissimo qui vixit annis. XXXX. sine vlla animi laesione ponendum Curauit & sub ascia dedicauit.

87. D. M. P. Primius Electianus. P. Primi Cupit. Lib. qui vt haberet Viuis sibi posuit & sub Ascia dedic. domui aeternae.

88. D. M. Et quieti aeternae Coerialiae Aulinæ coniugi. Karissimæ M. Iulius Fortunatus & sibi Viuis. Ponendum Curauit & sub Ascia dedicauit.

89. D. M. Quieti aeternae. T. Cassi Lucinuli mercator. Cessor. & Cassia veratia filio dulcissimo Et sibi Viui Posterisque suis fecerunt Et sub Ascia. D. D.

A seruat.

90. Philippus Architectus Maximus hic situs est.

91. Iulius Valeriani mil. XX. Britannic. Ben. Aug. Militauit ann. X. mens. VII. Dies XXV. Vixit ann. XXXI. mens. V. Dies XXV. S. Iulia. Ivl. Filio Sanctissima fatis & sibi Viua.

92. Sanctitati Iouis & Augusti. sacrum Licinius Casti. F.

A. Beziers.

93. M. Iulio Philippo Cæsar Nobiliss. Iuuentutis,
Sept. Principi Bæterr.

94. Beryllus esse lib. xx. nat. Græc. ann. xxv. no-
mas coniunx. Vir. B. Mor,

De S. Giles.

Sainct Giles ancien seieur des Roys des Goths est appellé *Civitas Ægidiensis*, ou *sancti Ægidii*, & anciennement Heraclea selon Pline, l. 3. c. 3. parce qu'on dit qu'elle a esté fondée par Hercules.

D'autres l'ont nommée Gothia, comme on le void dans Robertus de Monte, & Septimania, selon Nitardus l. 2.

D'autres ont voulu attribuer à Nismes, le nom d'Eraclea, mais il est fort aisé de leur monstrier leur erreur, veu que les Autheurs mettent cette Heraclea près du Rosne, or sainct Giles en est plus près que Nismes, & par consequent est le vray Eraclea, à quoy le grand Antiquaire Poldo s'accorde dans son Liure des Antiquitez du Languedoc.

Cette Ville fut fondée 990. ans avant Rome, c'est à dire l'an du monde 4440.

On y trouue encore, tant au dedans qu'au dehors des marques fort considerables de son antiquité, dans la Ville, il y a quelques masures d'Amphitheatres, & beaucoup de tombeaux, avec Epitaphes Latines, & Gothiques. Il y auoit autrefois en ce lieu vn rare Temple des Payens à trois estages, duquel on a emporté les ouurages mosaïques, & Colomnes de Iaspe, & Porphyre à Paris, pour l'ornement du Palais du Cardinal de Richelieu.

Prez de la Ville est la forest dont l'vne partie est nommée la Seue Goudesque c'est à dire *Sylua Gon*

thica, & l'autre *Sylva spirana* ou Despeiran. D'autres l'appellent toute ensemble, *Vallis flauiana*.

Cette ville est non seulement superbe pour son antiquité, mais aussi pour les hommes illustres qui en sont sortis, cōme le Pape Clement IV. & autres.

Elle fut ruinée par Bamba Roy des Goths comme il se trouue dans vu manuscrit ancien, & leur fureur est cause que beaucoup de choses remarquables s'y sont perduës, voicy encore quelques restes des Epitaphes qui estoient hors la Ville.

1. D. M. Cattiā bæticā M. suæ L. iul. Cattius Co. minius coniugi incomparabili.

2. Piricioto filio Vernacius pisanus.

Dijs manibus.

3. Pompeiā diocenā Æmilius Seuerinus erat foror
ri rarissima.

4. Memoriā æternæ miti.

5. Hic Sancius Pisanus Fracardi filius requiescit.

De Montpellier.

Montpellier a esté basti des ruines de Substancion qui est l'ancien Montpellier, de Maguelone & de Lates ville antique que Plin appelle Laterra. La petite ville du Consulat de Montpellier témoigne sa nouveauté, & au contraire celuy de Lates & autres lieux démolis à ses enuirs estans fort grands, prouent leur antiquité.

Montpellier estoit vne montagne pleine d'arbres qu'on appelle Melaises, & en vulgaire, Meué, comme à remarqué Dortoman en son Liure des Bains de Baleruc, & plusieurs maisons en estans basties, cela cōfirme cette opinion. Cette montagne estoit fermée de murailles, & au verrouil, à cause dequoy quelques vns croyent que son nom vient de Mons,

& de Pessulus, c'est à dire Mont verrouil, ce que le mot vulgaire Peila, c'est à dire fermer, confirme, d'où peut estre venu le nom de Montpeilier, c'est à dire fermé, se rapportant ainsi au nom Latin.

Les autres disent qu'il vient de Montperier, à cause qu'il est pierreux, ou Montpuelier ou Puellarum à cause des belles filles qui y sont en abondance, ou à cause que cette montagne fermée, fut baillée en dot à deux sœurs, Dancan l'appelle Agathopolis & d'autres, Agatha & Monspellulanus.

Cette Ville est fort fameuse, à cause de l'Vniuersité de Medecine qui y est, & qui a esté tousiours remplie de tres-habiles hommes depuis sa fondation qui fut l'an 1196. par le Roy des Isles de Maiorque & Minorque, & commença par les Arabes, mais selon Ranchin, elle est encore de beaucoup plus ancienne.

Cette Academie peut estre dite la Reyne des Academies, tant à cause de son antiquité, renommée, & lustre, que pour les illustres personnes qu'elle à produites, on y void des escoliers de tout l'Europe, & elle a esté honorée des Patentés des Papes & Roys de France, qui mesme le plus souuēt n'ont voulu d'autres Medecins que de ceux qui sortoient de cette fameuse Vniuersité, comme on peut voir par le Liure de Mr. de Ranchin & par les harangues de Mr. Courtaud, contre les Medecins de l'Vniuersité de Paris, au fonds desquelles se voyēt des vers, que ie rapporteray icy, tant parce qu'ils parlent du lustre de l'Vniuersité, que parce qu'ils comprennent vne Etymologie nouvelle du nom de Montpelier.

Agatha floret studio medendi,

*Oppidum pento gelido propinquum,
Cui novum parvus titulum dedio mons,
Lanus & amnis.*

Les hommes les plus illustres qui ont esté en cette Academie, & dont nous avons des ouvrages, outre Auicenne, & Auerroës, qu'on croit y avoir professé la Medecine, sont, Arnaud de Villeneuve, Gordon, Guy de Cauliac, Fumée, Io. de Tornamira, Valefcus de Taranta, Faleo, Schiron, Fontanonus, Rondeler, Rabelais, Ioubert, Hucher de Belleual, Dortoman, Saporta, Dulaurens, Ranchin & Mr. Riviere qui en est à present Professeur.

Quand aux inscriptions & autres antiquitez de Montpellier, il y en a fort peu, & encore estime-je qu'elles y ont esté transportées des Villes anciennes qui furent démolies à ses environs.

On void à la paroy qui est hors la porte de Lates au bord du fosse, cette inscription.

M. MARIUS O. M.

Ce qui peut faire croire que *Cains Marius* a esté en ce pays du temps qu'il bastissoit Aiguemortes, qui à cause de cela est nommée *Fossa Mariana*.

Au Theatre Anatomique, on void plusieurs antiquitez, à sçavoir, à l'entrée deux Lyons deorans, l'un vn homme, & l'autre vne femme, le tout de marbre blanc.

On y void aussi vne Chaire de Preteur de pareille estoffe, & vne statue d'un homme aveugle conduit par deux filles, qu'il est vray semblable estre Homere que ses filles conduisent, selon cette inscription fruste, Grecque qui paroist sur son pied d'Estal,

O M H,

Toutes ces pieces remarquables y furent mises par feu François de Ranchin, Chancelier au College de Medecine de Montpellier, qui estoit fort curieux des antiquitez.

On void en outre d'autres pieces antiques par la ville, à sçauoir des Aigles Romaines de marbre blanc prez le grand Temple & le Palais, & vn homme conduisant deux leuriers, à la ruë de l'argenterie il y a aussi quelques inscriptions antiques au Jardin de Monsieur Gariel Chanoine qui est homme sçauant, & fort curieux de l'antiquité.

Il y a aussi vn chemin dit de la mounede qui vient de *Via munita*, lequel mene vers Nismes, & on void sur ce chemin quelques antiquitez.

Prez de la porte dite le Pila saint Giles estoit anciennement vn Cimetiere des Iuifs, ou se voyoit cette inscription Hebraïque sous vn Harpocrate.

Les couchanethor.

On void aussi dans Montpellier au logis du tapis verd vn ancien pilier de marbre sur lequel y a quelques armoiries notables.

A vn Cimetiere hors la ville i'ay aussi remarqué vn tombeau esleué, tout couuert de fleurs de lis, que i'estime estre de quelqu'un de la famille Royale de France.

Pour faire la closture de ces inscriptions antiques, ien mettray icy vne trouuée depuis peu, fort auant dans vne montagne, qu'on coupa, à 6. lieues de Geneue, pour faire vn nouveau canal.

Cæs. Imp. Traiano. Hadriano Aug. P. M. trib. pot. cos. III. P. P. Auenticum. i. xxxxi.

De Carcassonne.

Quoy que Grafalius, & Besle sur les memoires
de

Le Bernard l'Estellat Chanoine ayent traité de cette Ville au long, ie ne laisseray pas pourtant d'en parler, parce que i'espere de rapporter en peu de paroles ce qui s'en peut dire de notable, & mesme quelques particularitez qui ne se trouuent pas dans leurs Liures.

Cette Ville s'appelloit anciennement Atax, prenant ce nom du fleuve, Atax, cet à dire, Aude, qui selon Mela, l. 2. c. 5. passe au pied de la montagne Noro, qui est à 3. lieues de Carcassonne, du costé d'Aquilon, & se rend prez de S. Amans, ce fleuve prend son nom de l'oiseau Atax, qui a quatre pieds, & se trouuoit iadis le long d'iceluy, & le mont Noro, signifie en Hebreu, posé en lieu haut, ce nō luy ayant esté donné du temps de Samothés fils de Iaphet, qui vint en ce pais l'an 2093. auant Iesus-Christ, comme a remarqué Louys Pasqual en la partie 1. de son Tableau des Gaules, & ayant habité quelque temps le long de ce fleuve, sa Colonie, qui fut appellée, les Atacins, alla fonder le bourg Atax qui est Carcassonne, ou passe encore vne partie dudit fleuve d'Aude, dans le canal nouveau qui luy fut fait.

En apres, à sçauoir 550. ans auant la fondation de Rome, ce bourg fut fermé de murailles de petite pierre quarrée, dont on void encore quelques restes.

Après quoy (selon les archifs de Carcassonne) vne Colonie Troyene estant venue en ces quartiers, elle s'habituua parmy les Atacins, & fit bastir en faueur de son Roy, le Chasteau qui y est encore à present, où elle fit l'Arcenal de ses dards, dont il reste encor grand nombre audit lieu, & pour



ROOLLE DES PRINCIPALX CABINETS
curieux, & autres choses remarquable, qui se
voient ez principales Villes de l'Europe.
Redigé par ordre Alphabetique.

Parce que la plus part de ceux qui voyagent passent en diuerses Villes sans voir les raretez qui y sont, pour auoir ignoré qu'elles y fussent, i'ay dressé ce petit recueil en leur faueur.

Auignon.

LES Cabinets de Mr. Testacy, de Mr. de S. Remé, de Mr. Ribere ou Ribenc Medecin, de Mr. Henry le Beau, de Mr. Desanobis, du sieur Giles Barre Chirurgien Italien, & de Mr. Gonis Aduocat.

Angers. Le Secretaire de Mr. l'Euesque d'Angers, celuy de Mr. Chaudet l'Apotiquaire, de Mr. Ossan Aumosnier de Mr. d'Angers (qui est considerable principalement pour les Medailles) & celuy de Mr. Menard Prestre seculier, ou il y à beaucoup de tableaux, & Liures rares.

Agen. Mr. Girardin Chanoine de l'Eglise Cathedrale, & celuy de l'Abbé de Flamarens & du Port sainte Marie.

Aix, Mr. Espagnety, Conseiller, celuy de Mr. Perier, Abbé de Guistres, & Conseiller, & celuy de Mr. Borilly duquel les principales raretez sont énoncées dans le Mercure François, parce qu'il fut visité par le Roy Louys XIII. en memoire de-

Quoy il luy donna le Baudrier de son sacre.

Entre les rares choses qu'on void chez luy, il y a vn Cyclope, & vne pierre qui pese 50. liures qui tomba du Ciel, & brulla long-temps la terre, & les pierres de ses enuirs.

Arles. Mr. Agard Me. Apotiquaire.

Anduse. Mr. Iean, Me. Apotiquaire commence vn cabinet de curiositez.

Anuers. Les Sieurs Gaspar Geruatius, Iacobus Edelheer & François Gouban.

Alby. Mr. de Ludos Euesque d'Alby à beaucoup de tableaux & Liures tres-rares.

Le sieur Estienne Trapas, Chanoine de S. Saluy, à ramassé 300. tableaux exquis, 3000. Volumes la plupart rares, beaucoup de Manuscrits, Tailles douces curieuses, coquillage, medailles, reliefs antiques, &c. Mr. Couplet, Peintre de Mr. l'Euesque d'Alby.

Auch, en Gascogne. Mr. Bedou.

Arserac, en Bresagne. Mr. le Marquis d'Arserac.

Abbeville. Mr. de Launay.

Amsterdam. Le magasin des Indes.

Autun. Mr. Thomas, Chantre & Chanoine en l'Eglise de S. Lazare, curieux de medailles.

Basle. Mr. Iselem, & le cabinet de feu Foelix Platerus, docte Medecin.

Barcelone. Don Alphonso Perez, Professeur en Philosophie.

Bourdeaux. Le cabinet de feu Mr. Trichet Advocat, celuy de Mr. le President Charron, pour les Liures, celuy de Mr. le President Daffis, des Charreux, & du sieur Maugrain Marchand.

Bruxelles. Otto Zulius Iesuite.

Blois. Mr. Morlieres, Me. Orologeur. Le Jardin du Roy.

Besiers. Mr. le Iuge Garnier. Mr. de Cabrairols, sieur de Villespassans, Iuge Criminel. Mr. Roussellet Prieur, & Mr. Petit Ingenieur,

Beaumont de Lomagne, en Gascogne. Mr. Falese, Bourgeois.

Bergerac. Mr. Brun, Me. Apotiquaire

Bologne. Le cabinet de feu Vlysses Aldrouandus, Medecin.

Basas. monsieur Cosage, Gentil-homme.

Chaunes. Mr. le Duc de Chaunes.

Castelnaudarry. Mr. Pierre Iean Fabry, Medecin Chimique.

Cabors. Mr. Dominici. Mr. Baudus, Aduocat, iadis Conseiller au Presidial. Mr. Marselian Bourgeois.

Carcassonne. Mr. de Puechnautié. & Mr. Charmois, Secretaire de Mr. de Schöberg, qui à beaucoup de beaux tableaux originaux.

Castres. Mr. Me. Pierre de Fabry, Procureur General en la Chambre de l'Edict. Mr. Iean Alegre, Aduocat fort curieux de Liures, Carthes, Geographiques, miroirs, &c.

Les curieux verront aussi dans Castres vn excellent tableau du Titian sur le bois (appartenant à Mr. Me. Paul de Iuges, Conseiller du Roy en la Chambre de Castres) qui represente vne femme nuë qui se peigne, & vn Eunuque qui luy presente vn miroir. Et chez Mr. de la Gasquerie vne espee fort large d'acier de Damas, grauée l'an 320. de Iesus-Christ, c'est à dire depuis 1329. ans, suiuant cette inscription, qui se lit sur sa lame en lettres anciennes dorées.

Nec vis Herculeæ me terreat unquam, dum Constantini magni firmarem Imperium. Theogonias. 320.

Et au revers. *Perique nomen peperit, & Alexandro magno, & maximo Casari.*

Sous cette inscription y a vn escusson couronné party d'vn Eschiquier, & d'vne demie Aigle.

Il y a aussi des inscriptions sur la poignée, mais elles sont modernes, y ayans esté mises lors que le sieur de la Gasquerie, à qui elle appartient, luy fit faire ladite poignée.

Chartres. Mr. le Grand Archidiacre.

Clermont de Lodene. Mr. d'Aussatieres, Bourgeois.

Craco, capitale de Pologne. Nobilis Georgius Oflenis Ky.

Delfe, en Hollande. Mr. de la Riviere, Ministre, saint Denis. Le Thresor de S. Denis.

Dreux en Perche. Mr. Caille, Chanoine de l'Eglise de S. Estienne qui est dans le Chasteau.

Dijon. Mr. Figean, Maistre des Comtes, & Mr. Boyer, Conseiller au Parlement, qui est curieux de Liures rares.

EincKausen, en Hollande. D. Paludanus, Chirurgien.

Florence. La Galerie du grand Duc.

Figeac. Mr. de Pradines, pour les Venins & Antidotes.

Geneve. Mr. le Baron de Seue. Mr. Petitot, Medecin. Mr. Fromen Horologueur. Mr. de Herfy Bourgeois. Mr. Riual, Orfeure. Legaré Orfeure. Mr. Rebour, Bourgeois. Estienne Pelet, Sculpteur, & la Piemante dit Pournas.

Grenoble. Monsieur Scarron Euesque de Gre

noble, & M. L'Aigneau.

Huesca en Espagne. Dom Vincentio Iuan de l'Astanoza Segnor de Figuaruclas.

Leyden. Le Theatre anatomique.

Limoges. Mr. Croisié curieux de plâtes & fleurs rares, & Mr. Lafon Medecin.

Lisbone en Portugal. Le magasin des Indes.

Lyon. Mr. de Lierges Lieutenant Criminel, Braguete Operateur Italien, Mr. Pontus Bourgeois, Mr. Gras Medecin, Mr. le Beau Mathématicien, Mr. l'Aduocat du Roy, & Mr. le Conseruateur.

Londres Capitale d'Angleterre. Monsieur le Duc de Bouckingan, Iean Tredeſquin, à la maison des oiseaux.

Lauaur. Monsieur l'Euesque de Lauaur.

En Lisbuanie. Le Duc Ratziuil.

Montpelier. Le Cabinet de feu Mr. François de Ranchin, Chancelier de l'Vniuersité, & celuy de feu Laurens Catelan Apotiquaire, le premier pour les antiquitez, & le second pour les choses naturelles, le Cabinet de feu Mr. de Teillan Conseiller, pour les medailles & Statües, celuy des Iesuistes, celuy de Mr. Gardel Notaire, pour les medailles &c. & celuy de Mr. Maigret Bourgeois, pour les medail. poissons & coquillage, & le Iardin du Roy.

Marseille. Mr. Cormier Aduocat, & Mr. Vias Bourgeois.

Montauban. Mr. Thomas pour les Liures, & Mr. Pierre de Iehan, pour les raretez & plantes.

Mantouë. Le Duc de Mantouë.

Mont Marsan en Gascoyne. Mr. Dulamont Maistre Chirurgien.

Mende.

Mende. Mr. de la Grange Gentil-homme.

Moissac. Mr. Jean Chambert Chanoine de S. Pierre.

Naples. Mr. Ferrante Imperato Medecin.

Narbone. Mr. Graindorge Medecin qui a acheté celuy de feu Mr. Leonard Aduocat, Mr. le Barō de Fabresat qui a acheté celuy de Mr. Garrigues. Madame de Sorgues, le tableau du Lazare qui est dans vne Eglise.

Nantes. Mr. Guillemain Maître Apotiquaire.

Nuremberg. Hansin off. Patritius.

Nismes. Le Cabinet de feu Mr. Paladan. Mr. Caluiere, Mr. Tournier, Mr. Cassagne, Conseiller au Presidial, qui a celuy de feu Charles Cassagne medecin, Mr. Guiranaussi Conseiller, il y a aussi vn Amphitheatre à Nismes, & autres antiquitez.

Nancy. Mr. Rignol Bourgeois, curieux des miroirs & perspectiues,

Oxford. Le Cabinet public.

Orleans. Mr. Tardif Chanoine de sainte Croix.

Pau en Bearn. Mr. de Luffan Medecin.

Paris. Le Cabinet du Roy, celuy de Mr. le Duc d'Orleans, la salle des antiques, celuy de Mr. Gau pour les antiquitez, celuy de Mr. de la Brillere & du sieur Gabarry pour la peinture, celuy de feu Mr. du Moustier, de Mr. Petau Conseiller, de feu Mr. Pré de Segle, de Mr. Robin Chirurgien, & de Mr. Conard pour les coquilles & fleurs, des trois messieurs de Morin, de Mr. du Val medecin, de Mr. Bachelier pour les plantes, de Mr. Nicolai pour les papillons, de l'Abbé de saint Ambroise, de Mr. Nodin Chirurgien, de Mr. Pescher, de Mr. Nodin Apotiquaire, de Loiselier Magnin, de Tribou, du

petit Patissier vis à vis de S. Germain, de l'Abbé Lumagne pour la peinture, de Mr. Henry Brodeur & valet de chambre du Roy, de Mr. Mouffeu President au grenier à sel, de Mr. de Liancourt pour la peinture, de Maistre Estienne Sculpteur Genevois logé au fauxbourg saint Germain, de Mr. de Villiers Marchād de la rue S. Denis, de Mr. de Bre-touilliers & de Mr. Feydeau Chanoine de N. Dame, *Pesenas.* Mr. Bourrier Medecin.

S. Priuas près de Nismes. Le Cabinet & machines, de feu Mr. de S. Priuas.

Poitiers. Mr. Constant Maistre Apotiquaire curieux des plantes, & serpens, Mr. Raffou Medecin, *Plermel en Bretagne.* Le Lieutenant du Roy.

Pise. Le Magasin de la Ville ou il y a vn tronc de Xilaloë pesant cent liures.

A Pamiers. Mr. de Clauerie Aduocat, curieux des fleurs rares.

Rome. Le Vatican, le Cabinet de Marquise Iustiano, de Franc. Angelanus, & du Prince à Ludouifio.

Rhodesz. Mr. l'Euesque de Rhodesz, & Mr. Veiriere Lieutenant criminel curieux de Liures.

La Rochelle. Mr. Flanc Ministre, Mr. Hamelot Medecin, & Madame Moriceau curieuse de coquillage.

Rouillac. Mr, le Marquis de Rouillac, curieux de papillons, &c.

Saumur. Mr. Liger, Maistre Apotiquaire. Mr. le Clerc, & Mr. d'Huisseau Ministre.

Sarragousse. L'illustre Sieur Dom Francisco Ximenes de Vrreca, Chatelain du Roy d'Espagne, & Cronologique d'Aragon.

Seles, en Berry. Mr. de Bethune,

Sorese, près de Castres. Mr. Bonery, Camerier de Sorese.

Sauinhac, en Rouërgue. Madame de Sauinhac.

S. Brien, en Bretagne. Mr. de Beauchamp.

Sgneguien, en Pologne. Mr. l'Arch. Desgneguien.

Tours. Mr. Aubin. Mr. Girard, Escuyer. Mr. de Viliers, Conseiller au presidial, curieux de plâtes, & de fleurs, & Mr. Buyfard Bourgeois.

Troyes, en Champagne. Mr. Bonhomme Chanoine.

Tolose. Mr. Me. N. de Puimisson, Conseiller. curieux de medailles, & tableaux. Le cabinet de François Filhol, Hebdomadier de l'Eglise Saint Estienne. Mr. Clemens, Chanoine de S. Estienne, curieux des fleurs. Mr. Catel Official. Mr. Paucy, Conseiller. Mr. de S. Ipoly, pour les esmaux anciens. Mr. Roc. Le cabinet de feu Domairon, Cordelier. La Bibliotheque enchainée des Cordeliers. Mr. de la Bourgade, Chanoine. Mr. Dirat, Sacristain de S. Estienne. Mr. Charles Pradié. Mr. Boutonnier. Mr. de Frefals, Conseiller Clerc. Mr. du May. Mr. de la Combe, Audien-
cier à la grand Chambre, & Mr. Nicolas Choisy, marchand.

Targos, en Catalogne. L'Hermite de Targos.

Venise. Il Venermino. Le Thresor de S. Marc.


Verone. Mr. Pena, Me. Apotiquaire. Calceolarius aussi Apotiquaire.

Valence en Espagne. Mr. Ribaldo peintre.

Vane en Bretagne. Le Baron du vieux Chastel.

Villefranche de Rouërgue. Mr. Durand, curieux de medailles.

Xaintes. Mr. Samuël Veiret, Me. Apotiquaire, & Mr. Ruuion.


 Catalogue des choses rares qui sont dans le Cabinet de
 Maître Pierre Borel Médecin de Castres au haut
 Languedoc.

Edition 2. augmentée de beaucoup.

Inscription qui est sur la porte du susdit Cabinet
s'adressant aux curieux.

*Siste gradum (curiose) hic enim orbem in domo, imo
 in Musæo, id est microcosmum seu rerum omnium vario-
 rum Compendium cernes, in eo stans regiones omnes mo-
 mento lustrare poteris, camæterium forsân vocabis, cum
 multa cadauera contineat, sed dic potius campos Elisaos,
 ubi mortua felici tranquillitate fruëntia reuiviscunt vel
 licita necromantia resurgunt, vel dic Herculis trophæa
 hic iacere, cum serpentum exuvias, ossaque gigantum
 videas. hic tibi Dei & naturæ opera lubenter demon-
 strantur, hic multa quæ ars affabre finxit tam libe-
 ralis & mechanica quam chymica, hic res suas exoticas
 America, & sua monstra tibi pandit Africa, ast hic
 ferocitatem deposuerunt, videbis enim sine noxa basilis-
 cos serpentes, dracones, remoras, lamias, & gigantes,
 hic mare tibi pisces suos rariore, aer aues, ignis opera,
 terra mineralia offerunt, hic fructus peregrinos multos
 cernes quos inconstantia maris furto laudabili è partibus
 ignotis orbis, constantes reddidit, & ex ignotis notos,
 hic viscera terræ & aqua panduntur, vniones & ada-
 mantes in matricibus suis tibi offeruntur, hic tandem
 rara multa antiquitatis monumenta*

quæ nec Iouis ira, nec ignes,

Nec potuit ferrum neque edax abolere vetustas.

*Hac omnia paruo in loco continentur, & sine chao pis-
 ces aerem habitant & inimici iunguntur, hac omnia, ut*

*Quae sequenti continentur catalogo, videbit curiosus
qui huc accedere dignabitur.*

Grandiaque effossis, mirabitur ossa sepulchris.

Prouerbes chap. 24. vers. 4.

Par science les Cabinets seront remplis de toute
cheuance pretieuse & delectable.

Raretez de l'Homme.

L Omoplate ou os de l'espaule d'un Geant pe-
sant trente cinq liures, & ayant quatre pams
de haut & sept de large. Vn monstre à 2. testes.

Deux dents de geant grosses comme la moitié du
poing. Des pieces de Mumie ou corps embaumez
des Egiptiens. La pierre de grauelle. La peau, Cres-
pine, ou coëffe qui enuolope les enfans dans le
ventre.

Des bestes à quatre pieds.

Vn Crocodile long de neuf pieds Vn grand Le-
zard des Indes, long de quatre pieds. Vne belle
Tortuë de Catalogne. Vn chat à deux testes. Vne
grande corne noire, ridée, & vn peu courbée, lon-
gue de quatre pams, que les vns disent estre du Pa-
cos, animal qui porte le besoard, les autres de ga-
selle, & les autres de licorne Ethiopique. Le Cra-
ne d'une beste incogneuë, ayant les futures esleuées
en forme de creste. Deux autres sortes de Tortuës.
Vne hermine. Vne corne d'agneau d'Ethiopie.
Vne corne de Chamois. Vne piece de vraye corne
de Licorne. Dents de Licornes minerales. L'os du
cœur du Cerf. Des pierres de Besoard. Du Ca-
storeum. Du pied d'Elent. De grandes dents de
Sanglier. Des espines de Porc espi, entre lesquel-
les y en a de fort longues & vne de triangulaire.
De corne de Rhinocerot.

Des Oyseaux.

Vn Phœnicoptere, ou Flamand, oyseau rare, haut de neuf pams, & qui à le plumage de couleur de feu. Le bois ou s'engendrent les Oyes d'Escoffe, qui naissent de la pourriture des nauires, l'aïlle & le bec d'un de ces oyseaux. Le bec de l'oyseau poche ou cueiller. Le bec de la Cigogne, & de l'oyseau de Paradis, de la Gruë, & du Phœnicoptere qui est fort gros, & fait en crochet. Les griffes d'un Duc Royal, & d'un Aigle. Vn crane de poule monstrueux. Vn œuf d'Austruche. Vne peau de Vautour. De plumes de plusieurs oyseaux rares des Indes, comme poules de Guinée, & autres. Vne piece du nid des Halcions. Trois fort grandes ongles d'oyseaux rares.

Des Poissons, & Zoophites de mer.

L'espèce de mer, ou bec du poisson Empereur, dit Xiphias, ayant quatre pams de long. La scie de mer longue de trois pams. Le Zigæna, Libella, Balista, Marteau de mer, ou poisson Iuif. La queue du Renard de mer, ou Ramard, longue de 7. pams. Vn veau Marin. La teste d'un Dauphin. La coquille, & teste d'une Tortue de l'Isle sainte Helene, ayant quatre pams de long, & 3. de large.

Vn porc de mer, dit Capriscus. Autre porc de mer, dit, Centrina, ou Humanthin. La Torpille poisson rare qui engourdit la main du pescheur. La Remore qui arreste les nauires. Le Lieure de mer. Le Chat de mer.

Le Rat de mer. Le Coq de mer ou Charpentier, poisson duquel les os representent tous les instrumens d'un Charpentier. Vne piece de la peau de la Balene. La peau du Chien marin. Vne coste

de Balene. Vne plume ou membre viril de mer.
 Vn Concombre de mer. Vn Homar ou grande
 Escrouice marine, ayant chaque pate plus grosse
 que les deux poings. Vne Langouste de mer. Vn
 Malermat ou poisson du vent dit ainsi, parce qu'il
 se tourne tousiours du costé qu'il fait vent, meimes
 estant mort. Vne petite Cigale de mer. Autre Ci-
 gale de mer dite, Nympha ou tettix. Vn Scorpion
 de mer. Vn cœur de mer dit Brissus ou spatagus.
 Vn os de l'espine d'un Dauphin. Vn Diable de
 mer ou Galanga. vne ongle de Chauuefouris de
 mer. Trois fortes d'esponges naissantes ou en fleur.
 Plusieurs Estoiles de mer petites & differentes. vne
 fort grande Estoile de mer. Autre dite Soleil de mer.
 Diuers Herissons de mer grands & petits, avec es-
 pines & sans espines. Trois espines longues com-
 me le doigt d'un poisson rond fort rare apporté de
 la terre sainte. vne Grenade de mer. Des Hermi-
 tes de mer de diuerses sortes. vne dent de Lamie
 blanche comme Ivoire, & toute dentelée à l'entour.
 des stincs ou Crocodilles terrestres. Deux dents
 d'un grand Cheual marin grosses comme le bras &
 longues presque d'un pam. Vne bague de mesme
 matiere. Diuers Cancres grans & petits. De grā-
 des dents de poissons de riuere. Deux trompet-
 tes ou aiguilles de mer differentes. Du sperme de
 Balene. Diuers Hippocampes ou petits cheuaux
 marins entiers. Des Couteaux de mer. vne ma-
 choire de poisson, à plusieurs rangs de dents mouf-
 ses. Vn poisson appellé vne Damoiselle de mer.
 Petits poissons, dits, Croix de mer, qui semblent
 de pierrettes rondes grises, ayans comme vne estoile
 le par dessus, & vn pertuis par dessous,

Coquillage.

R Deux meres Perles, ou Nacres de la mer Méditerranée, dont l'une contient plusieurs perles qu'on void en leur matrice. La mere perles de la Mer Oceane.

Deux coquilles dites *Conchæ cælatae*, qui ont par tout l'esclat des perles Orientales. Autres brutes, c'est à dire sans polir. vn gros Limaçon perlé, & representant toutes couleurs. vn gros limaçon tacheté de noir comme jayet, & le reste estât de couleur de vraye perle. vn autre assez gros tout tacheté de verd & de couleur de perle, & vn autre de mesme grosseur qui est de couleur de perle, & a deux rangs detaches vertes qui semblent des Esmeraudes, & vn cercle de couleur de lait en ligne spirale. Autre gros perlé ayant vne ceinture noire aussi en ligne spirale. Deux autres petits, dont les taches noires sont si bien rangées qu'un Geometre n'y scauroit obseruer de plus belles proportions. vne belle coquille assez plate & languette retirant au genre des chamas qui est encor plus esclatante & rare que toutes les precedentes, n'y ayant point de pierre pretieuse qui soit si belle, ny de couleur qu'elle ne represente. *Concha umbilicata*, grande coquille qui finit en forme de nombril. *Conchilium* grande coquille rare. *Concha cylindroides*, coquille faite en forme de cylindre, & qui naturellement est tres bien tabifée. *Concha imbricata*, grosse coquille qui semble vn toit, estât comme couverte de tuiles rengez l'un sur l'autre. Diuers *buccinums* grands & petits ou coquilles des Tritons de plusieurs especes. Porcelaines ou *Conchæ veneræ* de diuerses sortes grandes & petites

Petites marquetées, & entr'autres vne tachetée
 comme de picote, vne autre grise, & vne finissant
 en limaçon, autres fort agreablement tachetées, &
 autres de fort blanches, approchant cette coquille
 à l'oreille on entend le bruit de la mer. vne fort
 grande & belle Porcelaine seruant de gon-
 dolo, & vne autre mediocre tres-rare, & couuerte
 naturellement de Caracteres Hebrieux, Syriaques,
 Grecs, Latins, & de toutes autres langues. Pinna
 biffifera, grande coquille nacree, & rouge dedans
 comme sang, longue de trois pams, & large d'un.
 Vn peu de la soye de mer, qu'elle porte. Petits
 pinnas de mesme forme. vngros Limaçon long
 blanc ayant de lignes rouges & noires. Deux oreil-
 les de mer, coquilles qui ont la couleur des perles,
 & ressemblent aux oreilles humaines, & mesmes
 sont pertuisées naturellement. vne coquille dite
 remore, ou vray nautile ayant la figure d'une Ga-
 lere. vne coquille petite blanche enuironnée de
 bossetes. Autres dites Tigres de mer, tachetées de
 points noirs & roux bien rangez. Autres dites rats
 de mer. coquilles dites couteaux de mer. Diuerses
 coquilles rares sans nom; coquilles dites Entali
 & dentali, qui sont la logete de certains vers, les
 vnes semblent de petites cornes, & les autres de
 trompettes. Chamæ sorte de coquilles. Pecton-
 cles grands & petits, & plusieurs autres petites co-
 quilles tres-rares. Autres petites de toutes couleurs
 & marbreure, & mesmes de transparentes. Turbines
 ou sabots de mer diuers. Murex marmoreus ou
 pourpre, c'est vne grosse coquille pesant neuf liures
 qui ressemble dedans à du marbre blanc. Deux
 Murices triangulaires, ou autre espece de pourpre

rougeastre dedans, & cōuert de grosses & longuēs pointes. Plusieurs petits pourpres aussi couverts de pointes tres aiguës. Toutes coquilles communes de mer & de ruiere, comme moules, huïstres, &c. Coquilles tres petites de plusieurs façons, dites à Agde du Babotum. Coquilles dans les cauitez d'vn roc qui n'en peuuent plus sortir, s'y estans augmentées en grandeur. Autres enchassées dans la pierre. Autres petrifiées. Coquilles, dites, pantheres à cause de leurs taches rousses. Lepades ou œils de bouc, qui sont des coquilles faites comme vne terrine. Deux coquilles ayans vn bec crochu, & fort polies dedans. Des coquilles armées despines ou deffenses. Limaçons de mer de toutes fortes, & de blancs comme neige, de fort longs, & de tachetez en tres bel ordre. Coutoyes de Bourdeaux. Coquilles striées, rugosæ, & d'autres eslabourées naturellement, & ouuragées de diuerses fortes. Rochers de coquilles naturels. Limaçons ayans vn trou profond en vis comme vn nombril. Limaçon, dit Pentedaëttilos. Turbines auriti. Concha longa. Concha echinata. Tellines ridées, vne oublie de mer, vne coquille dont les taches font la figure d'vne fleur de J-ys, & vne boïste de petit coquillage rangé en forme de fleurs & autres figures.

Autres choses marines.

Plusieurs sortes de fèves de mer, ce sont les portes de certains limaçons, & mesme i'en ay dans leur matrice. Pila marina ou paume de mer. Bourfes ou matrices de mer, rousses & noires. Rose ou œillet de mer. Vnguis odoratus, coquille de la mer rouge. Corallines diuerses. Tous Coraux. Soye

de mer. Ambres diuers. Bechuts. Mouffes marines. Railins de mer. Oslemens de Sepia.

Insectes & serpens.

Vn serpent des Indes marin, Vn Dragon ou serpent volant escailleux, long de quatre pieds. Vne piece de la peau d'un serpent qui estoit long de quatre canes & gros comme vn homme. Vn Basilic. Deux ongles & la dent d'un Dragon, du sang du Dragon. Plusieurs raretez touchant les insectes, Papillons rares, limaçons terrestres, & autres choses. Stercus lacerti qui sert de fard. Deux Salamandres. La despoüille des serpens, & du crapaut. Plusieurs Cerf-volans, l'insecte licorne.

Des plantes, & premierement des bois & racines.

Vne petite cane ou ionc d'Inde. De la cane qui porte le Sucre. Vn Guy de chesne tout entier auquel on void le bois du chesne qui s'y tient. Du Iouca racine dont les Indiens font le pain. De l'ebene en tronc. La rose de Hierico. Le vray Cassia lignea ou cinamome des anciens. Le vray bois d'Aloës. La terra merita. Deux racines, se perçans & trauersans naturellement. De toutes sortes d'autres bois & racines qui sont au rang des drogues, comme guayac, sarfa pareille, costus, imperatoire, angelique contraierua, zedoaria, gingembre, &c. Du bois de la Chine tout damasquiné naturellement. Des sandaux. Du bois Nephritique, qui mis dans l'eau, la rend de toutes couleurs. Vne racine marine noire semblant vne grosse chenille qui a plusieurs pieds.

Des feuilles.

Trois mille plantes en herbier sec, & rengées par ordre alphabetique, & en outre. Le Fungus stel-

latus plant animal, fait en forme d'estoile, & reluict
 fant la nuict, duquel i'en ay plusieurs. Le matagot
 herbe des forciers. Le cedre du liban. Toutes les
 lunaires. La fueille & fleur de cane d'Inde & pal-
 mier. L'Herbe diuine ou thea, qui infusée dans
 du vin, & donnée à boire, fait qu'on se passe long-
 temps de dormir sans incommodité,

Des fleurs.

La fleur de jacea pinea qui semble vne pigne.
 La fleur de la passion. La fleur de muscade. Les
 fleurs Eternelles, ou stechas citrin,

Des gommes & liqueurs.

Toutes gommes des boutiques, & entr'autres
 celles de Gaiac, gomme laquebdellium, mirrhe,
 storax, benioin, euphorbe, &c. Le vray baume.

Des semences ou graines.

Toutes semences des boutiques, & en outre. La
 graine de fougere, Bamia moscata, qui est faite
 comme la semence de mandragore, & qui sent fort
 bien l'ambre si on la masche. La graine de l'herbe
 porte foye. Le vray perfil de Macedoine. La
 graine qui déferre les cheuaux, qui luy passent des-
 sus. La graine de storax. Le bled des Indes. La
 graine de cane d'Inde. Le grand milium solis, no-
 mé lachryma Iobi. Les lupins en leurs gouffes.

La graine de jacea pinea, aromatica & autres
 rares.

Des Fruits rares.

Vn fruit des Indes tout noir, fort dur & espais
 ayant l'ouuerture & la forme d'un sabot, de la
 grosseur de la teste. Vn autre fruit des indes de
 mesme grosseur mais moins espais, ayant vne grā-
 de ouuerture comme vn bonet, & enuironné de

lignes, & lettres ou figures rouffastres qui semblēt des Caracteres Chinois. Le Cabassena ou Melon des Indes. Vne grande Fevedes Indes avec la gouffe & des grains separez d'icelle. Les pois des Indes de mesme grosseur, aussi avec la gouffe. trois noix des Indes ou cocos qui sert à tous vsages : elles sont fort grosses, l'vne comme la teste, & est avec son escorce : l'autre est tirée de l'escorce, & la troisieme est mise au tour & sert de bouteille. Des chatagnes de mer de diuerfes especes. La chatagne de Canada. Le fruit qui porte le cotō. beaucoup de saligots ou tribules de mer, qui sont noirs & couverts de pointes. Le faufel ou noisettes des Indes. Vn fruit de Turquie appellé Caphet ou Fagara. De pisum cordatum ou pois des Indes tous noirs, ayans chacun sur soy vn cœur blanc. La noix muscate enuironnée de son macis. Les noix muscates masses ou longues. Autre fruit ressemblant fort à vne noix muscate. Le cocos de maldiue. Le Carpobalsamum ou fruit du baume. Plusieurs fruits incognus de diuerfes especes. Le fruit du Palma pinus, ou pigne des Indes. Deux acaious qui sont de fruits qui semblent de rognōs. Des pignons des Indes. De fort gros gerosse. De faseols des Indes. de figues d'Inde. La pomme de Mandragore. La semence de Guanabanus. Vne grande quantité de petits fruits diuers & estrangers, enfilés ensemble. Vn fruit rare long de couleur de bois. Autre fruit rare de couleur de chatagne, plat, longuet & ouale. Autre qui retire aussi à la chatagne. Autre ayant dessus comme vn cachet en forme de croissant. Autre en forme de figue, mais ayant vne escorce fort fibreuse &

espaisse, & dedans vn noyau comme vn pignoni d'Inde. Autre fruit estrangier vestu d'un herisson tres-dur, & ayant vn noyau dur comme vn cailou, & blanc dedans comme neige.

Autres fruits & semences.

Les pois de la chine de toute grosseur. Le poiure long, blanc, noir, & de guinée en sa gouffe. Courge couverte de verrues. Millets rares, blanc, noir & autres. Vuæ amomi. Iuiubes. Gouffes de l'arbre de Iudas. Les carrouges. Les oranges des Indes. Les palmites. La coloquinte. Tous les cardamomes. Baccæ orientales. La cassé entiere. Les pistaches, noix vomiques, noix metelles, behen, sebestes, anacardes, cubebes, tamarindes, &c.

Des mineraux & premierement des pierres.

Vn beau chandelier de Cristal pesant six liures. Deux chaines d'Agates, jaspes, & cassidoines. Le rocher des vrais Diamants, ou il y en a d'attaches. Le rocher des diamans d'alançon, & autres faux. De grosses Turquoises de vieille & nouvelle roche en forme de dents. Diuers cristaux polis, sans polir, & autres attachez a leurs matrices, taillés a facetes naturellement. Du Iaspe de toutes couleurs. De Marbre de toutes couleurs en boules. Marbre brut. Du Porphire. Des Saphirs. Des Esmeraudes. Des Hiacinthes. Des Grenats. Des Cassidoines. Des Agates. La pierre serpentine. Des Oniches. Des Sardoines. Vne pierre où on void deux yeux semblables naturellement avec leurs prunelles. Autre où on void vn paisage rempli d'Arbres. Autre où on void vn beau rosier. Autre où on void vn cœur jaune. Autre où on

void comme vn serpent entortillé. Trois Crapau-
 dines, dont l'une est dans le roc qui est sa matrice,
 bien qu'on croye qu'elles viennent de la teste d'un
 crapaut. De Topasses. Beaucoup de Lapisla-
 zulis. Beaucoup de Cornalines. Pierres de pi-
 cote. Pierres d'esponges. Pierres de graueles.
 Des aymants comuns. L'aimant blanc, qui est
 fort rare. Deux pierres à estoiles, ou astroites,
 qui se remuent dans le vinaigre sans qu'on les tou-
 che. Des pierres d'Arondelles. De pierres iudai-
 ques en forme d'oliues. De pierres de linx en for-
 me de cone. Deux pierres d'Aigles diuerses, &
 qui resonent quand on les secoüe. Deux pierres
 de tonnerre. Cinq langues de Malte diuerses, ou
 pierres ressemblans à des langues. La pierre d'œil.
 Les pierres d'Escreuices & cancras. Deux pierres
 de saincte croix d'Espagne. Pierre de loup de
 mer. La pierre de Balagate, de sang & de lait,
 enchassée en argent. De lemery. L'amiantos ou
 lin incombustible. Le coral blanc, rouge, noir,
 & bastard. Trois arbres entiers de coral naissant.
 De fort grandes congelations d'eau. De petites
 de diuerses fortes, de branchues & pertuisees. Vn
 pomeau d'espee antique de jaspe fort beau, tiré
 d'un sepulchre. La pierre dite perigueux. La
 pierre de colique ou de maigre. La pierre d'Arme-
 nie. Des pierres de touche. Vn Camaieu graué
 d'une Diane qui chasse vn Cerf. Du Iaiet brut. La
 pierre hæmatite. La pierre sanguine. La pierre
 Thracienne. La pierre Stalactite.
 La pierre plombine. La pierre du Talc. La pier-
 re Hammonite. La pierre Entrochos. Le Pri-
 apolithos. L'histerapetra. L'enoosteos. De belles

pierres artificielles, luisantes & de diuerses couleurs formées par la force du feu.

Choses changees en pierre.

Du pain petrifié. Des os & Dents humaines. Vne pierre ou on void naturellement vne femme debout en bosse. Autre ou on void des arbuſtes representés. Des pignons petrifiés avec coque & sans coque. Des œufs d'oiseau, & bliues. Vne amande petrifiée avec coque & sans coque. Du bois & branches petrifiées. Des feuilles changees en pierre. De la Velle. Des pois. Des lentilles. Vn œil de Serpent petrifié. Des langues de Serpent, ou becs de Caue apierris. Des racines d'herbes petrifiées. Des Capillaires & cypres petrifié. Vne esponge petrifiée. Du crane humain petrifié. Vne plante d'Hepatique apierrie.

Diuerſes coquilles de mer, changées en pierre, iointes & separées, des tellines & des moules. Vne figue petrifiée. De la mouſſe changée en pierre. Vn potiron petrifié. Vn morceau de serpent petrifié. Des cloux couuerts de pierre. Diuerſes sortes de limaçons, plats, ronds, longs, & marins noirs, & blancs petrifiés, de diuerſes sortes. Des escorces de melon changées en pierre. Des membres virils avec les testicules, & des matrices de femmes changées en pierre. Vne escorce de citron changée en pierre. Vn rognon petrifié. Vne dent de Dragon de pierre. Vn rouleau de pierre. Des dragées petrifiées. Diuerſes congelations rares, & de la caue gouterre de Tours. Autres choses apierries, comme vn testicule de cheual, du miel en rayon, du lard, ou le maigre, le gras & le rance paroissent fort bien, & vn fromage.

& autres choses. Vn gland changé en Marcassite. Plusieurs limaçons diuers, changez en mine de fer.

Autres mineraux.

De toutes sortes de mineraux des boutiques, &c. Du Sel de montagne de Cardone, blanc & rouge. De Sel gemme. Sel armoniac. De la mine de l'or. De l'argent. Du cuiure. De l'estain. Du plomb. Du fer, & acier y en ayant vne pierre en forme de corne de licorne. Des marcassites. D'estain de glace. Mineral qui s'enuolle à escailles luisantes fort aisement. De l'ambre jaune rempluy naturellement d'insectes. De terre sigillée avec le cachet du grand Turc, & d'autre sans sceau. Du saumon naturel. Toutes sortes de talcs & alums, comme alum de plume, &c. Toutes couleurs & terres minerales.

Des antiquitez.

Vne vrne grande & vne moyenne de terre, vne petite de verre. Des couuercles & autres pieces de petites vrnes de terre sigillée avec des inscriptiōs & des os qui estoient dans les vrnes. Vn vase ancien Des sacrifices qui est de marbre grisastre fait en forme d'hydre. Vne lampe sepulcrale des anciens. De la mesche inextinguible, ou lin incombustible, avec lequel on separoit les cendres des morts de celles du bois, & duquel on faisoit du linge qui se lauoit dans le feu. deux lacrymoirs antiques differents. Vn dieu penates. Vn petit dieu des Egyptiens fort antique. Vne belle statuë tres antique du dieu mercure, ayant des ailles au bonnet, & tenant vne bource ou teste de quel-

que animal. Vn vase ancien, ou vrne de bronze ou metal de Corinthe, (resonnant comme vne cloche si on le frape) avec des inscriptions inconnuës à l'entour incrustées d'argent. Vn excellent relief ancien de bronze representant la chasse du taureau. Autre sur l'iuoire representant le siege d'vne ville. Vn caillou fort dur escrit en bosse, antique, & tiré d'vn sepulchre. Du pavé à la mosaïque du temple de Diane. Les pierres blanche & noire, dont on iettoit le sort anciennement. Diuers liures, manuscrits (du temps qu'on ne scauoit imprimer.) Et entre autres vne bible en parchemin. Grande quantité de medaillōs & medailles antiques, d'argent, de bronze & plomb, romaines, grecques, gotiques & hebraïques, toute dans leurs armoires & chasses. De medailles ou figures sur l'esmail & la nacre. Beaucoup de monoyes de diuerses nations. Beaucoup de graueures antiques, toutes dans leurs estuis. 450. rares tailles douces tant antiques que modernes des meilleurs autheurs, comme Michelange, Raphaël, Lucas, & albert, mises dans vn fort grand liure. Des fleches antiques. Des cottes de maille. Lances, bouclier, Chausetrapes, flasques decorne de buffle, masses d'armes ayans de petits moulins dans le manche, & autres armes du temps passé.

Choses artificielles.

Deux chefs d'œuvres de tournerie, l'vn de douze gobelets, espais seulement comme du papier, l'autre est de tous les vtenfiles d'vne maison dans vne boete. Vn panier tres-bien eslabouré, fait avec vn os de cefise. vn cueiller de la chine & du papier, toile, & cartes le tout de foye du mesme

pays. Vne coupe de bois de lierre qui separe le vin de l'eau. Vne riche & grande tasse de porcelaine tres-fine. De beaux ouurages de decoupure sur du parchemin & papier. Vn liure rare, qui fueilleté par six diuerses fois se trouue tousiours diuers, faisant tantost tous ses fueillets blancs, tantost noirs, puis escripts, puis peints & en fin remplis de cartables, & puis de musique. La clef d'Archimede. Vn fort beau chasteau de carton peint. Vne porte s'ouurant de tous costez, & vne autre inuention dependant de celle-la. Vne pierre qui fournit d'ancre pour vn grand nombre d'annees. Vn papier sur lequel ayant escript, on le peut effacer & y rescrire toute sa vie avec de l'ancre, sans l'vser. Deux eaux tres-claires qui meslees produisent de l'ancre en vn clin d'œil. Vn rare & beau coffret d'Iuoire percé à iour, & cloué d'argent, & vn autre fort-bien trauaillé. Vn miroir concaue d'acier, qui brusle le bois, fond le plomb au soleil, renuerse les obiets, porte fort loin la lumiere, & fait le visage tres gros. Vn miroir conuexe, dans lequel on se void tout debout, & y voit tout ce qui est dans le cabinet. vn miroir tout rond comme vn ebole. Vn petit miroir ardent, & qui grossit les objets. Vn miroir cylindrique d'acier alongeant fort le visage, & plusieurs perspectiues qui si raportent.

De lunettes à la puce, ou microscopes qui grossissent fort les obiets. De lunettes de multiplication, & pour aprocher les obiets. Vn triangle de verre pour voir l'Arc-enciel.

Deux statues d'albastre & vne de cire fort bien faite, qui crie & remue les yeux. Vne Bouffole. Du

mercure fixe ou pierre qui engloutit l'argent vif qu'on luy presente. Vn arc des sauuages, & la fleche. Vn plat d'escorce de cocos. vn gobelet de la chine de certain jonc tres artistement agencé & verni dedans de couleur d'or. Deux choses liquides & froides, qui meslées excitent en vn instant vne fort grande chaleur. De l'or potable. De l'escriture & papier de la Chine & Armenie. Des paniers de fruits, tres-bien imitez des naturels, tant en verre qu'autres matieres. Vn thermometre. Plusieurs autres sortes d'instruments de musique, comme vn lut d'iuoire, vne harpe &c. Diuerse poterie d'Italie rare en forme de bassins, plats, pignes, coqs, dauphins & vases. Vn tres-beau plat de fayence ou est representée l'histoire d'Andre mede. Vn vase de Cassidoine. Vne boule jaspée fort grosse. Deux figures en taille douce à trois faces où on void trois choses diuerses en vn mesme portraict selon qu'on se situe.

Autre representant vn archer qui vous vise droit de quel costé qu'on se mette. Autre ou on void quatre hommes bien qu'il n'y en aye que deux. Deux globes, qui ont quatre pams ou environ. de Diametre, & deux autres tres petits. deux grosses boules de verre iaspé. Vn chenet qui s'ouure par lettres, & autres telles inuentions gentiles. Vn verre qui s'alonge. Vne perspectiue dans vn coffret, plusieurs raretez sur le verre & autres matieres. La poudre de simparchie. Vn jeu de quilles qui avec la boule & la boite ne pese qu'vn grain de bled, & vn jeu d'echecs ne pesant que trois grains. Quatre liqueurs en vne fiole, representans les quatre elemens qui sont

distinctement separees. Cinquante portraits à l'huile, excellens, grands, ou petits, desquels il y en a quatre de fort grands douze de Rome, & les autres de Flandres & Paris, & vn excellent original ancien sur le cuiure, a scauoir vn petit Ecce Homo. Seize autres petits tableaux de miniature. 20. grands de destrempe. 2. de marbre en bosse & deux sur le velin; couuerts de talc & garnis debene. Il y en a sur la toile, cuiure, & bois & sont tous cornichez, leurs representations sont des histoires nudités, hommes illustres, fruitages, paisages &c.

Vn fromage & vn pain & trois plats de carton verni qui sont tres bien trauaillez. Vn cabinet deffences & autres choses chimiques. Vne poudre faisant changer l'eau cōmune en ancre, Vne poudre qui change l'eau en vin. vne saliere antique de esmaillè de l'ouurage des Penicaux. Les douze Cefars aussi de cuiure esmaillè. Toutes les choses susdites sont reengees en huit ceintures enuironans la chambre, a scauoir six aux parois qui sont toutes pleines de portraits, vne sur deux rangs de liures en nombre de cinq cens volumes, parmy lesquels il y en a de fort curieux, & vne dans six cens armoires pleins de raretez.

Il y a en outre beaucoup de manuscrits en tous arts & sciences. Des belles Cartes Geographiques, & quantité de pieces de demy relief en plomb, estain, plastre, souffre, bronze, & cire.

On void aussi vne grotte artificielle dans le susdit cabinet remplie de congelatiōs coquillage, &c. qui est grandement recreatiue.



PSEAVME. 92.

Ioye ô Dieu m'ont liurée
 Tes ouvrages tres-saincts ;
 Dont és faits de tes mains
 Il faut que me recrée.

O Dieu qu'elle hautesse
 Des œuvres que tu fais,
 Et qu'elle est en tes faits
 Ta profonde sagesse.

A cecy rien connoistre
 Ne peut l'homme abruty,
 Et le sot abesti
 Ne sçait que ce peut estre.

FIN.

